

Reconnue d'Unité Publique par Décret du 2 Janvier 1957. Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique. Membre du Comité National de la Musique.

Directeur-Gérant : M. J. SEMLER-COLLERY

Abonnement (10 N°) : LE NUMERO : 2 F
1er janvier : FRANCE un an : 10 F
au 31 décembre : ETRANGER un an : 20 F

Compte Chèque Postal 4638 65 PARIS
CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE
121 rue La Fayette PARIS-10^e Tél. 878.39.42

DIX NUMÉROS PAR AN : Janvier - Février - Mars - Avril - Mai - Juin-Juillet - Août-Septembre - Octobre - Novembre - Décembre

journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

« La Musique n'est-elle pas le lien qui unit la vie de l'esprit à la vie des sens, l'unique introductrice au monde supérieur, à ce monde qui embrasse l'univers, mais que l'homme ne saurait embrasser ».

BEETHOVEN
(Conversations avec Bettina Brentano)

N° 283 — ORGANE MENSUEL DES 46 FÉDÉRATIONS, DES 6.000 SOCIÉTÉS, ÉCOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FÉDÉRÉS — AOUT-SEPTEMBRE 1975

RÉFLEXIONS SUR L'ART MUSICAL

Goethe écrivait pour la première fois, à Weimar, en 1829 et dans son « J'ai simplement entendu quelque chose de métaphorique et je n'ai pas pu me rendre compte... ».

Près de cent ans plus tard Erik Satie signifiait à ceux qui ne comprennent pas d'adopter une attitude toute de soumission et d'infériorité.

L'histoire de l'art musical est jalonnée de célébrités qui se sont complétement affranchies des conventions de leur époque. Certes Paganini et Erik Satie furent des excès. Des excès en tout et il y en a bien d'autres, qui furent de grands artistes.

A l'opposé le véritable artiste n'est pas celui qui se borne à faire quelques exercices d'harmonie. Mais à côté de ces exceptions il y a ceux dont le talent aisément communicatif nous permet d'oublier les atteintes de l'âge et les lassitudes de la vie. La beauté qu'ils ont fait passer dans les chefs-d'œuvre de toutes les époques contribue, dès la première audition, à donner un moment de bonheur.

L'interprète, encore plus que l'auteur, est particulièrement privilégié. Ses exécutions lui placent à côté du créateur dont il découvre le premier, l'imagination et la sensibilité.

De nos jours l'auditeur est un être féroc. Car même s'il n'a jamais su monter une gamme sur un instrument quelconque, il est un critique implacable. Il faut d'ailleurs qu'il ait l'air d'un connaisseur et peu d'artistes échappent à ses « Il lui manque ceci... » ou « Il n'a pas assez de cela... ».

Co

oOo

Cependant tout compositeur, tout instrumentiste, si modeste soit-il, apporte sa contribution à l'art de son temps et à son évolution. Car on peut très bien composer sans s'appeler Beethoven, jouer du violon sans être Menuhin, de la trompette d'harmonie sans être Maurice André, ou diriger un ensemble sans être Karajan. Les critiques qui vous parlent toujours de purisme sont loin d'être purs dans leur intentions !

Les sociétés musicales si humi-

bles soient-elles, contribuent beaucoup, et plus qu'on ne le croit généralement, à faire aimer la musique, car elles donnent l'exemple de l'exécution instrumentale. Elles sont par ailleurs un élément actif de la lutte contre la dévitalisation de nos régions et de nos campagnes. A ce titre là, elles doivent être sérieusement encouragées. La liste serait longue à établir des artistes de tout premier plan sortis de leurs rangs.

Des règles strictes ont cru pouvoir dans certains pays mettre l'art musical en tutelle !... Quel le gageure ! C'est que l'art conserve un impact considérable sur les hommes. La musique échappe difficilement à notre environnement conditionné moderne, ou tout est dirigé, structuré, pensé, mécanisé. Des gens sont payés pour organiser des hiérarchies : hiérarchies des genres, hiérarchies des ensembles, hiérarchies des enseignements et des écoles. Il faut dire bien haut tout ce que cela comporte de factice : l'artiste obéit à ses impulsions fantasmatiques, émotives, naturelles. Sa seule ambition est de se laisser aller, chanter, hurler, sangloter, rire... Son oreille, sa tête, son cœur ne peuvent être ni catalogués, ni comparés.

La perfidie est grande quand certains soutiennent que l'art n'existe que chez ceux qui en font profession, oubliant que Rimsky-Korsakov, Jean Cras étaient officiers de marine, Borodine, médecin militaire, etc...

Enfin d'autres, des qu'ils détiennent quelque fonction officielle, se croient aisément le centre de la vérité artistique.

Pierre SABOURIN

LE COIN DES JEUNES

« Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir. »

Nadia et Lili BOULANGER

Il était difficile de dissocier les noms de ces deux sœurs, par soul de la chronologie car leurs carrières furent étroitement liées.

Le destin, souvent cruel, a séparé prématurément les deux artistes de grand talent et nous devons rendre hommage à Nadia BOULANGER pour le bel exemple de dévouement qu'elle a sans cesse prodigué envers celle qui, en dépit d'une santé précaire, avait donné au patrimoine musical français mieux que les promesses de ses dons les plus précieux.

Il y a plusieurs aspects dans le talent de Nadia-Juliette BOULANGER née à Paris le 16 septembre 1887 : compositeur, pédagogue, organisateur, chef de chœur, chef d'orchestre.

Élève de Gabriel Fauré pour la composition, d'Alexandre Guil-

mant pour l'orgue, elle obtint un second grand prix de Rome en 1903.

S'étant consacrée à la formation musicale de sa sœur et s'étant penchée sur le sort de musiciens méconnus dont elle avait découvert le talent, ayant formé toute une génération de compositeurs célèbres tels que Markévitch, Francaix, Copland, Harris, Piston, etc., on n'hésite pas à donner une suprématie au pédagogue d'autant plus que le catalogue du compositeur est assez restreint sur le nombre mais, si l'on considère la qualité, on s'apercevra une fois de plus qu'il est dommage de condamner un artiste aux multiples capacités, à n'être que le « spécialiste » de l'une d'elles. C'est un sort fâcheux que nous avons le devoir de combattre en mettant en lumière ce qui ne doit pas être éclipsé.

On sait que l'art de Gabriele d'Annunzio a souvent trouvé des

(Suite page 4)

Est-ce la plus jeune société musicale de France ?



La Batterie-Fanfare d'ANNONAY (Ardèche)

Lors du concours national d'Olivet, le 18 mai dernier, nous avons été étonnés par la présentation d'une batterie-fanfare exceptionnelle.

En effet, la moyenne d'âge des cinquante-trois membres était, au 1er mai 1975, de 10 ans et 16 jours.

Il s'agit de la Batterie-Fanfare d'Annonay, composée de 31 filles et de 22 garçons.

La benjamine (5 ans et demi) a joué devant nous, seule, très correctement, les marches de dé-

filé. La tenue générale des enfants est excellente.

Le recrutement se fait dans un groupe d'H.L.M. d'Annonay. Les parents de ces élèves sont de 5 nationalités différentes : 11 Algériens, 4 Espagnols, 17 Italiens, 8 Portugais et 13 Français.

La Batterie-Fanfare participe chaque année à un grand concours : en 69 à Bourg-en-Bresse ; en 71 à Charbonnières-les-Bains ; en 72 aux Sables-d'Olonne ; en 73 à Saint-Galmier ; en 74 à Pélussin (Loire) ; et en 75 à Olivet.

Elle a obtenu un premier prix à chacun de ses concours.

Nous adressons nos félicitations à son directeur M. Lauber, ancien musicien des Equipages de la Flotte de Toulon, pour son activité et sa réussite mais surtout pour le fait d'avoir su réunir, par la musique et par la musique, des enfants d'origines diverses, établissant entre eux des rapports humains dont ils ont tant besoin.

Le Secrétaire Général :
de la C.M.F.
Roger THIRAULT.

CONCERTS PUBLICS MUSIQUE DES GARDIENS DE LA PAIX

Liste des Concerts Publics qui seront donnés par la Musique des Gardiens de la Paix dans les squares et jardins de la ville de Paris au cours de la saison.

Chef de Musique : Désiré Dondeyne ; Chef de Musique Adjoint : Roger Dournel ; Tambour-Major : Pierre Bréard.

MOIS DE SEPTEMBRE (5)

Jeudi 4 septembre, 20 h. 30, Square Necker - Musique ; Dimanche 7 septembre, 15 h., Parc Floral - Batterie-Fanfare ; Jeudi 11 septembre 16 h., Place des Vosges - Musique et Batterie-Fanfare ; Dimanche 21 septembre 15 h., Parc Floral - Musique ; Samedi 27 septembre, 17 h., Square des Champs-Élysées - Batterie-Fanfare.

MOIS D'OCTOBRE (5)

Samedi 11 octobre, 16 h., Luxembourg - Musique ; Dimanche 12 octobre, 15 h., Parc Floral - Batterie-Fanfare ; Mardi 14 octobre, 20 h. 30, Square du Temple - Musique ; Samedi 18 octobre, 17 h., Square des Champs-Élysées - Batterie-Fanfare ; Dimanche 26 octobre, 15 h., Parc Floral - Musique et Batterie-Fanfare.

ASSUREZ les MEMBRES
DE VOS SOCIÉTÉS
A LA C.M.F.

Orchestres juniors COMPTE RENDU DE LA REUNION PARTIELLE

A l'occasion du concours International d'Orchestres Juniors de Tullins (Isère), Claude Decugis, secrétaire de la Commission Juniors de la C.M.F., profitant de la présence de 4 membres de cette commission, a provoqué une réunion à laquelle participaient : MM. Ehrmann, Christnach, Tonnon, Malfait, Adam, Cayrol, Claude Decugis et quelques responsables français et allemands de formations Juniors.

Après un long échange de vues sur les problèmes spécifiques aux formations Juniors, les participants ont suggéré à Claude Decugis de demander à la commission des formations Juniors et au conseil d'administration de la C.M.F. d'organiser :

DEUX JOURNÉES D'ÉTUDES SUR LA FORMATION JUNIORS au C.N.P.M.A.E. de TOUCY, les 25 et 26 octobre 1975.

Ces journées, ouvertes à un délégué par Fédération, auraient pour objet de définir l'action fédérale et confédérale en faveur des formations Juniors. Les questions mises à l'étude pourraient s'orienter sur les thèmes suivants :

1) Définition d'une formation juniors : âge des participants, présence des adultes, situation vis-à-vis de l'école de musique ou la société d'adultes, existence locale (loi 1901, agrément, bureau...).

2) Rôle : a) de la commission Juniors de la C.M.F. ; b) des commissions Juniors fédérales (quand elles existent) ;

c) de la commission Juniors C.I.S. P.M.

3) Actions :

a) en faveur des formations Juniors ;

b) concours et festivals - règlement international et adaptation française ;

c) formation des chefs ;

d) perfectionnement des musiciens, (colonies de vacances musicales Toucy).

4) Répertoire spécifique aux formations Juniors. Existe-t-il ? Est-il utile ? Si oui, comment le susciter ? le diffuser ?

Le programme pourrait être abordé en deux temps :

— Le SAMEDI, les participants travailleraient selon la technique du « brain storming » : divisé en groupes de 8 à 12 personnes ; ils aborderaient une ou plusieurs des 4 questions sous la conduite d'un animateur, membre du bureau ou de la commission Juniors de la C.M.F., secondé par un rapporteur volontaire. Ces deux responsables rédigeraient, en soirée, le compte rendu des réflexions de leur groupe.

— Le DIMANCHE, en séance plénière, les rapports de chacune des commissions seraient soumis à l'ensemble des participants.

Enfin, un rapport de synthèse serait envoyé au Bureau de la C.M.F. ou au Conseil d'Administration, à l'issue des journées.

Les frais de voyage, et d'hébergement (60 F), seraient à la charge des Fédérations.

Le Secrétaire de Séance,
René TONNON.

DE LA COMMISSION « JUNIORS » 18 MAI 1975

Journées d'études 25 et 26 octobre 1975 sur la formation Juniors. Les travaux commenceront le 25 octobre à 10 h. et se termineront le 26 octobre à 16 h.

Il est souhaitable que chaque Fédération envoie au moins un participant à ces journées.

Le prix de l'hébergement et de la nourriture est fixé à 60 F. pour les 2 jours ; le voyage du délégué est aussi à la charge de sa Fédération.

- Se faire inscrire au plus tôt : DIRECTEUR du C.N.P.M.A.E. - 16, rue Aristide-Briand 89130 TOUCY.

LA CHRONIQUE DE TOUCY

AU JOUR LE JOUR



Les méthodes actives à Toucy.

Le billet du Directeur

La motion envoyée au président de la Confédération par les participants du stage « Pédagogie de la Musique à l'École » me libère d'une obsession qui est ma constante depuis le dernier Congrès de la C.M.F. et, surtout, depuis que j'ai accueilli, au Centre, les journées d'études des 21 instituteurs conseillers pédagogiques d'éducation musicale (cf. Au Jour le Jour - 28 au 31 mai).

Le problème de la musique à l'école « me tourne autour », comme disait Jean Cocteau sous ses deux aspects : l'aspect réglementaire et l'aspect pédagogique.

Grâce à Claude Houillon, Inspecteur de l'Éducation Nationale et fils d'un musicien confédéré, nous l'avons analysé courageusement lors du dernier stage.

Réglementairement, les textes sont sans ambiguïté : la loi organique de l'Enseignement primaire (1887) confie à l'instituteur, et à lui seul, la charge de l'école élémentaire ; et, si nous trouvons, dans une circulaire du 8-12-1969, une allusion à la semi-spécialisation des maîtres à propos de l'édu-

cation physique, elle n'est envisagée qu'entre instituteurs exerçant dans des écoles à plusieurs classes ; on réaffirme d'ailleurs, en lettres capitales, que l'unicité du maître doit être la règle.

Nous savons tous que, devant la faillite de l'enseignement de la musique à l'école élémentaire, les autorités académiques tolèrent que des spécialistes (qui n'émergent pas au budget du Ministère de l'Éducation) aident l'instituteur dans une matière où il se révèle incompetent. Tout naturellement, l'animateur musical, chef d'une formation municipale, ou professeur, ou soliste, a semblé le spécialiste indiqué pour cette tâche.

Aujourd'hui, cette situation risque d'évoluer très vite. En créant le corps des conseillers pédagogiques d'éducation musicale (après celui des conseillers pédagogiques d'éducation physique et sportive), en rétablissant une épreuve de Musique au Concours d'Entrée dans les Ecoles Normales, le Ministère de l'Éducation semble indiquer qu'il a choisi de régler le

problème en préparant mieux les instituteurs à dispenser l'enseignement musical.

Par ailleurs, l'arrêté du 7 août 1969, et surtout son annexe qui fixe les horaires du cycle élémentaire, fait de la Musique une des 7 disciplines d'éveil (avec la morale, l'histoire, la géographie, les exercices d'observation, le dessin et le travail manuel, qui s'affranchissent de l'emploi du temps et des horaires stricts). Affranchi du programme, l'enseignement musical trouvera appui dans d'autres disciplines et leur apportera son appui dans le contexte hebdomadaire du « centre d'intérêt ». La finalité de son enseignement est, en définitive, beaucoup moins l'apprentissage des signes du langage musical que celui de son sens, et les stagiaires de Toucy ont découvert avec étonnement que ces méthodes « actives » n'étaient pas la dernière découverte de la pédagogie de l'enfant...

D'où leur émotion et le sens de la motion qu'ils ont adressée au président de la C.M.F.

R. TONNON.

Témoignage

COMPTE RENDU DU STAGE EFFECTUÉ DU 1^{er} AU 12 JUILLET 1975 AU C.N.P.M.A.E. DE TOUCY, par Daniel ZEMP (Harmonie Peugeot)

FEDERATION MUSICALE DE FRANCHE-COMTE - BELFORT

J'ai été accueilli par M. René Tonnon, Directeur du Centre, ancien Inspecteur de Jeunesse et Sports.

La première visite des locaux dénote le sérieux avec lequel cette Maison a été conçue ; il s'agit d'un ancien C.E.S. entièrement rénové et pouvant accueillir 65 stagiaires.

Les salles de cours sont très grandes et très claires, insonorisées, pourvues de tables et de chaises, de pianos, d'immenses tableaux ; en bref, de tout le matériel permettant de travailler dans de bonnes conditions. Une grande salle est réservée aux répétitions d'ensemble.

Le réfectoire est non seulement très moderne mais aussi très accueillant et intime (tables de quatre personnes) ; les chambres situées au premier étage sont très jolies, tapissées avec goût dans des tons modernes.

Le stage réunissait 55 stagiaires dont 20 saxophonistes qui travaillaient conjointement avec Claude Decugis, 1^{er} Prix du Conservatoire National de Paris, élève de Marcel Mule et Directeur de l'Harmonie et de l'Orchestre Junior du Havre.

Le programme de la journée était le suivant :

- 7 h 45 : petit-déjeuner
- 8 h 15 : solfège
- 9 h 45 : travail individuel de l'instrument avec un encadrement
- 11 h : initiation au chant choral
- 12 h : déjeuner
- 13 h : concertation des cadres avec deux délégués stagiaires
- 14 h : petite ensemble et mu-

- sique de chambre
- 15 h : répétition d'orchestre
- 17 h : quartet libre
- 19 h : dîner
- 20 h : colloques - auditions de disques - soirées éducatives.

J'étais personnellement chargé d'un cours de solfège, de la surveillance des petits ensembles et des répétitions d'orchestre pour monter le programme du concert de fin de stage.

Le programme retenu a été le suivant :

- Majorettes Marche, de Bob Astor.
- Ma Provence, de Paul Bonneau.
- 1^{er} Mouvement de la 1^{re} Symphonie de Beethoven.
- Sensation de Jacques Devoget.
- Ouverture Texane, de Serge Lancen.

Au concert, je n'ai dirigé que l'Ouverture Texane, ayant laissé la baguette à 4 stagiaires, élèves en direction.

ELEMENTS IMPORTANTS DU STAGE

1) Les réunions que nous avons eues au cours des soirées, particulièrement celles pendant lesquelles nous avons parlé des musiques populaires et du rôle de la C.M.F.

J'ai constaté avec plaisir que les jeunes présents à ce stage s'intéressaient et même s'inquiétaient de l'avenir de leurs sociétés musicales. Nul doute qu'ils ont pris conscience du rôle important qu'ils ont à jouer au sein de ces sociétés, et moins au sein de la C.M.F.

2) La visite sur ma demande de Serge Lancen a été pour les jeunes une totale déstigmatisation du compositeur.

Ils ont découvert un merveilleux musicien, très simple et sympathique, qui, dès le premier contact, a su les captiver. Serge Lancen s'est laissé interroger avec beaucoup de gentillesse et, bien sur,

s'est mis au piano durant la majeure partie de la soirée. Il a fait également écouter quelques œuvres de sa composition. A 23 h 30, nous y étions encore...

J'ajouterais que M. René Tonnon, directeur du Centre, est un homme très compétent qui a le sens de l'organisation. Les diverses concertations qui ont eu lieu avec les jeunes ont été menées par lui avec beaucoup de doigté ; en effet, les stagiaires avaient la possibilité de s'exprimer librement, ce qu'ils n'ont pas manqué de faire.



Daniel ZEMP et Claude DECUGIS se concertant

18 et 19 mai. — Invité au Festival International des Formations Juniors à Tullins, je découvre, avec une évidence éclatante, une immense raison de croire en l'avenir de la Musique populaire : le nombre des jeunes participants, la qualité de leurs exécutions, la conviction de leurs dirigeants, voilà les valeurs sûres de la C.M.F.

28 au 31 mai. — Le Centre accueille, pour trois journées d'études, les 21 conseillers pédagogiques d'éducation musicale. Ce sont des instituteurs détachés, qui ont pour mission d'aider leurs collègues à enseigner la Musique. Monsieur Landowski, leur nouvel inspecteur général, leur exposera les grandes lignes de sa politique.

1^{er} Juin. — Festival de Chartres. Les jeunes musiciens de la Fanfare de Toucy vendent plus de 1.000 F de macarons au cours du concert de l'après-midi... Mais il y a en plus de 80 concerts et festivals en 1975... Si nous avions eu de l'imagination, j'aurais pu terminer l'aménagement du centre...

12 Juin. — MM. Marleau et Poitou viennent préparer le stage d'orchestre à Plectres.

11 Juin. — A l'occasion du Festival départemental des Vosges, je participe à Epinal, à un colloque sur la vocation de Toucy (provoqué par M. Henry). En deux heures, que de malentendus dissipés, que de convergences retrouvées...

16 au 21 Juin. — Grâce à Monsieur Houillon, Inspecteur de l'Éducation Nationale (Voix d'Or et 1^{er} Prix du Conservatoire de Nancy) et à la Fédération Musicale de l'Yonne qui prend le stage en charge, 21 instituteurs du département bénéficient d'un recyclage d'une semaine sur l'enseignement de la Musique à l'École élémentaire. Monsieur l'Inspecteur d'Académie, qui ouvre le stage, a reçu 70 demandes de participation...

21 et 22 Juin. — L'Ensemble vocal Raphaël Passaguet, Grand Prix du Disque 1975 avec le Renouveau de Saint-Pierre, de Monteverdi, vient à son tour se « recycler » pendant 48 heures à Toucy et y préparer les concerts qu'il va donner au château de Ratilly et au festival de Paris. C'est la confirmation de la vocation d'accueil du Centre.

23 Juin. — Avec MM. Ameller et Vialle, nous sommes reçus par Monsieur Crespo au Fonds d'Intervention Culturelle (compte rendu par ailleurs).

1^{er} au 12 Juillet. — Deux stages simultanés : celui de perfectionnement en orchestre d'harmonie (Daniel Temp et Jean-Pierre Ben), celui de saxophone (Claude Decugis). Avec les communaux et les passagers, la maison fonctionne au maximum.

Les difficultés n'ont pas manqué : le Comité de Gestion n'a pu se réunir ; ma femme, appelée près de sa mère malade, me laisse toute la gestion ; l'É.D.F. nous envoie, pendant 48 heures, un chef-démonstrateur...

Et, miraculeusement, les problèmes se résolvent. Daniel Temp en témoigne plus bas. Pour moi, ce fut un stage exaltant avec une ambiance magnifique, des échanges intenses, un esprit d'équipe évident.

Où, la relève est prête : j'ai eu raison de faire confiance aux jeunes cadres.

15 au 27 Juillet. — Stage d'orchestre à Plectres. Cette fois, je me pose des questions : Que des stagiaires, plus ou moins conditionnés, se déclarent satisfaits, alors que, personnellement, je crois que nous avons fait fausse route, cela demande réflexion !

21 au 31 Juillet. — Stage d'initiation à la musique par la flûte à bec. Un vrai pédagogue : Luc Amon, cultivé, méthodique, musicien accompli (capable au pied levé d'interpréter une Sonate de Beethoven et de la commenter), des stagiaires motivés, une atmosphère studieuse et, surtout, une grande idée, scientifiquement approfondie...

21 au 31 août. — Deux stages simultanés : pédagogie de la musique à l'école, chant choral. Je suis mal placé pour juger du premier que j'ai dirigé en l'absence d'André Robert.

Le second, confié à Philippe Cahard, proposait aux stagiaires, pour la première fois à Toucy, une non-directivité qui, en surprenant beaucoup au départ, les vous dit-ont eux-mêmes, le mois prochain, semblait les avoir vécus cette expérience.

R. T.

POUR LE CENTRE MUSICAL DE TOUCY

Montant des sommes déjà reçues : 23.988,45 F

Société des Auteurs et Compositeurs (S.A.C.E.M.) Paris : 14.500 F ; Fédération des Sociétés Musicales Orléanais-Berry : 1.000 F ; le Conservatoire de Moulins (Allier), 300 F ; Amicale Lyre Moulinoise, Moulins (Allier) : 200 F ; Fédération Bretagne-Anjou : 150 F ; Musique Municipale de Chenové (Côte-d'Or) : 150 F ; Groupe Musical et Folklorique Estudiantina

Ajaccienne, Ajaccio (Corse) : 100 F ; FIFRES ROANNAIS, Roanne (Loire) : 100 F ; Fanfare Municipale de Witry-lès-Reims (Marne) : 100 F ; Fédération Région de Brioude (Hte-Loire) : 100 F ; Fédération Stés Musicales de l'Indre : 100 F ; Sté Musicale de St-Seurin-sur-Isle (Gironde) : 100 F ; M. Pierre Mury, Limay (Yvelines) : 35 F ; M. Jean-Claude Barthelemy, Albi (Tarn) : 10 F.

Total à ce jour : 40.933,45 F.

Sous l'égide du Conservatoire Municipal de Musique de Laon et du Comité « Evocation des Heures Médiévales de Laon », en la cathédrale Notre-Dame-de-Laon

POÈME ŒCUMÉNIQUE

CREATION MONDIALE

Compositeur : Serge LANCEN
Réalisateur : Roger THIRAULT

(10 solistes - Orchestre symphonique - Orgue - Maîtrise d'enfants et Chœurs mixtes - Ensemble de cuivres - Quatuor de violoncelles.

Cette œuvre œcuménique — au sens le plus large — sera créée en automne prochain. Il est cependant important d'en parler dès à présent, car la date du 12 octobre sera celle de la clôture des manifestations qui se dérouleront à Laon durant un mois.

Ces diverses journées musicales commenceront le :

— 13 septembre, par une évocation des Heures Médiévales, suivie d'un souper aux chandelles dans la salle gothique — Ballets — Dans les jours suivants, 14 et 15 : journée du cheval.

— 16 septembre, dans l'église de Vorges, à 21 h., La Camerata de Paris : 19 h., à la cathédrale, on entendra l'ensemble de Musique de Chambre Andrée Colson (soliste A. Colson).

— Le 20, manifestations populaires, « Les Octaves ».

— Le 23, en l'église de Vaux, à 21 h., le septuor de clarinettes de Paris.

— Le 26, cathédrale, 21 h., récital d'orgue : Marie-Claire Alain.

— Le 28, passion selon Saint-Mathieu.

16 h. Cathédrale, Ensemble Michel Collard, et le 12 octobre, en la cathédrale de Laon, création du Poème Œcuménique.

Je ne crois pas trahir la pensée de l'auteur en disant que tout le monde peut chanter Dieu.

En effet, la dimension œcuménique tant souhaitée par Jean XXIII, est réalisée ici par la présence des adeptes des :

— Religions chrétiennes : catholique, réformée, orthodoxe, maronite, arménienne, anglicane.

— Religions juive et musulmane.

— Religions extrême-orientales : hindouisme, bouddhisme, école tibétaine Kagyuda.

Lors de la création de l'œuvre, les adeptes chanteront respectivement dans leur propre langue sacrée.

Parmi les interprètes, relevons : Christiane Eda-Pierre, de l'Opéra de Paris ; Camille Mauranne, de l'Opéra-Comique de Paris, professeur au Conservatoire National Supérieur de Paris ; Emile Kacmann, Ministre Officiel Israélite ; Réais Ouidot, Soliste de l'O.R.T.F. ; le quatuor Vocal Orthodoxe Kedroff ; des membres du centre Védantique Ramakrishna de Gretz ;

des membres de la Communauté Bouddhique, Susan Falk, etc...

La choral Claudin Le Jeune et les Petits Chanteurs de Valenciennes, seront dirigés par Pierre Moreau ; l'orgue sera tenu par Huguette Duc ; l'orchestre symphonique sera dirigé par Henrik Bruun.

Relevons également le Quatuor de Violoncelles Roger Thirault ; ainsi qu'un ensemble de Cuivres, etc...

L'œuvre du compositeur Serge Lancen, se veut être un cri d'union, de rapprochement de tous les humains.

Puisse cet hymne de louanges et de remerciements à Dieu, être senti et entendu par tous.

Puisse-t-il réveiller l'étincelle d'amour qui vit en chacun de nous, étincelle souvent ignorée, étincelle divine...

Puisse-t-il aussi, faire éclore ce que chacun attend et espère inconsciemment...

Teilhard de Chardin écrivait : « Au milieu de la crise totale que traverse le monde, il n'est pas aujourd'hui un seul homme croyant ou incroyant, qui n'appelle du fond de son âme la lumière, une lumière qui lui montre un sens et une issue aux bouleversements de la Terre ».

Einstein ne pensait-il pas de son côté, que la religiosité de demain serait « cosmique » ?

Ce sont trop souvent les discussions sur les dogmes qui divisent les hommes, plutôt que celles tenues à propos de Dieu.

Souhaitons que ce poème, né sous le signe de la tolérance et de l'union, permette de rassembler ce qui est éparé « ad dissimulata colligenda ».

L'Hymne de Fraternité qui terminera ce poème œcuménique, auquel le public sera invité à participer, sera dirigé par Roger Thirault, directeur du Conservatoire de Laon.

J'espère vivement que de nombreux lecteurs seront déterminés dès à présent à venir l'entendre en octobre prochain.

Ce poème œcuménique est un événement de notre temps et peut ouvrir le chemin d'un œcuménisme humain, que n'ont pu réaliser jusqu'à présent, ni le domaine politique, ni le domaine économique.

Aussi, la très belle pensée de GOETHE « La Musique nous donne le pressentiment d'un Monde accompli » peut-elle nous servir à remercier MM. Serge Lancen et Roger Thirault.

Laurence MONTEIL.

Éditions Henry LEMOINE

17, rue Pigalle — 75009 PARIS — Téléphone : 874.09.25

Maison fondée en 1772

EXTRAIT DU CATALOGUE GENERAL

SAXOPHONE

METHODE - ETUDES

LONDEIX : Le Saxophone en jouant
1er Cahier (débutants)
2ème Cahier (Cours Préparatoires)
3ème et 4ème Cahiers (Cours élémentaires)
— Exercices mécaniques pour tous les saxophones (3 cahiers)

LONDEIX : Les gammes conjointes et en intervalles pour tous les saxophones.
— Le détaché (staccato) aux saxophones.

SAXOPHONE et PIANO

A la découverte de la Musique des XVII^e et XVIII^e siècles. Saxophone alto mi bémol et piano. Arrangement Jean-Marie Londeix.
1er Recueil (débutant)
LCEILLET : Gavotte
MARCHAND : Air tendre
Anonyme : Rondo
CAMPRA : Musette
2ème Recueil (préparatoire)
DUVAL : Rondeau
CHEDEVILLE : La Chicane
LCEILLET : Siciliana
GALLIARD : Hornpipe
3ème Recueil (élémentaire)
GALLIARD : Allegro
PASQUALI : Menuet
LECLAIR : Musette
BLAVET : Siciliana

A la découverte de la Musique des XVII^e et XVIII^e siècles. Saxophone si bémol (soprano ou ténor) et piano
Arrangement Jean-Marie Londeix.
1er Recueil (débutant)
MARCHAND : Air tendre
Anonyme : Rondo
CAMPRA : Musette
2ème Recueil (préparatoire)
CHEDEVILLE : La Chicane
BIGAGLIA : Andante
GALLIARD : Hornpipe
3ème Recueil (élémentaire)
GALLIARD : Allegro
BIGAGLIA : Allegro
Anonyme : La ple
EXAUDET : Tambourin

ENSEMBLES de SAXOPHONES

ABSIL (J.) Pièces en quatuor (op. 35)
Sérénade. Réverie. Tarentelle.
Quatuor pour Saxophones (op. 31)

ARMA (P.) 7 transparences
Pour quatuor de saxophones
Partition
Parties

BAUZIN (P.P.), Divertimento pour trio de saxophones (2 saxophones alto et un saxophone ténor)
Partition
Parties

BERTHOMIEU (M.), Rondo, extrait de la « Suite brève ». Adaptation R. Letellier pour quatuor de saxophones

VELLONES (P.), Cavaliers andalous, quatuor de saxophones
Prélude et rondo français
Valse chromatique

Hommage à Roger Thirault, président-fondateur de l'Orchestre Départemental de l'Aisne à l'occasion du concert inaugural le 2 mai 1975, en la cathédrale Notre-Dame-de-Laon.

*L'Orchestre au grand complet
[se déchaine soudain,
Guidé par la baguette du maître
[de l'heure,
Et tous sont attentifs au geste
[souverain,
L'harmonie se répand dans la
[Sainte demeure.*

*Sous les voûtes sacrées de
l'antique vaisseau,
Réveillant les échos des pierres
[centenaires,
Caressant les voussours, encensant
[les arceaux,
Monte un feu d'artifice éloquent
[qui tressaille.*

*Fière, gaîté, tendresse, ou parfum
[d'amitié,
Comme des papillons dans leurs
[ailes ardentes,
Apportent à chacun rêve ou
[réalité,
A l'esprit fatigué, une paix
[bienfaisante.*

*De ces sonorités monte un appel
[serbe,
Appel vers la clarté, appel vers
[la lumière,
Puissant message humain, grand
[désir, émouvant,
Musique de toujours, céleste
[messagère.*

*Notes toutes d'azur, empreintes
[de chaleur,
Ou tentes estompées en douceurs
[d'harmonie,
Ou d'un rouge éclatant... Hosanna
[na de couleurs,
Mosaïques de sons... Images du
[génie.*

*Musiciens d'autrefois, d'hier et
[de toujours,
Aînés célébrés ou bien hérauts
[modernes,
Vous nous sans relâche une
[chaîne d'Amour...
Devant chacun de vous, les
[foules se prosternent.*

Gabriel LOCQUENEUX

ACADEMIE DES BEAUX-ARTS

Bernard Gavoty, chroniqueur musical du « Figaro », animateur des J.M.F., titulaire de l'orgue de Saint-Louis des Invalides, conférencier, auteur de nombreux volumes consacrés à la musique, vient d'être élu à l'Académie des Beaux-Arts.

Nous lui adressons nos vives félicitations.

PRIX LITTÉRAIRE ET PRIX MUSICAL DE LA FONDATION PRINCE DE MONACO 1975

Le prix littéraire de la Fondation Prince Pierre de Monaco a été attribué le 30 avril 1975 à François Nourissier, romancier, critique dramatique et littéraire pour l'ensemble de son œuvre.

Citons son dernier ouvrage : « Lettre à mon chien » et parmi ses œuvres « Le Maître de Maison » et « Allemande ».

Le Prix Musical de la Fondation Prince Pierre de Monaco a été décerné le même jour, à Monsieur Giampaolo Coral, né le 22 janvier 1944, à Trieste (Italie), de nationalité italienne pour son œuvre « Passio et mors Domini Nostri Jesu Christi ».

Une mention a été attribuée à : — Roger Calmel, né le 13 mai 1921, à Creissan (France), de nationalité française, demeurant à Paris, pour son « Stabat Mater ».

Les amis et les élèves de Roger Calmel sont heureux de ce succès.

SUCCESS MUSICAL

Nous avons appris avec beaucoup de plaisir les succès remportés par notre ami Bernard Stustrot, trompettiste, qui fut l'un des plus brillants éléments des stages C.M.F.

Il vient d'obtenir en juin dernier au Conservatoire de Paris, le 1er prix de trompette. Mais auparavant, le 8 avril, à la suite d'un concours passé à Stuttgart, il était choisi comme trompette-solo de l'orchestre de Radio-Stuttgart par le chef d'orchestre Sergiu Celibidache parmi des concurrents français et allemands.

A la salle Gaveau, il s'est vu décerner cet été le premier prix de trompette des « Croisières Paquet » devant des concurrents européens. Il devra maintenant affronter en janvier prochain les candidats américains pour le titre mondial.

— En attendant de prendre à l'automne ses fonctions à Stuttgart, il doit donner 17 concerts en Allemagne avec son maître Maurice André, effectuer en septembre une tournée à bord du « Renaissance », et participer à de nombreux festivals.

Nous félicitons chaleureusement le jeune Bernard Stustrot, digne de son aîné Marc Soustrot, actuellement chef du London Symphony Orchestra.

Nous souhaitons pouvoir applaudir bientôt ces deux artistes sur les scènes françaises.

UN ANIMATEUR MUSICAL

Après sept années « d'animation musicale » aux Affaires Culturelles, Michel Briguet reprend des activités personnelles. Ses fonctions officielles ne l'ont jamais empêché de rester en embayage direct sur les faits, d'enrichir encore chaque jour une expérience déjà sans égale. Bien avant que cela ne soit « dans le vent » — et parallèlement à de très diverses activités « classiques » menées en collaboration avec maints organismes officiels ou officieux — Michel Briguet avait porté la musique dans l'innombrables lieux écartés alors des routes musicales : villages ou comités d'entre-

prise, hôpitaux ou centres de vacances, collèges ou foyers « d'anciens » recurent sa visite par nombreuses centaines. Sur ces terres alors en friches (mais combien le restent encore !) il acquit une compétence unique de « généraliste », sans cesse aiguës par un intérêt permanent envers ses interlocuteurs, vitalisée par une curiosité insatiable.

Quel que soit le sujet de ces « présentations musicales » c'est cette même vitalité, ce même don de contact qui les anime et leur imprime une exceptionnelle force d'impact auprès des auditoires les plus différents.

ÉDITIONS CHOUDENS

38, rue Jean-Mermoz - PARIS-VIII^e
Tél. : 266-62-97 et 266-68-75

TRILLON

— 100 lectures instrumentales pour violoncelle .. 21,80
— 100 lectures instrumentales pour contrebasse .. 21,80
— Solfège pratique et premières lectures instrumentales pour la guitare .. 16,95
— Solfège pratique pour les instruments à clavier et la harpe (en 3 volumes) 13,00

SOUBEYRAN

— Vingt leçons de solfège (en 4 volumes) 20,00
ŒUVRES D'ALBENIZ transcrites pour guitare par SIERRA
— Rumeurs de la calata 15,00
— Mallorca 15,00
— Zambra granadina 15,00
— Granada 16,00
— Torre Bermaja 16,00
— Asturias 17,00
— Automne

BEHRMANN-PENDLETON

— Alphabet pour la flûte à bec 12,50
— Plan d'étude gradué 12,50
— Pour un approfondissement du jeu de la flûte à bec

HODY — UNE NOUVELLE COLLECTION DE SOLFÈGES

— Balbutiement 12,00
— Alphabet 12,00
— Le baby musica 12,00

Prix H.T.

Pour le centre musical de Toucy

Tableau d'honneur des sociétés pour Toucy
Ont versé pour les travaux d'aménagement :

Société des Auteurs et Compositeurs (SACEM) Paris	14.500 F
Union Grand Duc Adolphe de Luxembourg (Grand Duché de Luxembourg)	4.000 F
Société Musicale de La Charité-sur-Loire	1.000 F
Comité des Fêtes de Strasbourg	1.000 F
Conservatoire de Moulins (Allier)	300 F
« Les Cadets » La Ville du Bois	250 F
Amicale Harmonie d'Aurillac (Cantal)	200 F
Union Musicale de Château-Thierry	200 F
Harmonie Municipale de Colombes	200 F
Harmonie Municipale de Vichy	200 F
Harmonie Municipale de Montluçon	200 F
Amicale « Lyre Moulinoise », Moulins	200 F
Musique Municipale de Chenove (Côte-d'Or)	150 F
Harmonie Municipale de Pantin	150 F
« Estudiantina » Ajaccio (Corse)	100 F
« Les Fifres Roannais », Roanne (Loire)	100 F
Fanfare Municipale Witry-les-Reims	100 F
Société Musicale Saint-Seurin-sur-l'Isle (Gironde)	100 F
Harmonie Antiboise	100 F
Musique Municipale d'Ajaccio	100 F
Fanfare Municipale de Challes-les-Eaux	100 F
Harmonie de Charleville-Mézières	100 F
Union Musicale de Revin	100 F
Harmonie de Rosny-sous-Bois	100 F
Société Musicale de St-Seurin-sur-l'Isle	100 F
Harmonie Municipale de Decize	100 F
Harmonie Estudiantina de l'Académie Orléans-Tours	100 F
Les Enfants de l'Avenir de Rigny-Ussé	100 F
Musique d'Amboise (Indre-et-Loire)	100 F
Musique Municipale d'Angers (Maine-et-Loire)	100 F
Société Musicale Ste-Florine (Hte-Loire)	20 F

DONS DES FEDERATIONS

Fédération des Sociétés Musicales de l'Yonne	2.000 F
Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest	1.500 F
Fédération de Franche-Comté et Terr. de Belfort	1.000 F
Fédération Orléanais-Berry	1.000 F
Fédération des Sociétés Musicales de Moselle et Meurthe-et-Moselle	1.000 F
Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne	500 F
Fédération des Sociétés Musicales du Centre	500 F
Fédération des Sociétés Musicales de Côte-d'Or	500 F
Fédération de l'Île-de-France	500 F
Fédération des Sociétés Musicales de la Loire et de la Haute-Loire	500 F
Fédération des Sociétés Musicales du Gers	300 F
Fédération des Sociétés Musicales d'Alsace	300 F
Fédération des Sociétés Musicales des Ardennes	250 F
Fédération des Sociétés Musicales de Picardie	250 F
Association des Chorales d'Alsace	200 F
Fédération Musicale Champagne et Meuse	200 F
Fédération des Sociétés Musicales du Midi	150 F
Fédération Bretagne - Anjou	150 F
Fédération Région de Brioude	100 F
Fédération des Sociétés Musicales des Alpes de Haute Provence	100 F
Fédération des Sociétés Musicales de Hte-Garonne	100 F
Fédération des Sociétés Musicales de Vaucluse	100 F
Fédération des Stés Musicales de Seine-et-Marne	100 F

LE COIN DES JEUNES

(Suite de la page 1)

résonances auprès des musiciens, ne serait-ce que Le Martyre de Saint-Sébastien qui offrit à

Claude Debussy l'occasion de montrer un aspect inoubliable de son génie.

La Ville Morte devait connaître une destinée lyrique française connue seulement par un cercle restreint sous sa forme originale la pièce comprenait cinq actes. Elle fut écrite pour Sarah Bernhart, qui la créa le 21 janvier 1898 au théâtre de la Renaissance, entourée d'artistes de grand talent. Elle fut reprise par Eléonora Duse qui la diffusa largement dans ses tournées. Dix ans plus tard, le poète italien établissait une version nouvelle, condensée et destinée à une partition musicale. Celle-ci devait faire naître une affectueuse collaboration entre Nadia Boulanger et Raoul Pugno.

Si ce dernier reste beaucoup plus connu par sa qualité de « pianiste au toucher de velours », il faut reconnaître que sa haute

culture et son expérience de musicien se sont heureusement adjoints aux dons peu communs de Nadia Boulanger.

Cette réalisation nous fait songer à ces œuvres théâtrales qui ont honoré notre musique française et qui marquent le début de ce siècle. Nous les avons rencontrées ici et je veux évoquer

Prométhée, Pelléas et Mélisande, Ariane et Barbe Bleue, Pénélope...

La Ville Morte, de Nadia Boulanger et Raoul Pugno, est imprégnée du même élan de poésie, de sensibilité, de sincérité.

Pourquoi cette partition qui, par son sens dramatique et symbolique s'adresse à notre réceptivité émotive, n'est point connue depuis l'achèvement de l'esquisse musicale dont la lecture produisit une vive impression sur ceux qui eurent le bonheur de l'entendre ?

C'est là que nous devons évoquer une suite d'événements très douloureux qui devaient nous priver de ce chef d'œuvre.

En janvier 1924, Raoul Pugno

Consortium Musical - Editions Combre

24, boulevard Poissonnière - 75009 PARIS

(ex-Philippo)

Tél. 824-89-24 - 246-52-22 — C.C.P. Paris 286.25

ENSEIGNEMENT

SOLFEGES — DICTEES — TRAITES

AUBANEL	Solfège rythmé, 1er livre.
BOURNONVILLE	100 dictées progressives à 1 et 2 voix alternées.
BOUTIN	Cours pratique de solfège, 1er, 2ème et 3ème volumes.
CLASSENS	Solfège des débutants en clé de sol, en 2 cahiers.
"	Solfège clé de fa.
"	Solfège clés de sol et fa.
DUMONT M.	200 dictées musicales faciles et progressives.
EHRMANN	Abrégé de la théorie, 4 cahiers.
FOURNIER	Cours primaire de musique, devoirs en 8 cahiers.
NOEL GALLON	95 dictées très faciles et faciles.
HAUCHARD, LAVAGNE et SCHLOSSER	Exercices élémentaires de lecture musicale à 2 voix.
LANTIER et P. MAURICE	Complément du traité d'harmonie de Reber.
LANTIER et P. MAURICE	Réalisations des devoirs contenus dans le complément.
LEMARIE	Théorie élémentaire.
"	Solfège élémentaire.
MAYEUR	Cahier de devoirs, 8 cahiers (de 0 à 7).
"	Cahier de réponses (de 1 à 7).
"	Théorie.
MERLOT	Manuel pratique de lecture, étude des clés de sol, fa, ut.
"	Nouveau solfège progressif rythmé et chanté.
"	62 leçons de solfège (mélange clés de sol et fa).
"	Traité rythmique.
MINARD	Petit solfège à 1 voix en 2 cahiers.
MOREAU	40 leçons de solfège préparatoire clés de sol et fa.
"	Solfège avec accompagnement.
NERINI Emmanuel	Notions préparatoires de théorie musicale.
"	Année scolaire de musique.
NERINI Emile	Précis de théorie musicale.
"	Questionnaire correspondant au précis.
OULLIE	Mon premier solfège.
"	Théorie simple et pratique.
PANSEON	ABC du solfège.
"	Suite de l'ABC.
PETITJEAN	Traité d'harmonie élémentaire.
REBER	Traité d'harmonie.
REUCHSEL	Solfège en 17 volumes.
"	Avec accompagnement de piano Nos 1 et 2.
"	Abrégé de la théorie.
"	Grande théorie.
SALMON	Cours complet d'harmonie (méthode simplifiée).
SCHWARTZ	Traité théorique et pratique de lecture musicale en 2 volumes.
"	Année préparatoire de solfège.
THOMAS	Solfège progressif, cahiers 1 et 2.
VIGNOLO	Solfège élémentaire.
"	50 leçons de solfège.
"	La mesure en 2 volumes.
WORSCHER	Solfège appliqué à la guitare en 2 cahiers.

METHODES - ETUDES : PIANO

AUBANEL	30 études rythmiques (instruments à clavier).
CLASSENS	Méthode de piano (célèbre méthode pour débutants).
"	Le piano classique en 7 volumes (ABCDEFG).
"	Mon clavier (célèbre méthode).
COULPIED-SEVESTRE	Le piano classique hors série H.20 - H.21 - H.22.
G. de LAUSNAY	Le piano classique en 4 volumes.
DESCAVES	Méthode de piano.
DUMONT	Ecole du piano à 4 mains, 3 cahiers.
MARTIN	Petites études sur des airs connus.
NERINI Emmanuel	Etudes mélodiques.
"	Gammes et arpèges.
ROUSSEAU	Gammes majeures et mineures.
SCHMOLL	Méthode de piano en 5 volumes.
STAUB	Cours de piano, 3 volumes.
"	Gammes majeures et mineures (en feuilles).
SURLOPPE	Traité de gammes pour les jeunes.

METHODES : INSTRUMENTS

BOUCHE et ROBERT	Méthode de trompette « Le Trompettiste ».
CALMEL Jean	Méthode de clarinette « Le Clarinetiste ».
CAURETTE André	Méthode de hautbois « Le Hautboïste ».
MERLOT	Méthode de saxophone « Le Saxophoniste ».
RULLIER	Méthode d'accordéon « L'Accordéoniste ».
WORSCHER	Méthode de flûte à bec.

quittait ce monde alors qu'il était en possession d'un talent admiré dans le monde entier. En août 1914 éclatait cette guerre, que nous rencontrons souvent dans cette chronique. Avant son armistice, le 15 mars 1918, Lili Boulanger, a vingt-quatre ans, quelques jours avant Claude Debussy, allait rejoindre ces génies qui ont ou nous donner, malgré la rigueur de leur destin, ce que d'autres n'ont pu exprimer dans le courant d'une vie normale.

Alors, Nadia Boulanger, dominant ce dessein avec un courage exemplaire, voulut laisser à sa chère disparue la suprématie du compositeur. « Je ne suis pas compositeur » disait-elle dernièrement, lorsque je l'ai sollicitée par l'intermédiaire de ma fille qui avait conduit les répétitions de Faust et Héloïse de Lili Boulanger pour une reprise sur les ondes de l'ex-ORTF.

Il est probable que La Ville Morte restera un joyau méconnu puisqu'il est inachevé et que l'époque actuelle ne se prête pas à la diffusion d'une telle œuvre malgré le vœu de Gustave Samazeuilh que je tiens à exprimer :

« Si noble, si rare que soit le désintéressement d'une telle attitude, permettra-t-elle à un camarade plus âgé, dont elle sait depuis bien longtemps la fidélité affectueuse, de l'assurer que sa petite sœur si vite partie et toujours si clairvoyante, lui dirait avec lui que son devoir non seulement vis-à-vis d'elle-même mais vis-à-vis des mémoires de ses collaborateurs disparus — un grand poète ami de notre pays, un musicien et un grand interprète de chez nous — est de terminer dès qu'elle le pourra l'instrumentation restée inachevée de La Ville Morte. Vu ses multiples apostolats, une aide d'argent qualifiée et facile à trouver pour-

rait, au besoin, lui alléger la besogne matérielle. »

Ceci fut écrit en 1942 (« Musiciens de mon temps », Gustave Samazeuilh - Editions Marcel Daubin - Paris)

Je n'ajouterais rien d'autre, par respect envers la noble artiste, que de citer encore sa Rhapsodie pour piano et orchestre ainsi qu'un cycle de mélodies, en collaboration avec Raoul Pugno, sur les merveilleux poèmes de Verhaeren, Les Heures Claires. Enfin des pièces liturgiques pour orgue.

Nadia Boulanger a été professeur à l'Ecole Normale de Musique de Paris de 1920 à 1939. Elle enseigna aux Etats-Unis et, à partir de 1945 au Conservatoire de Paris. Depuis 1950 elle dirige le Conservatoire Américain de Fontainebleau où elle enseignait depuis 1921.

(à suivre)

PIERRE PAUBON.

Manifestations 1975

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	CONCOURS	S'ADRESSER
29, 30 novembre 75 16 et 17 mai 1976	BETHONCOURT (Doubs) PATAY (Loiret)	Concours National d'Accordéons, au Foyer de l'AITM. Concours International - Harmonies, Fanfares, Batteries.	M. Baudier Raymond, 6, impasse Pascal M. Menissier, directeur de la Musique, 45310 Patay.
26 et 27 juin 1976	AIACON (Saône-et-Loire)	Concours.	M. Bouillot Marcel, 19, rue Dr.-Rebillard, 71200 Le Creusot. Confédération Musicale de France, 121, rue Lafayette, 75010 Paris.
19 et 20 juin 1976	VICHY (Allier)	Concours C.I.S.P.M. réservé aux Harmonies (une par nation) désignées par leur Fédération nationale. Attribution de la Lyre d'Or de Vichy.	
CONGRES			
30 et 31 août 1975	CHATELGUYON (Puy-de-Dôme)	Rassemblement National des Anciens de la Musique Nationale des Chantiers de la Jeunesse.	M. Pierre Robert, 14, rue Croisier, 63200 Riom
12 octobre 1975	PORTES-LES-VALENCE (Drôme)	Assemblée Générale Union Départementale.	M. Garnier, président, 3, avenue de Romans, Valence.
12 octobre 1975	MODANE (Savoie)	Assemblée Générale Union Départementale.	M. Adam, 214, résidence La Madeleine, Moutiers.
19 octobre 1975	TOURNON (Ardèche)	Assemblée Générale Union Départementale.	M. Constantin, quartier Chambourin, 07100 Annonay.
25 octobre 1975	LYON (Rhône)	Assemblée Générale Union Départementale.	M. Bernard, président, 284, rue Vendôme, Lyon.
26 octobre 1975	BONNEVILLE (Haute-Savoie)	Assemblée Générale Union Départementale.	M. Delzant, 6, avenue de Genève, Annecy.
26 octobre 1975	GAP (Hautes-Alpes)	Assemblée Générale Union Départementale.	M. Marcellin, avenue de la Gare, 05200 Embrun.
FESTIVALS			
15, 16, 17 août 1975	GOMELANGE (Moselle)	Festival de Musique.	M. Zutterling Jean, 63, Grand'Rue, Gommelange 57235 Boulay.

Pour les Sociétés de Musique voyageant avec leur autocar

S. C. T. T. V. TRANSATOUR

L'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose un séjour à PARIS de deux jours avec visite de Paris et de Versailles, avec guide, tour sur la Seine en bateaux-mouches, hôtel et repas. Possibilité d'organiser une soirée au théâtre sur demande. Au prix de 127 F par personne (groupe de 40 personnes minimum).
Pour tous renseignements : S.C.T.T.V. TRANSATOUR, 34, rue de Lisbonne, 75008 PARIS — Lic. 183 — Tél. 522.83.37

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 5 F la ligne de 32 lettres, signes ou intervalles - T.V.A. (20%)

Nous ne transmettons que les lettres avec enveloppe timbrée.

OFFRES D'EMPLOIS

■ Ville de DECIZE (58300), 3.000 h., recrute chef de musique municipale (Harmonie avec tambours et clairons), pour direction et formation élèves. Logt assuré. Traitem. 60% indice brut 289, échelle fonctionnaires. Poste libre le 1er-11-1975. S'adresser mairie de DECIZE (Nievre).

■ URGENT - Musique municipale de MONTOIRE-SUR-LE-LOIR, demande un chef de musique pour diriger l'Harmonie. Ecr. M. Roger SIGNORET, 33, rue Saint-Oustrille, 41800 MONTOIRE-SUR-LOIR. Tél. 82.04.44.

■ RECHERCHE musicien instrument harmonie. Profession secrétaire général mairie, à LA CLAYETTE, 71800.

■ Harmonie de BAZOCHES-LES-GALLERANDES, 80, rue de Paris, cherche directeur assurant secrétariat de mairie (2.000 à 3.000 hab.). Logement assuré. S'adresser à M. le maire.

■ VILLE DORTHEZ (Pyrénées-Atlantiques), recrutement d'un directeur d'harmonie municipale, assurant le fonctionnement de l'école de musique. Emploi à temps complet. Statut municipal. Age de 30 ans au moins et de 45 ans au plus. Adresser dossiers candidatures avec C.V., titres et références à M. Jean CAMOU, président H.M.O., av. Beldair, 64300 ORTHEZ.

■ Ville d'UGINE (Savoie) recherche pour Harmonie, directeur assurant monitorat école primaire - professeur école de musique de l'Harmonie. Logt assuré, statut municipal. Titularisation possible. Adresser C.V. et prétentions à M. GERFAUX Jean-Louis, 31, avenue André Bringuollet, 73400 UGINE.

DEMANDES D'EMPLOIS

■ 1er Prix de Conservatoire cherche direction école de musique et harmonie. Sérieuses références. Etudiez toutes propositions. Ecr. journ. sous No 240.

■ 1er Prix contrebasse, certifieur solfège Conservatoire national. Prix excellence: piano, orgue, contrebasse Conservatoire municipal agréé, agréé éducation musicale. Direction chorale. RECH. URGENCE CREATION OU EMPLOI. école de musique, temps complet, rentrée scolaire septembre. Ecr. journ. sous numéro 241.

Prof. guitare cherche enseignant sérieux. Conservatoire ou école de musique. Ecrire au Journal No 242.

DIVERS

■ Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrit F.-P. LOUP, Roquefort-les-Pins (Alpes-Maritimes). Timbre réponse.

■ Réalisation de disques, bandes cassettes à partir de vos propres enregistrements ou de nos prises de son sur place: par spécialistes (le studio vient à vous). M. MOUREAUX - NERY, 92, rue de la Pompe, 75116 Paris. Tél.: 553.47.15.

Pour harmonies et fanfares :

1) « ROYAN - LA ROCHELLE », pas redoublé avec tambours et clairons, morceau d'ensemble au concours de musique de Meslay-du-Maine le 6 mai 1973; 2) « Salut du 117ème R.I. », Marche avec tambours et clairons, morceau d'ensemble au Congrès de la Fédération Musicale des Ardennes le 23 juin 1974; 3) « POURQUOI PAS », Allegro de concert, très brillant. Chaque morceau orchestre complet avec conducteur. Harmonies: 20 F. Fanfares: 17 F. Parties séparées: 1 F envoi franco. Remise 10% aux Sociétés. M. A. BONTEMPS, Auteur-compositeur, 10, rue Pasteur, 53600 EVRON.

OCCASIONS

■ Recherche tous instruments de musique. M. René TUVÉRI, 3, rue Eugène-Jumin, 75019 PARIS. Tél. 206.09.61.
■ VENDS cor descendant Fa-Si b, bon état Ecr. journal sous numéro 242.
■ CHERCHE Saxophone SOPRANO, d'occasion. Ecr. M. F.-R. DEQUEVEY, à POMMIERS, 022000 SOISSONS.

ACHETEZ
LE MACARON
AUTOCOLLANT

SOLFÈGES

Quelques nouveautés :

Ameller : 23 LECTURES CHANTÉES PROGRES-
SIVES, clé de sol, fa et ut 4° en 2 cahiers :
Cahier I : leçons 1 à 12 (f à mf)
avec accompagnement 26,20
sans accompagnement 6,60
Cahier II : leçons 12 à 23 (f à mf)
avec accompagnement 26,20
sans accompagnement 6,60

Bourez : ACTIVITES ET DIVERTISSEMENTS, sol-
fège mélodique et percussion classique
en 5 clés :
1er livre, clé de sol 13,30
2ème livre, clé de fa 17,70
3ème livre, clé d'ut 17,70
4ème livre, clés d'ut 1ère et 3ème
mélangées 17,70

Cardin : SOLFÈGE RYTHMIQUE, 2 volumes sans
accompagnement en clé de sol (f à d) :
1er volume, mesures simples 12,50
2ème volume, mesures composées, 10,20
Les mêmes sur 3 clés mélangées
(sol 2ème, fa 4ème et ut 4ème) :
3ème volume, mesures simples 12,50
4ème volume, mesures composées 10,20

Huguet : LA LECTURE MUSICALE DISSOCIEE
A - Le rythme parlé, 5 cahiers, cha-
que 7,90
A 1 : Débutant et préparatoire. —
A 2 : Élémentaire I. — A 3 : Élémentaire II. — A 4 : Moyen I et II.
A 5 : Supérieur.

B - La lecture des clés, 5 cahiers, chaque 7,90
B 1 : Début (clé de sol) et préparatoire (clés de sol et fa mélangées). — B 2 : Élémentaire I (clés de sol et fa séparées). — B 3 : Élémentaire II (clés de sol et fa mélangées). — B 4 : Moyen I et II (clés de sol et de fa séparées et mélangées, clés d'ut 4ème, 3ème, 1ère séparées). — B 5 : Supérieur (clés de sol et de fa séparées et mélangées, clés d'ut 4ème, 3ème, 1ère séparées).

Le Prev. MUSIQUE : Chants et rythmes en 6 ca-
hiers progressifs :
Initiation A : Rythme, notes, intona-
tion 10,20
Initiation B : Chants, gammes et pul-
sations 10,20
Cahier I : degré débutant 10,20
Cahier II : degré préparatoire 10,20
Cahier III : clés de sol, fa et ut 4ème. 11,70
Cahier IV : clés de sol, fa, ut 4ème
et 3ème 10,20

Vachey : COURS D'ENSEIGNEMENT MUSICAL
GENERAL :
Cours initial (1ère année) — Cours
préparatoire (2ème année) — Cours
élémentaire (3ème année).
— 6 volumes de Lectures chantées sans
accompagnement (élève), chaque 10,20
— 6 volumes de Lectures chantées avec
accompagnement (Maître), B 1, D 1
et B 3, chaque 46,60
D 2 41,30
B 2 et D 3, chaque 55,20
— 3 volumes de Lectures rythmiques
(avec lignes supplémentaires), cha-
que 9,50
— 3 volumes de Dictées, chaque 6,60
— 3 Fichiers de notions théoriques (fi-
ches couleurs sous portefeuille),
chaque 9,50

Weber (A.) : LECONS PROGRESSIVES DE
LECTURE ET DE RYTHME :
Volume 1 : clé de sol et début clé
de fa 11,70
Volume 2 : clé de sol et de fa 4ème
ligne 11,70
Volume 3 : mélange des clés sol
2ème et fa 4ème, début clé d'ut
1ère et 4ème ligne 11,70
Volume 4 : clés d'ut 4ème ou 1ère
ligne, mélange des clés de sol
2ème, fa 4ème et ut 4ème ou 1ère
ligne 11,70
Volume 5 : clés d'ut 3ème et ut 4ème
ou 1ère ligne, mélange des 5 clés. 13,10
Volume 6 : clés d'ut 2ème et fa 3ème
ligne, mélange des 7 clés 13,10

Catalogue « Enseignement des Conservatoi-
res et Ecoles de Musique » sur demande.

ALPHONSE LEDUC

175, rue Saint-Honoré - 75001 PARIS - 260.48.61

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette
rubrique sont insérés
sous la responsabilité
du président
de chaque Fédération

LAISNE

Grand concert donné à Luxem-
bourg par l'Orchestre Harmono-
Symphonique de LAON

C'est par une réussite parfaite que s'est soldé le voyage à Luxembourg de l'Orchestre Harmono-Symphonique de Laon.
Pour recevoir la société, de nombreuses personnalités s'étaient déplacées, et le motif est agréable de citer tout particulièrement le premier échevin et les membres du conseil de Luxembourg, M. le vice-président de la Chambre des députés, M. le directeur des Relations extérieures, etc.

Dès leur arrivée, les musiciens et leurs familles firent une excursion très confortable à l'intérieur de la ville fortifiée.
Une autre excursion à pédestre, celle-là, devant suivre le repas. Le concert fut lieu sur le kiosque de la place d'armes.
Le public était venu nombreux, et il fut chaleureux et même enthousiaste.

Trois magnifiques gerbes de fleurs furent remises par différentes personnalités à M. Roger Thirault, directeur de l'Orchestre.
Celui-ci ramit ensuite une autre gerbe de fleurs au monument aux morts, au nom de sa société, et en présence de la fanfare Grand-Ducal de Luxembourg et de l'Harmonie municipale de Laon qui participèrent à cette cérémonie.

Puis, ce fut la réception officielle présidée par M. l'échevin de Luxembourg, auquel s'étaient joints de nouveaux les plus hautes personnalités, parmi lesquelles on reconnaissait M. le vice-président de la Chambre des députés, M. Picard, directeur des Relations extérieures, bien connu des amis de la C.M.F., et le président Schumacher, ainsi que le directeur Clément.

Au nom de M. Guy Sabatier, maire de Laon et conseiller général, M. Roger Thirault remit au Conseil des échevins de Luxembourg, la médaille de la ville de Laon, ainsi que différents cadeaux offerts par sa société.

Dans les différentes attentions, fut rendu hommage aux promoteurs de cette manifestation, et tout particulièrement à M. André David, trésorier de l'Orchestre harmono-symphonique, M. Jean Norret, secrétaire, et M. Michel Delzanne, secrétaire adjoint.

Du côté luxembourgeois, le président Schumacher et M. Grotten furent honorés.

Puis, les responsables luxembourgeois dirent leur joie d'accueillir un orchestre de la classe de l'Harmonie municipale de Laon et leur étonnement de constater d'un tel ensemble dans une ville de 30.000 habitants.

Ils se féliciteront de recevoir M. Roger Thirault, bien connu au Luxembourg... et qui apportait également le soutien amical des musiciens de la C.M.F.

Celui-ci remercia les différentes personnalités et tous les musiciens luxembourgeois de leur accueil et de leur participation.

Il souhaita que des relations plus suivies s'établissent entre l'ancienne capitale de la France et le Grand-Duché du Luxembourg.

Enfin, il se félicita d'avoir joué l'après-midi devant une foule aussi dense, et parmi laquelle se trouvaient de très brillants musiciens qui s'étaient déplacés spécialement pour cette audition et en particulier le commandant Thorn, ex-chef de la musique Grand-Ducale.

Cette réception, sympathique et amicale, termina un voyage en tous points réussi, et qui apporta à l'étranger la preuve de la vitalité et de la qualité de la musique en notre pays.

Chorales d'Alsace

ALSACE

Forte participation au 27ème Concours de Chant Choral de Mulhouse

Forte participation au 27ème concours de chant choral de Mulhouse. M. le Préfet, était représenté par M. Fullgraff, attaché culturel à la Préfecture du Haut-Rhin.

Les grands prix aux C.E.S. de Luttrbach et Masevaux

Le théâtre municipal de Mulhouse, celle de plus d'un millier de jeunes chanteurs venus participer au 27ème concours de chant choral du Haut-Rhin, organisé par l'association des sociétés chorales d'Alsace (ASCA).

Tout l'après-midi, 24 groupes (contre 21 l'an passé) ont fait démonstration de leur talent devant le jury présidé par M. Muller, professeur à Colmar, en présence notamment de MM. Fullgraff, attaché culturel à la préfecture du Haut-Rhin.

Le but de ce concours, la plus importante manifestation du genre dans le département, consécration des efforts de centaines d'éclores est de promouvoir le chant choral, de provoquer l'émulation, a expliqué M. Moerlen, dynamique président de l'ASCA.

Le palmarès fut proclamé vers 18 h. Deux chorales (CES Luttrbach et CES Masevaux) se sont vu attribuer les grands prix : un vase de Sèvres offert par le ministère des Affaires culturelles.

Toutes les formations du palmarès ont reçu une coupe de l'ASCA, sauf l'école de filles de Munster (coupe P. Pfimlin), lycée mixte de Munster (challenge Mme Pfimlin), Institut Sonnenberg, de Curspach (coupe député Weisenhorn), CES Elbeaueville (challenge ville de Mulhouse), CES Mauliac de Wiltzenheim (coupe Mike), CES « Pfeffel », Colmar (challenge du préfet du Haut-Rhin).

MUSIQUES D'ALSACE

Congrès de l'Association des Chorales d'Alsace à STRASBOURG, 26 et 27 avril 1975.

C'est à Strasbourg, capitale de l'Alsace, chef-lieu du département du Bas-Rhin, siège du conseil de l'Europe, que l'association a réuni ses délégués pour l'assemblée générale de 1975.

La veille du congrès : Le président de la société « Fraternelle » de Strasbourg - Montagne-Verte, M. J. Hotz, assisté de quelques membres de son comité, accueille, à partir de 16 h., les membres du Conseil et de la Commission de musique à l'Hôtel Pax, rue du Fg National à Strasbourg-Centre.

A 17 h., cérémonie au monument aux morts, place de la République, devant un nombreux public et en présence de la chorale « Fraternelle » au grand complet, comptant dans ses rangs trois jeunes filles portant le costume alsacien, le président de l'association, M. Moerlen, dépose une belle couronne, rendant hommage à la mémoire des morts des deux guerres ainsi que de tous nos chers disparus.

A 17 h. 45, réception dans les salons de l'hôtel de ville par l'adjoint au maire, M. Busse, entouré de M. le député René Raduis et du conseiller général, M. Emile Koehl. M. Hotz, président de la chorale organisatrice, remercie chaleureusement la municipalité de l'honorable accueil réservé aux délégués des diverses sociétés culturelles de la région. Des allocutions fort piquées sont prononcées par MM. Busse et Moerlen. Les chanteurs de la « Fraternelle » sous l'habile direction de M. Munch, interprètent ensuite avec une vivace expression, deux chœurs :

« Ce mois de mai » et « Voici le vert et beau mai ». Autour d'un buffet fleuri et richement garni de spécialités alsaciennes et autres, très appréciées par les invités, se forment des groupes de personnalités et chanteurs, les délégués de l'association expriment leur gratitude à l'adresse de M. le maire de la ville de Strasbourg, Pierre Pfimlin, pour avoir bien voulu accorder son haut patronage à cette belle réunion.

Les membres du conseil et de la commission de musique se réunissent à 19 h. 30, à l'hôtel Pax pour une séance de travail ayant à l'ordre du jour un seul point : la préparation de l'assemblée générale du lendemain.

Le congrès : Lieu de rencontre « Centre culturel et sportif » foyer St-Arbogast, rue des Mérovingiens à Strasbourg-Montagne-Verte.

ORDRE DU JOUR

- 1) Allocution de bienvenue de M. J. Hotz, président de la Chorale « Fraternelle » de la Montagne-Verte ;
- 2) Ouverture du congrès 1975 par le président Alfred Moerlen ;
- 3) Appel des sociétés ;
- 4) Lecture du PV du congrès de Mulhouse en 1974 par M. J.-P. Moser ;
- 5) Rapport du trésorier général de l'Association, M. Aimé Moser : — rapport des vérificateurs des comptes, — décharge au trésorier, — désignation de deux vérificateurs pour le nouvel exercice ;
- 6) Fixation des cotisations ;
- 7) Rapport du service des récompenses et distinctions par M. André Jung ;
- 8) Décharge au conseil pour la gestion 1974 ;
- 9) Renouvellement partiel du Conseil et de la Commission de Musique ;

Conseil : membres sortants rééligibles : MM. Dieret, Schmitt, Vonarb.

Commission de Musique : membres sortants rééligibles : MM. Fenninger, Fischer, Robert, Munch.

10) Exposé de M. Jean-Louis Weber des enseignements de la journée de chant choral de Sélestat :

- 11) Les concours de chant choral scolaire : Centre de Mulhouse le 23 avril 1975 (M. Alfred Moerlen), Centre de Strasbourg le 28 mai 1975 (M. Claude Hebling) ;
- 12) Festival de chant choral de la jeunesse à Colmar le 11 mai 1975 (M. Joseph Muller) ;
- 13) Fixation du congrès 1976 ;
- 14) Résultat et synthèse du questionnaire ;
- 15) Le bulletin de l'Association et le répertoire de nos chorales (M. Joseph Muller) ;
- 16) Divers et fin des travaux ;
- 17) La Commission de Musique de l'Association chantante ;
- 18) Remise du drapeau de l'Association par la Chorale Alliance de Mulhouse au président de la Chorale Fraternelle Montagne-Verte ;
- 19) Réunion du conseil pour l'élection du bureau pour l'exercice 1975-76 à partir de 16 h. 30.

Les organisateurs, dès 8 h., accueillent les délégués de nos sociétés chorales dans la grande salle du centre culturel où se sont déjà réunis les membres de la commission de musique et les chefs de chœur.

A 9 h. précises, le président de la chorale « Fraternelle », M. Hotz, souhaite une cordiale bienvenue aux chanteurs, remercie le député M. Rickert de sa présence ainsi que tous ses proches collaborateurs pour la préparation de ce congrès, en particulier la secrétaire Mme Ellane Hotz, qui recueillent des applaudissements très fournis.

Déjà les choristes de la « Fraternelle » sont en place pour chanter sous la direction de M. Roger Munsch « Ce mois de mai », interprétation hautement appréciée par tous.

A 9 h. 15, le président de l'Association, M. Alfred Moerlen, déclare ouvert le congrès. Il salue très cordialement les nombreux délégués venus des deux départements du Rhin, félicite les organisateurs de ce congrès qui, depuis des semaines, sont sur la brèche pour assurer la réussite. Il se réjouit de citer devant l'assemblée la belle réception à l'hôtel de ville en présence de nombreuses personnalités et met l'accent sur la si belle cause que nous cultivons et que nous avons à défendre « Le Chant choral ».

Le secrétaire général, M. Jean-Pierre Moser, procède à l'appel nominal de toutes les sociétés adhérentes. Sont représentés : Bas-Rhin, 25 sociétés sur 30 inscrites ; Haut-Rhin, 18 sociétés sur 24 inscrites.

La lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale ne soulève aucune observation, il est approuvé à l'unanimité. Le trésorier, M. Aimé Moser, présente le rapport financier de l'exercice 1974, passe en détail les recettes et les dépenses. La lecture du bilan fait ressortir que la situation financière est saine. Le compte rendu des vérificateurs, constatant l'exactitude et la régularité des opérations, la bonne tenue de la comptabilité, demande en conclusion qu'ils aient leur décharge. Le président remercie vivement le trésorier de son dévouement inlassable, de sa persévérance dans les efforts, des résultats positifs, garantissant la parité du magnifique bulletin « Chorales d'Alsace » et de l'organisation matérielle et annuelle des concours scolaires et festival de chant.

Sur proposition du président, l'assemblée générale donne décharge au trésorier pour la gestion 1974 et confirme dans leurs fonctions de vérificateurs de comptes

MM. Paul Girny et François Schlick pour l'année 1975.

Point No 6 de l'ordre du jour : Fixation des cotisations.

Le trésorier fait savoir que, selon la décision de la C.M.F. lors de l'assemblée générale du 7-3-75 à Paris, les cotisations fédérales et l'abonnement au journal de la C.M.F. seront augmentés à partir du 1er janvier 1976. La cotisation par société et par an, sera doublée soit de 10 F à 20 F. L'abonnement au journal passera de 10 F à 15 F, soit donc une augmentation annuelle de 15 F pour compte de la C.M.F. Par suite, le trésorier se voit obligé de proposer à l'Assemblée Générale le relèvement de la grille des cotisations, ajoutant 5 F au profit de l'Association et ceci avec effet à partir du 1er janvier 1976. Ainsi les cotisations, comprenant le service du bulletin « Chorales d'Alsace » et du journal C.M.F. seront fixées comme suit :

- Catégorie 1 Jusqu'à 20 membres : 75 F. (ancien taux : 55 F.) ;
- Catégorie 2 Jusqu'à 30 membres : 80 F. (ancien taux : 60 F.) ;
- Catégorie 3 Jusqu'à 40 membres : 85 F. (ancien taux : 65 F.) ;
- Catégorie 4, jusqu'à 50 membres : 90 F. (ancien taux : 70 F.) ;
- Catégorie 5, au-dessus de 50 membres : 100 F. (ancien taux : 80 F.) ;

L'Assemblée prend note et, tenant compte des augmentations de frais généraux (frais de PTT — papier — impression et autres) fait sienne la proposition du trésorier et décide l'augmentation selon tarif ci-dessus à l'unanimité moins deux abstentions (Hunlingue - Saint-Louis).

Le service des « récompenses » par la voix du responsable, M. André Jung, brosse le tableau des attributions de distinctions au cours de l'année 1974. Il fait connaître par ailleurs, les conditions d'obtention et les modifications décidées il y a quelque temps déjà par la C.M.F. et attire l'attention des secrétaires sur les points exposés dans le dernier bulletin No 44-45 - page 26.

Le président remercie M. Jung de son excellent rapport et soumet la gestion 1974 tout entière à l'approbation de l'Assemblée générale en la priant de donner décharge au conseil. Accord unanime. On procède alors au renouvellement partiel du conseil et de la Commission de Musique. Les sortants et rééligibles :

— MM. Dieret - Schmitt et Vonarb, du conseil ;

— MM. Fenninger - Munch, de la Commission de Musique, sont réélus.

Sur proposition et en accord avec l'Assemblée Générale, M. Gérard Foltz, directeur de la chorale des Enseignants de Strasbourg, entre comme conseiller technique à la Commission de Musique.

Les questions administratives étant liquidées, le député du Bas-Rhin M. Rickert, obligé de nous quitter pour aller remplir une autre mission, s'adresse aux congressistes en les assurant de son attachement grandissant à notre cause, lui-même étant président de la Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace, connaissant bien et mieux que quiconque les difficultés et nos soucis. Il soutient l'exemplaire déroulé de ce Congrès et nous assure de son appui personnel dans nos interventions auprès des autorités et Affaires Culturelles ayant pour but l'aide et le soutien au chant choral. Les congressistes remercient le sympathique député par un tonnerre d'applaudissements.

Après le départ, arrive M. Maréchal, attaché culturel au cabinet du Préfet, que le président M. Moerlen accueille avec grand plaisir. La présence de ces notabilités témoigne de l'intérêt et de l'importance qu'on attache en haut lieu à notre belle cause.

On passe au point No 10 de l'ordre du jour. M. Jean-Louis Weber donne un aperçu de la journée de chant choral de Sélestat, le 16 mars 1975 où 50 participants étaient réunis, animés par M. Choquet, directeur de chorale de Nancy. Il s'explique notamment sur la technique vocale, la préparation des indications, les effets de la monotonie, le changement de rythme et de la direction de la respiration, de la décontraction du travail vocal, de l'éducation de la voix et de la gymnastique de la bouche. M. Weber fait bénéficier l'ensemble des congressistes d'exercices pratiques qui sont concluants. Il les invite à assister nombreux à la prochaine journée, fixée au 25 mai 1975 au couvent d'Issenheim.

M. Maréchal, attaché culturel, devant présenter les excuses de M. le Préfet, retenu par une autre manifestation à l'occasion de la journée de la déportation. Il remercie, en son nom, les responsables de l'Association pour tout le travail fait sur le plan culturel et vise notamment l'organisation des concours de chant choral scolaire, les concours internationaux ainsi que les nombreux festivals, les mérites en provoquant la sensibilisation des jeunes envers la musique, de la formation de cadres de sociétés et les efforts déployés pour obtenir la perfection, la qualité du chant et de la musique, étant Berthoven, le célèbre compositeur, qui disait :

« Il n'aime pas les chemins qui fument »

« Il n'aime pas les méduses exposées au vent du nord »

« Et surtout pas les gens qui chantent faux ».

Les concours de chant choral scolaire :

Celui de Mulhouse s'est déroulé le 23 avril 1975 au théâtre municipal. 24 chorales avec un effectif total de 1.000 petits chanteurs se sont présentés devant le jury qui constate le niveau musical des prestations très élevé. Deux vases de Sèvres ont été attribués et remis par le président, M. Moerlen.

Le concours de Strasbourg est annoncé par M. Hebling pour mercredi le 28 mai 1975, il se déroulera au Palais des Fêtes de Strasbourg avec la participation de 28 chorales et un effectif de plus de 1.000 scolaires. M. Hebling recommande cette manifestation aux chanteurs de la région et sollicite leur soutien financier aux fins de doter ce concours de prix et de coupes. Le président félicite M. Hebling de son dévouement et de son zèle et souhaite plein succès à cette journée de gloire pour le chant choral.

M. Muller, président de la Commission de Musique, organise le 4ème festival de chant choral de la jeunesse le 11 mai 1975. A cet effet, le maire de Colmar, M. Rey, met le théâtre municipal à sa disposition, ce qui est, d'ores et déjà, garant d'un succès éclatant, avec une participation de 16 chorales, comptant environ 600 chanteurs, dont les lauréats de Mulhouse, la chorale du CEG de Luttrbach et celle du CES de Masevaux faisant dorénavant partie de la « Promotion de Sèvres ».

M. Fernand Fischer, Saverne, souligne l'activité des membres de la Commission de musique dans la préparation de toutes ces manifestations. Il relève la compétence et la force agissante de cette commission qui, à tout moment, est prête à aider, à seconder les directeurs de chorales qui auront des difficultés particulièrement graves.

Le président de la Commission, M. Muller, de son côté, invite à assister à la journée de chant à Issenheim et invite qu'un concours international est projeté pour 1977.

A 11 h 15, la séance est interrompue. Conformément au projet pour la visite de la ville de Grammes, les congressistes s'embarquent pour Strasbourg, visite remarquable grâce au guide éclairé qui savait faire revivre l'histoire du passé et du présent. Tous, sans exception, étaient enthousiasmés de ce qu'ils ont appris, entendu et vu.

Le banquet officiel, servi dans la salle du congrès, aida à mieux se faire connaître et à créer une ambiance fort agréable.

Au dessert, le Président, M. Moerlen, remercie son entourage, exprime sa gratitude, ses remerciements très cordiaux à la société organisatrice du congrès « La Fraternelle » qui, d'une façon admirable et exemplaire s'est déroulée jusqu'à présent. Il prie l'adjoint au maire, M. Busse, de bien vouloir transmettre à M. le maire de la ville de Strasbourg Pierre Pfimlin, sa reconnaissance pour l'accueil chaleureux et combien sympathique de samedi soir ainsi que pour ce fidèle attachement et soutien qu'apporte la municipalité de Strasbourg à la vie culturelle de nos sociétés.

Le congrès reprend son travail à 14 h 30. A l'ordre du jour figure la fixation du congrès 1976. Celui-ci devra se tenir dans le Haut-Rhin. Aucune offre n'étant faite, le conseil se charge de trouver la solution.

Au sujet du « questionnaire », M. Jean-Pierre Moser, secrétaire, rend compte des résultats. En possession des réponses partielles et ayant procédé au dépouillement, il donne lecture du bilan, de l'analyse des avis et suggestions et forme la synthèse. Le conseil décidera de l'application des propositions s'avérant utiles pour l'avenir des sociétés.

Bulletin et répertoire.

Vu les frais d'impression très élevés d'un seul bulletin, il est décidé de rééditer plus fréquemment une feuille de liaison informant les chorales des faits importants et marquants. Quant au répertoire, il est recommandé à la Commission de Musique de trouver des chœurs d'hommes donnant satisfaction aux goûts des chanteurs et au public. M. Munch, directeur, exprime le désir de faire le choix de deux ou trois chœurs, destinés à l'ensemble de nos chorales, qui pourront s'en servir et les interpréter lors de manifestations, de réunions et de congrès.

M. Fenninger, Haguenau, prêche l'union et la solidarité dans nos efforts, il alimentera plus de contacts avec d'autres mouvements, étant « Cœur Joie » pour exemple dont le grand animateur, M. Erwin Liszt dirigera la prochaine journée de chant à Issenheim. Ne serait-ce pas une occasion pour faciliter le rapprochement et les relations, il considère les chorales isolées, dissidentes et non-affiliées comme tôt ou tard condamnées et met, à cause de cela, toute sa confiance dans l'avenir d'une Association forte et unie.

L'ordre du jour étant épuisé, les chefs de chœur chantent pour les congressistes les chœurs « La Youtre » de Joseph Boyet et « l'Hymne » d'Albéric Zwissig, recueillant des applaudissements d'enthousiasme.

Sur ce, le président de l'Association procède à la remise de la bannière de l'ASCA à M. Hotz, président de la chorale « Fraternelle » de Montagne-Verte, qui en aura la charge jusqu'au prochain Congrès. Il invite les délégués à la soirée récréative offerte par la société organisatrice du Congrès à partir de 17 h 30 dans la même salle et déclare clos le congrès de 1975 à 16 h 30. Les membres du conseil

et de la Commission de Musique se retrouvent après dans une salle de réunion pour désigner le bureau de l'Association.

M. Moerlen, président, tire les conclusions de cette journée si bien remplie, dédiée au chant choral et félicite une fois de plus tous les participants, particulièrement ses proches collaborateurs et les organisateurs en se réjouissant de la bonne entente qui règne parmi les amis chanteurs.

Le Secrétaire général
J.-P. MOSER

BOUCHES-DU-RHONE

A l'Eglise Saint Calixte Concert par l'Orchestre Symphonique S.N.C.F. de Marseille.

Le 24 juin courant, l'Orchestre Symphonique S.N.C.F. de Marseille a fait entendre, sous la direction de Jean Rigaud, chef d'orchestre, son dernier concert de la saison 1974-75, en l'église Saint-Calixte, avec l'aimable autorisation de M. l'abbé Bos, curé de la paroisse.

* Nous pouvons dire que le programme éclectique de ce concert, faisant une part importante à la musique inspirée par la Provence, a enchanté l'auditoire qui n'a pas ménagé ses encouragements aux musiciens et à leur chef.

« L'Ouverture de Mireille » de Gounod ; « L'Arlesienne » de Bizet (extrait des deux suites d'orchestre) ont été rendus avec tout le soin possible par les musiciens pour qui des pages aussi célèbres et si près de notre cœur ont été l'occasion de faire montre de leur talent, conduits d'une main sûre par un chef, lui aussi enfant de Provence.

Un extrait des « Scènes pittoresques », de Massenet, « L'Angelus », complétait brillamment cette partie du programme. Nous n'omettrons pas de signaler l'interprétation remarquable des frères Gacharno, élèves au Conservatoire, qui se sont distingués dans les solis de flûte et de cor. Ils ont été chaleureusement applaudis et complimentés par l'auditoire.

Pour terminer cette soirée, l'orchestre a fait entendre la « Symphonie No 41 » de Mozart, « La Jupiter » ; l'un des derniers chefs-d'œuvre du Maître de Salzbourg a laissé présager l'attachement du romantisme et nous remercions Jean Rigaud et ses musiciens d'avoir, à notre avis, su rendre cette impression par leur application à respecter de leur mieux les intentions de l'auteur (nuances et mouvements).

Les diverses œuvres du programme ont été présentées et commentées par M. Barde, l'un des premiers violons de l'orchestre.

En résumé, ce dernier concert de la saison s'est terminé avec les encouragements des auditeurs toujours fidèles à l'O.S.M. Nous lui souhaitons tout le succès qu'il mérite grâce à la persévérance et au talent de son chef et de tous les musiciens.

Parmi l'auditoire, nous avons noté la présence, aux côtés de M. Joffroy, président de : M. le représentant de M. Tréde, directeur de la région S.N.C.F. de Marseille, empêché ; M. Vidal, ingénieur principal honoraire S.N.C.F. et Mme ; M. Annalbert, président de la Fédération des Sociétés musicales des Bouches-du-Rhône ; M. Mynard, secrétaire général de l'Harmonie des Cheminots S.N.C.F. de Marseille, et Mme, etc...

Centenaire de l'Harmonie Rognonaise

Le dimanche 25 mai 1975, l'Harmonie Rognonaise fêtait son centenaire.

Après avoir défilé dans les rues du village, elle se rendait à l'église où était célébrée la grand-messe à la mémoire de tous ses membres disparus.

A la sortie, devant le monument aux morts, après le dépôt d'une gerbe, le nouveau drapeau de l'Harmonie Rognonaise, offert par la municipalité, était remis par M. Alain Pinet, maire de Rognon, à son président, M. Robert Marignat, vice-président du Conseil Général des Bouches-du-Rhône, remettait au nom de celui-ci des médailles à MM. Dourrien Pierre, Chauvet Julien, Durrieu Elie, Trouche Joseph, Brun Jean, M. Clement Annalbert, président de la Fédération musicale des Bouches-du-Rhône, assisté de MM. Courrial et Firmin, respectivement président d'honneur et vice-président de la Fédération, décorait le nouveau drapeau de la médaille des cent ans, après une brillante allocution sur les services que rendent les musiques populaires et le peu de cas que l'on fait d'elles dans la société actuelle ; décorait également MM. Ginoux Guillaume, Chauvet Marcel, Lambert Simon, Linsolas Jean, de la médaille de bronze ; M. Lambert Antonin, médaille d'argent ; MM. Ginoux Roger et Pons Marius, médaille d'or ; MM. Chauvet Julien, Dourrien Pierre, médaille des vétérans.

Après cette émouvante cérémonie où bien des yeux se sont mouillés, un brillant concert, exécuté sous la baguette de M. Marius Pons, fut suivi d'un apéritif d'honneur.

Un banquet clôtura cette manifestation où l'on parla beaucoup de musique et où l'on évoqua des souvenirs.

On se sépara, tard dans la soirée, formulant le souhait que l'Harmonie Rognonnaise puisse dans cent ans fêter son 200ème anniversaire.

La Philharmonique de La Roque-d'Anthéron

Le 4 mai 1975 fut un grand jour pour la ville de la Roque-d'Anthéron : c'était le 147ème anniversaire de la fondation, en avril 1828, de sa musique.

Cette société, qui a tout naturellement traversé de nombreux régimes politiques et des guerres, intestines et autres, est le symbole de la supériorité de notre art sur les plans humanitaire et culturel.

Comme toute association, elle a des moments plethoriques, mais aussi des époques presque creuses.

Elle vient de reprendre son souffle, arrêté pendant quelques années, en se transformant en fanfare. Mais cela sera passager : juste le temps d'apprendre à une nombreuse jeunesse les rudiments nécessaires qui feront renaitre la Philharmonique du temps passé.

A cette formation, il a été adjoind un corps de très jeunes majorettes dénommé « Les Bleuets de Durance ». Fanfaristes et majorettes sont plus d'une centaine : aussi le défilé, dans les rues de notre ville, obtint un très légitime succès et les habitants vinrent non-présentation officielle sur le tertre breux assister à cette première dominé par la Maison du Peuple.

Morceaux de fanfare et mouvements de majorettes se succédèrent, dès 10 h. à la grande joie des habitants et des estivants.

Une remise de décorations suivit ces ébats. Après avoir retracé la vie passée de la Philharmonique, M. C. Roux, président actuel remet à M. Pastore, la médaille d'honneur d'argentée pour 33 ans d'activités dans les sociétés musicales. M. Poulet Charles, reçoit la médaille d'honneur dorée, 50 ans d'activités, des mains de son président. M. Onorattini, maire de la Roque-d'Anthéron, remet une médaille identique à M. Saint Pierre, et M. Paduano Alphonse, se voit attribuer la médaille en argent pour 21 ans de direction. M. Amalbert, président de la Fédération des B. du R. décoré M. Barbagli Gaston, suivant le rite consacré, de l'ordre de Chevalier d'Académie.

Dans un petit discours de circonstance, le président de la fédération, accrocha la médaille commémorative au drapeau, tout en signalant la haute portée morale de cet acte et en demandant aux deux plus jeunes musiciens actuels, encadrant le drapeau, de bien se rappeler la cérémonie de ce jour, car ils seront ceux qui nous remplaceront et qui auront la possibilité de raconter, au bicentenaire, ce qu'ils ont vu.

Un défilé permit de déposer une gerbe de fleurs au monument aux morts, entre les deux sonneries. Puis une vibrante Marseillaise écoutée dans un silence absolu.

Le cortège reprit sa marche vers la maison commune où un apéritif d'honneur remit en joie tous les assistants. Ce n'est que tard, dans la nuit, que les participants au banquet se séparèrent, après un dîner en service de table qu'en état d'amitié.

Le mot qui courut alors fut « à bientôt ».

CENTRE

ALLIER

Dimanche 29 juin 1975 — Festival Départemental de la Musique
Sept cents musiciens, des concerts à tous les carrefours
Les sociétés musicales du Bourbonnais s'étaient retrouvées à Charroux, pour un festival particulièrement réussi.

Dimanche dernier, Charroux, commune du canton de Chantelle, bâtie sur une hauteur d'où l'on découvre de vastes horizons, accueillait à l'occasion du Festival départemental de musique, quelque 700 musiciens représentant quatorze sociétés de musique de notre région. Ce festival départemental de musique, organisé par la Société musicale de Charroux, coïncidait avec le 100ème anniversaire de la fondation de la société locale.

Dès le matin, à partir de 9 h. 30, sous un ciel gris et frais, avait lieu la réception des sociétés participant au festival départemental.

A 10 h., en l'église Saint-Jean-Baptiste, M. le curé de Chantelle célébrait la messe en musique avec la participation de l'Harmonie de Gannat, qui, sous la direction de son chef, M. Langlais, exécuta avec brio divers morceaux appropriés.

A 11 h. 15, les personnalités officielles étaient accueillies par M. Daubanay, maire de Charroux. Parmi ces personnalités, on notait la présence de M. Reculeau, représentant M. le préfet de l'Allier ; M. Maupoll, conseiller général du canton de Chantelle, représentant M. Chuzel, président du

Conseil général ; M. Reilin, directeur de l'Harmonie municipale de Vichy, président de la Fédération musicale du Centre, et vice-président de la Confédération musicale de France ; M. Dutriez, adjoint de M. Reilin ; M. Bouffillier, directeur de la « Semetuse » de Cussat ; M. James, président de l'Harmonie de Gannat et trésorier de la Fédération musicale du Centre ; M. Girou, adjoint au maire de Vichy et chargé des Affaires culturelles ; MM. les présidents et directeurs des quatorze sociétés présentes au festival départemental ; M. le chef de brigade de gendarmerie de Chantelle ; MM. les présidents des sociétés locales de Charroux.

A 11 h. 30, le défilé officiel partit de la mairie pour se rendre au monument aux morts, avec la participation de « L'Indépendante » de Saint-Germain-des-Fossés, sous les ordres de son directeur, M. Bourasse. Au monument aux morts eut lieu un dépôt de gerbe et, après la sonnerie aux morts et une minute de silence, la musique de Saint-Germain-des-Fossés interpréta la « Marseillaise ».

Ensuite, à 12 h., à la salle des fêtes de Charroux, un vin d'honneur était offert par

la municipalité aux personnalités, présidents et directeurs des sociétés, aux membres du comité d'organisation et commissaires.

Après le banquet officiel, à partir de 13 h. 30, avait lieu la réception des dernières sociétés participant au festival.

De 14 h. 15 à 15 h. 45, des concerts publics de quartiers étaient donnés par les sociétés de musique :

Quartier du Belvédère : concerts par la Fanfare de Jenzat et l'Harmonie municipale de Gannat.

Quartier de la place d'Armes : concerts par la Fanfare de Bellevaux et la Fanfare de Dion.

Quartier de la place de l'Église : concerts par la Fanfare de Saint-Guy et la Société musicale de Bellefleur-sur-Allier.

Quartier du carrefour Cordier et Champ-Bardon : concerts par l'« Espérance » de Villeneuve-d'Allier et la Société musicale de Varennes-sur-Allier.

Quartier de La Chaume-du-Vent : concerts par le Lyre Chantelloise de Chantelle et la Société Lyrique de Saint-Rémy-sur-Dunelle. Quartier du cours Boirat-Lacombe : concerts par les « Enfants de la Blouie » d'Ébreuil et

« L'Indépendante » de Saint-Germain-des-Fossés.

Malgré le manque de soleil, un très nombreux public, venu de fort loin, ne se lassa pas, tout au long de la soirée, d'applaudir les sociétés qui interprétèrent avec entrain et brio divers morceaux de musique.

A partir de 16 h. 10, les sociétés de musique, accompagnées par les majorettes moulinoises et les majorettes de Charroux, ainsi que la Société musicale de Charroux, sous les ordres de son directeur, M. Laville, et la Société musicale de Jenzat, sous les ordres de son directeur, M. Lebeau, se regroupèrent pour défilé dans les différentes rues de Charroux, fort bien décorées pour la circonstance.

A l'issue du défilé, toutes les sociétés se retrouvèrent cours Boirat-Lacombe où, du haut du podium officiel, M. Laville, directeur de la Société musicale de Charroux, dirigea les 700 musiciens qui exécutèrent le morceau d'ensemble « Cherbourg », pas redoublé de P. André.

Sucessivement, M. Reilin, M. Daubanay et M. Maupoll prirent la parole et remercièrent les sociétés présentes pour leur participation et leur excellente tenue à ce festival départemental.

A la suite de ces prises de paroles, MM. Reilin et James remirent aux directeurs des sociétés présentes des médailles et diplômes commémoratifs, justes récompenses pour des sociétés dévouées à la cause de l'art musical.

Ensuite eurent lieu les remises de la médaille d'or de la Confédération musicale de France pour 40 années de service à MM. André Laville, André Brun, Henri Fourrier et Jean Mounin. Pour les vétérans, M. Louis-Marc Chesseret se vit remettre la médaille des vétérans avec palmes pour 74 ans d'âge. Félicitations à tous ces heureux récipiendaires de la Société musicale de Charroux et au maire de la commune, M. Daubanay, qui reçut la médaille d'honneur d'argent de la Fédération musicale du Centre.

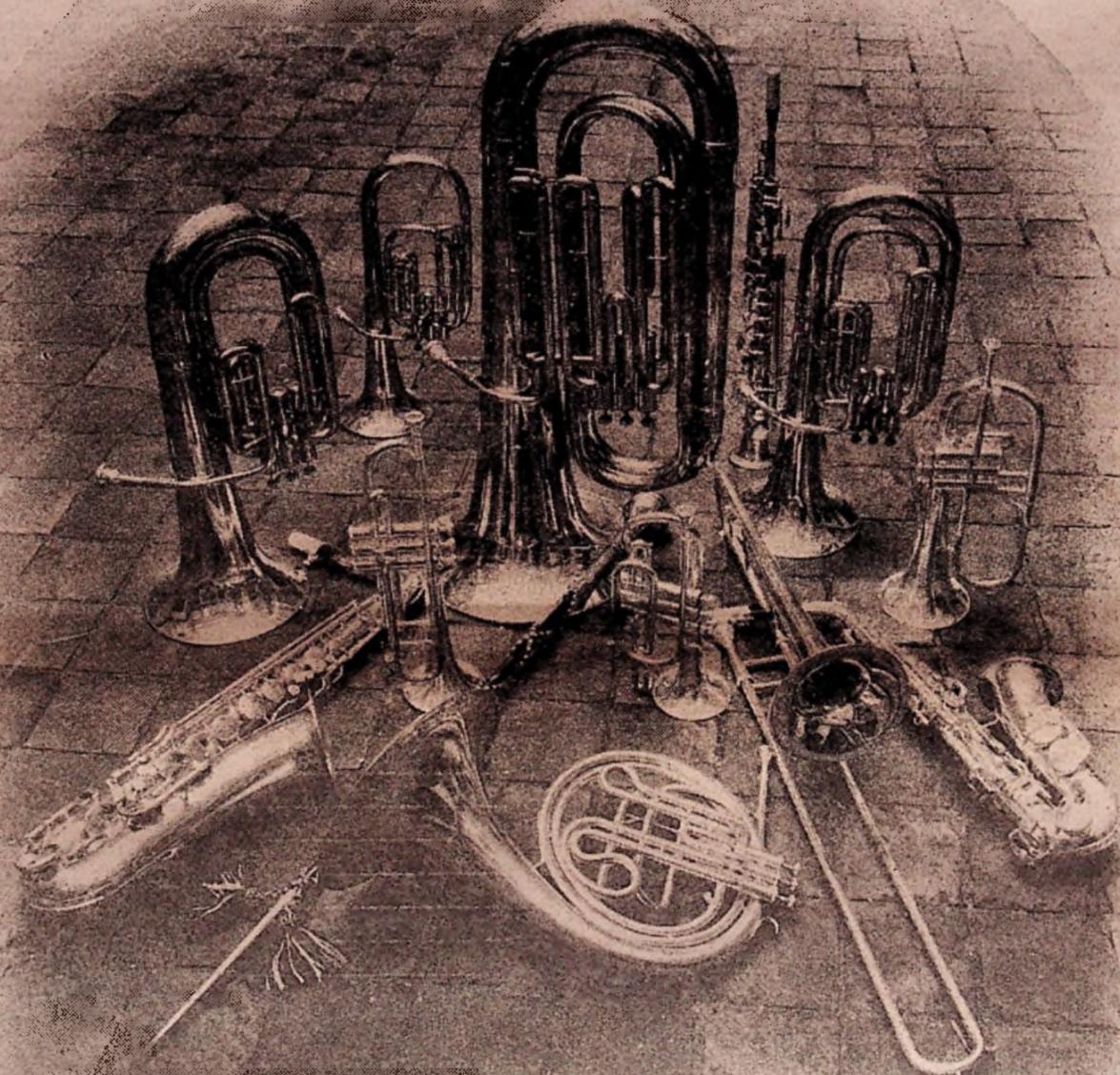
Avant l'exécution de la « Marseillaise », M. Reilin remit la médaille du centenaire à la Société musicale de Charroux, qui fut fondée en 1874 par un groupe de jeunes Charrois épris de l'art musical.

Pour clore ce festival, à 11 h. 45, un concert était donné par l'Harmonie municipale de Vichy, musique d'honneur.

Weltklang.

Des instruments à vent dont le prix ne fait pas de bruit.

Distribué en France par Couesnon.



Weltklang. Les instruments de qualité les moins chers d'Europe.

© Couesnon-Distribution 31 rue des Cailloux Clichy Tél. 737.80.75

Concert de l'Harmonie Municipale de Vichy.

Concert de l'Harmonie municipale de Vichy (direction André Reim) : Programme : 1) Les Gars de Provence, pas redoublé pour harmonie et batterie-fanfare H. Tomasi, 2) Marche (ouverture dramatique) G. Bizet (1838-1875), 3) Boris Godounov (suite d'orchestre) de l'Opéra, 4) Ouverture de Tschaikowitch, 5) Marche et Refrains de l'Empire, par l'ensemble des tambours sous la direction du tambour major André Lafaye avec accompagnement de l'Harmonie (présentation par Victor Dateriz, directeur adjoint) arrangements de R. Faguelle, 6) Arrangements de danses limousines (extraits de « Mousmouat », F. Casadevall, 1845-1900), 7) Shop Biscuit, fantaisie moderne donnée en lère audition à Vichy le 25 juillet 1975, G. Bessac, 8) Louis XIV, marche défilé pour Harmonie et Batterie-Fanfare, M. Michel.

Toutes nos félicitations à la municipalité de Chateaux et à la Société musicale pour la parfaite organisation de cette magnifique journée.

GANNAT. Brillant succès de l'Harmonie de Gannat au dernier concours de Musique d'Olivet.

Nous sommes heureux d'annoncer les succès que l'Harmonie de Gannat, dirigée par M. André Laignan et présidée par notre ami Raymond Bigotte, a obtenus au concours d'Olivet. Elle s'est vu attribuer les premiers récompenses, ce qui lui a valu son classement en lère division, lère section.

Nous avons pu constater les progrès réalisés par cette sympathique société au cours de l'audition qu'elle a donnée en l'église Saint-Jean-Baptiste de Chateaux à l'occasion du festival de musique du 25 juin, dont voici le programme.

Ouverture d'Alphonsie en Aulde, de Glinka, Adagio de la sonate pour piano de Beethoven; Dimanche de Bruckner; Angelus des Sœurs pittoresques de J. Massenet; Marche de Ruzicci, de R. Wagner.

Nous adressons nos félicitations à cette sympathique société organisatrice pour le prochain, pour les fêtes de Pentecôte, un grand concours de musique, ainsi que notre sympathie et notre fête fédérale.

Nous ne reparlerons mais les sociétés ne peuvent déjà prendre date.

NIEVRE. Harmonie de Cosne-sur-Loire. Brillant résultat au concours international de Musique de Chartres, le 1er juin 1975.

Comme il est agréable de constater que l'inspiration d'un président peut donner à une société musicale un caractère de jeunesse et de dynamisme, nous avons pu constater que c'est ainsi que M. Comouth, président de l'Harmonie de Cosne-sur-Loire, a obtenu un brillant résultat au concours international de Musique de Chartres, le 1er juin 1975.

C'est ainsi que l'Harmonie de Cosne-sur-Loire, dirigée par M. Comouth, a obtenu un brillant résultat au concours international de Musique de Chartres, le 1er juin 1975.

Notre pensée va également à notre inamovible président, M. G. Pautrat, toujours prêt à régler les petits détails si importants de l'organisation des principales activités de la société. Qui lui aussi était accompagné ce dimanche 1er juin 1975 qui restera dans les annales de notre société.

Nous remercions pas dans notre pensée, M. Roulet, toujours dynamisme et soutenant activement de nos amis de Saint-Satur. Quel honneur ce doit être pour nous de voir ainsi se renforcer et s'agrandir Cosne - St-Satur par le bien de la musique et les amitiés ainsi forgées entre nos deux communes.

Une pensée aussi pour notre sympathique vice-président, M. H. Malherbe, qui n'ayant pu se join-

dre à nous pour se rendre à Chartres, nous attendit à notre retour, la nuit étant tombée depuis longtemps, pour nous transmettre les félicitations toutes chaudes de M. Naberis, maire de Cosne.

C'est à tout cela que chacun des musiciens devait penser après cette épreuve délicate, non sans oublier et à vous tous amis, nous pensons que vous serez satisfaits. Et c'est en pensant à vous que nous nous efforcerons de rester dignes de notre promotion.

Pour la petite histoire, disons que l'Harmonie a obtenu 29 points et demi sur trente au concours, remportant ainsi un premier prix descendant avec félicitations au directeur, la société passant ainsi en lère Division, 2ème Section.

Avec la remise du diplôme furent reçues également une coupe (acquise définitivement), une médaille et une somme de 300 F.

Un dernier mot pour remercier notre Ancien camarade musicien André Beccard que nous avons retrouvé à Chartres et qui nous a pilotés tout au long de cette journée.

Merci également aux nombreuses personnes; membres de nos familles ou du bureau de l'Harmonie qui nous ont accompagnés et encouragés.

R. D.

CHAMPAGNE ET MEUSE

MARNE WITRY-LES-REIMS. Le samedi 3 Mai la Fanfare Municipale de Witry-les-Reims a donné son deuxième concert de la saison.

Le comité et tous les membres de la Fanfare municipale de Witry-les-Reims avaient convié tous leurs amis à se rendre à la salle des fêtes pour écouter le deuxième concert qu'ils donnaient en salle cette saison.

Après le brillant concert du 8 décembre 1974 avec l'Harmonie de Reims les musiciens se devaient de ne pas décevoir leur public.

Les spectateurs ont pu voir à la direction de la société, le nouveau directeur, en effet pour des raisons de santé, M. Raymond Diederich ayant dû quitter dès le mois de janvier notre climat qui lui était néfaste pour aller vivre sous le soleil de la Provence, la société devait trouver un chef qui puisse continuer la tâche entreprise par M. Diederich.

Il fallait un musicien et un chef de talent; le comité l'a trouvé en la personne de M. Claude Tanguy, lor prix de saxophone du Conservatoire de Paris et directeur de l'Harmonie municipale de Reims. Les musiciens se sont très rapidement adaptés à ce chef jeune et dynamique et ont ainsi pu présenter un programme de qualité, résultat de trois mois de travail au cours des répétitions.

En voici le détail: Le Concert, marche de G. Allier; Si l'Éclair, ouverture de A. Adam; Messidor, prélude de A. Bruneau; La Vie d'Artiste, valse de Strauss; Vers la Paix, marche de Turine; Dans le Joueur de flûte, fantaisie de L. Ganne; My Fair Lady, de Frédéric Loewe.

Tous ces morceaux furent très correctement exécutés et les auditeurs témoignèrent leur satisfaction par de chaleureux applaudissements.

Week-end musical à Reims les 24 et 25 mai

La Fédération des sociétés musicales de Champagne et Meuse que préside M. Raymond Bigotte avait organisé un Week-end musical sous le patronage de la ville de Reims, au Comité de Jumelaire Reims - Aix-la-Chapelle et du journal local « L'Union ». Une société de musique allemande d'Aix-la-Chapelle, la « Privat Kapelle Neuss », présidée par M. Comouth était invitée de cette manifestation. M. Glaser, bourgmestre-adjoint d'Aix-la-Chapelle l'accompagna.

Elle fut reçue, le samedi après-midi, à l'Hôtel de Ville de Reims par M. Crespin, Député, adjoint au maire, qui lui souhaita la bienvenue et un agréable séjour à Reims et montra combien ces rencontres étaient utiles pour resserrer les liens d'amitié entre les deux pays. M. Glaser exprima sa joie d'être à Reims et remercia la municipalité pour son très cordial accueil. Le soir, au Théâtre de Reims, un grand concert était offert à la population rémoise ainsi qu'à tous les mélomanes de la région.

C'est l'Harmonie municipale de Reims, sous la direction de M. Claude Tanguy qui exécuta la lère partie de ce concert. Après avoir joué 2 pas redoublés avec sa fanfare de marche dirigée par M. Roger Mathiot, elle interpréta successivement Music of the four winds de Roger-Roger, la valse des fleurs de Tchaikowsky et des extraits de Carmen, en hommage à Georges Bizet.

MM. Vezet au hautbois et Randon, au basson, firent des solistes remarquables et méritèrent les longues ovations de l'auditoire. La seconde partie de ce concert était réservée à la « Privat Kapelle Neuss » dirigée par M. Comouth. Elle était composée d'une cinquantaine de musiciens amateurs surtout jeunes (plus de la moitié ont moins

de 20 ans) parfaitement structurée. Elle montra au public rémois les résultats qu'une musique populaire peut obtenir par le travail, l'assiduité aux répétitions, le talent et le dévouement de ses professeurs bénévoles (8 pour 60 élèves) et bien sûr de son directeur. Elle interpréta un programme très varié allant du classique — Ouverture de « Nabucco » de Verdi à la fantaisie moderne en passant par les charmantes opérettes d'Offenbach. Toutes ces œuvres furent chaleureusement applaudies.

Si les Rémois avaient terminé leur audition en jouant l'Hymne allemand, c'est par une vibrante Marsellaise que nos voisins avaient commencé la leur et pour montrer que la musique est la langue universelle par excellence, les 2 sociétés se groupèrent pour terminer ce concert en interprétant ensemble « Vieux camarades » de Teike.

Puis, la « Privat Kapelle Neuss » invita les personnalités et tous les musiciens à déguster un excellent vin du Rhin et c'est dans l'allégresse et la camaraderie que se termina cette soirée.

Le dimanche matin, l'Harmonie au 3ème Canton, sous la direction de M. Marcel Lenoir donna un très beau concert au milieu de la ville, devant le journal « L'Union » avec en intermèdes les évolutions des charmantes majorottes de « L'Alliance Cérés » accompagnées par leur fanfare dirigée par M. Gauthier.

Un troisième concert devait avoir lieu l'après-midi dans un quartier neut de Reims devant la basilique Saint-Rémi. En raison du mauvais temps, il fut donné à l'intérieur de cet édifice.

La « Privat Kapelle » nous donna, une fois encore, la joie d'entendre de la musique variée qui, à elle seule, permet de sévérer des soucis quotidiens.

Puis, ce furent les adieux ou plutôt un « Au revoir » car les sociétés musicales rémoises furent très cordialement invitées à se rendre, l'an prochain, à Aix-la-Chapelle.

COUSANCES-LES-FORGES (Meuse)

Le dimanche 1er juin, la fanfare de marche des sapeurs-pompiers, « L'Étoile » de Cousances avait organisé dans cette région un festival de musique sous les auspices de la Fédération Champagne et Meuse.

Neuf sociétés de la Meuse, de la Haute-Marne et de l'Aube défilèrent, tambour battant dans les rues ensablées de la cité. A 14 h, après le rassemblement des sociétés place de la mairie, défilé de marche au monument aux morts et exécution de « La Marsellaise », ce fut le défilé dans les rues de Cousances, avec comme point de ralliement la place de Roises.

Là, tour à tour, l'Amical Ancerville, sous la direction de M. Michel Renard, la « Fraternité Lyrique » de Marigny-le-Châtel, sous la baguette de M. Robert Talland, l'Harmonie Municipale de Revigny-sur-Ornain dirigée par M. Robert Collignon, l'Harmonie Municipale de Falns-Viel, directeur Jean Roy, la « Lyre Stenaisienne » dirigée par M. Paul Vassart, « L'Espérance » éclaironaise et ses majorottes, avec M. Luc Lasarte, la Fanfare Municipale de Wassy, commandée par M. André Médard, la « Fanfare des forges de Marival » avec M. Vernier, l'Harmonie de « L'U.J.B. » de Saint-Dizier sous la baguette de M. André Guyot, donneront, sur le podium, le meilleur de leur répertoire.

Parmi les personnalités présentes à cette importante manifestation particulièrement réussie grâce à la compétence et le dévouement des organisateurs, on pouvait remarquer autour du maire de la commune, M. Clause, le député-maire de Bar-le-Duc, M. Bernard, M. Schleiter sénateur de la Meuse ancien ministre, MM. Bigotte et Jantzy respectivement président et président-trésorier de la Fédération Champagne et Meuse ainsi que M. Chardy secrétaire général de la Préfecture de la Meuse.

SOMMEDIÈUE (Meuse)

La « Lyre » de Dieue avait organisé le dimanche 19 avril, sous le patronage de la Fédération Champagne et Meuse, un festival de musique à Sommedieue dans la banlieue de Verdun.

Ce festival fut présidé par le Dr. Barot-Dupont, maire de Sommedieue, ainsi que par MM. Bigotte et Jantzy, respectivement président et président-trésorier de la Fédération. Embrochés sur les baguettes de cinq chefs d'orchestre, les canards n'ont pu voler bien haut et ont bien quelques « couacs » qui se colorent dans le clairon de musiciens en herbe, mais l'ensemble des prestations s'éleva à un niveau musical que suivent avec intérêt et encourage de leurs applaudissements de nombreux auditeurs.

Il faut dire que le spectacle présenté était impressionnant : 250 musiciens interprétant « Le défilé des bataillons » et « La Marsellaise » cela donne le frisson même aux moins mélomanes. Cinq fanfares avaient, en effet, répondu à l'invitation des responsables de la « Lyre » de Dieue : la batterie-fanfare de Lupville, les « Bleus de la Seine », d'Harmonville, l'Harmonie municipale de Bouillon, « L'Étoile » de Cousances-Les-Forges et « La Renaissance » de Metz de vant les regards avec ses charmantes majorottes.

MARNE EPERNAY. Concert de la Fanfare des Tonneliers le 23-27-75

Le beau temps de ce dimanche ensoléillé aurait pu inciter à la promenade en plein air, plutôt qu'à écouter un concert en salle. Il n'en fut rien, un public nombreux a fait le déplacement de la salle des fêtes d'Épernay et n'a pas ménagé ses applaudissements.

La première partie était composée de « Métarys March » de Maulclair; « La Dame de Pique » de Suppé; « Canon sur une basse obstinée » de Fachelbel; « La Veuve Joyeuse » de Lohar, et « La Grande Porte de Kiev » de Moussorgsky.

Pour la deuxième partie, réservée à la fantaisie, le directeur M. Fournier avait mis au programme « Froh und Heltet » de Leemann; « Springtime », ouverture de Duljick; « Annon-Polka » de Strauss; « Suite Cambodgienne » de Silhanouk; « A Stranger in New York » de Darling; « Espana Cant » de Marquina, et « Tyrol » de Ruelle.

Avec les remerciements formulés aux spectateurs par la présidente, la présence dans les rangs de la Société fut très nombreuse. Les jeunes musiciens furent en évidence. L'École municipale de Musique d'Épernay, que dirige M. Fournier, est toujours la plus sûre garante du renouveau de la musique dans la région. Aux côtés du président Médard, on notait la présence de M. Stasi, maire d'Épernay; de plusieurs membres du Conseil municipal et les représentants des Sociétés musicales amies.

La Fanfare des Tonneliers a reçu la Musikverein Kapelle Ettlingen les 29 et 30 mars 1975

Le dernier échange avec la Musikverein Ettlingen, ville jumelle d'Épernay, remontait à 13 ans. Il a suffi qu'un musicien allemand vint en promenade à Épernay il y a quelques mois, y rencontre un animateur des Tonneliers, pour que s'échafaudât un projet de rencontre.

Une brillante cérémonie d'accueil à la mairie d'Épernay, des réceptions dans deux grandes maisons de Champagne, visite de la cathédrale de Reims, circuit touristique et un concert, voilà résumé le séjour des musiciens allemands.

Le concert qui avait lieu au théâtre d'Épernay avait attiré le grand public, il est vrai que de nombreux mélomanes des communes voisines se remuaient parmi l'assistance. La Fanfare des Tonneliers ouvrait le programme et recevait tant pour ses interprétations classiques que modernes de chaleureux applaudissements.

Mais la curiosité de cette soirée était bien la prestation de la Musikverein Kapelle Ettlingen. Les spectateurs apprécèrent le style de la musique allemande, empreinte de conviction, de résolution et de précision. Cet ensemble n'a pas déçu, loin s'en faut, et les ovations qu'il reçut étaient amplement méritées.

Cette soirée était présidée par M. Caurlier, député de la Marne. Le président Médard était accompagné par M. Rudi Kern du Comité allemand, Masimo, président de la Musique d'Ettlingen, et M. Bigotte, président de la Fédération de Champagne et Meuse.

DAMERY. Sympathique soirée musicale à Damery le 5 avril 1975

Les jeunes musiciens de Damery et leurs camarades de l'École de Musique d'Épernay ont donné leur second « Moment Musical ».

Cette manifestation est l'expression du travail de formation de Mlle Graser (Damery), de M. Fournier, directeur de l'École d'Épernay, et de M. Masson, directeur de la Fanfare locale.

Présentations individuelles, trios, quatuors, sans oublier la danse qui était au programme de la soirée avec la classe de l'École d'Épernay, voilà ce qui a ravi et étonné les nombreux spectateurs.

Les responsables de cette soirée sont à féliciter; ces rencontres sont nécessaires pour développer et encourager les jeunes qui acceptent de se plier à une discipline qui procure bien des joies. Ces réunions prouvent bien que la musique et les études peuvent être menées ensemble et que les jeunes ne sont nullement « traumatisés » par un effort sain.

M. Stasi, maire d'Épernay, devait constater que l'art est nécessaire à l'équilibre de l'individu et que la musique, en plus du plaisir personnel qu'elle procure, est un plaisir que l'on partage.

Cette soirée était présidée par M. Caurlier, député, le maire de Damery, M. Lambert avait à ses côtés M. Gillain vice-président de la Fédération Champagne et Meuse; M. Maulclair, de l'Union Musicale; M. Badré, président de la Fanfare de Damery et de nombreux représentants de la municipalité d'Épernay.

Tout a commencé le 4 mai avec l'arrivée à l'École municipale de musique d'Angoulême, un amable moment présidé par son directeur

de 250 candidats venus affronter les épreuves des examens fédéraux. Ce chiffre, jamais atteint dans notre Fédération, se décomposait en 108 candidats pour la catégorie « Harmonie » et 15 pour la catégorie « Batterie ». Les résultats ont fait apparaître une moyenne générale de 29/40, ce qui prouve que l'enseignement musical dans nos sociétés est d'un bon niveau. D'autre part, il faut noter que la moyenne obtenue en théorie et celle obtenue en instrument se suivent de très près, contrairement à ce que nous pouvions constater ces dernières années où l'instrument était loin devant la théorie; c'est donc là une preuve que les deux disciplines sont enseignées simultanément, c'est aussi une preuve que nos sociétés et nos jeunes s'éveillent à l'enseignement musical.

Nous adressons nos félicitations aux directeurs, professeurs et élèves qui voient leurs efforts récompensés, et nos remerciements à tous les examinateurs qui ont répondu à l'appel de la Fédération.

Ce dimanche 11 mai, les Ruptiliens décidaient de fêter le 165ème anniversaire de leur fondateur « Union Musicale » et, pour cela — à tout Saigneur, tout honneur — avaient demandé aux 75 membres de la musique de la 4ème Région Militaire de venir souffler les 165 bougies du gâteau de leur respectable société.

Le matin, M. Michaud, président de l'Union Musicale, avait reçu un fanion des mains de M. Pierre Dubois, président d'honneur de la Fédération Musicale de la Charente.

Plusieurs de nos sociétés avaient tenu à manifester leur sympathie à nos amis de Laroche-Jeanville et l'Intéride, de La Couronne, l'Harmonie de Chasseuil, la Lyre de Monthron faisaient chorus avec les élèves des écoles primaires, les accordéonistes de M. Duols et « l'Écho de la Tardoire » pour souhaiter un bon anniversaire à l'Union Musicale et lui présenter leurs vœux les plus sincères.

Le 24 mai, la Musique de la Fondation de Ruelle monte sur la scène de la nouvelle salle des fêtes — pour la traditionnelle fête offerte à ses membres honoraires et aux parents de ses nombreux et talentueux jeunes élèves. Nous avons pu entendre tout d'abord l'Harmonie proprement dite puis la Fanfare de Marche qui avaient mis à leur programme les œuvres choisies et imposées qu'elles devaient présenter au concours de Baignes huit jours plus tard; ces prestations laisseront augurer des résultats qui devaient couronner le travail de ces deux formations puisqu'elles obtinrent chacune un premier prix ascendant.

Ce furent ensuite les élèves de l'école de musique qui soulèveront les applaudissements de la salle. Présentés en groupe ou individuellement, ils purent faire apprécier aux connaisseurs non seulement la qualité de l'enseignement qui leur est prodigué mais aussi les progrès réalisés d'une année sur l'autre.

Société et école, toutes deux très actives, ont ainsi offert à leurs amis une soirée musicale toute simple mais de bon goût, soirée à laquelle participait l'ensemble de cultures de l'école nationale de musique de Limoges.

Le Puy-de-Dôme, le Loiret, la Vendée, les Deux-Sèvres, la Charente avaient, ce 1er juin, envoyé des concurrents à Baignes-Sainte-Radegonde. Douze sociétés en effet, affrontaient des jurés qui, méridiens dans leur impartialité, n'en laisseront pas moins percer leur satisfaction d'avoir eu de bonnes auditions. Sept prix ascendants ont été attribués, ce qui fait que deux harmonies (Melle et Ruelle) montent d'une division; deux autres harmonies (Les Aydes et Saucé-Vaussais) montent d'une section; un groupe d'accordéons (Lucie-Jemer) monte d'une section; une fanfare de marche (Ruelle) monte d'une section et une batterie simple (Les Aydes) monte d'une section.

En regrettant que les Charentais aient « bouédé » ce concours dont la classe était garantie par la présence de jurés d'un grand niveau, nous adresserons nos remerciements au président M. Merle, au directeur M. Merzeau et à tous les membres de la société « Les Échos du Pharon » organisateurs de cette journée qui fut une réussite totale, sans oublier le conseil municipal et les généreux donateurs qui permettent d'attribuer de très belles coupes à nos concurrents.

Le 22 juin, c'est au tour du « Bandiat » de vibrer en entendant les cultures et les tambours des sociétés venues au Festival de Marthon.

C'était en effet la première fois que « l'Éclair Marthonnais » organisait une pareille manifestation dans sa petite commune et les organisateurs purent être fiers de sa réussite. Onze sociétés, toutes Charentaises, s'étaient déplacées pour « se comparer » devant un jury, bon enfant certes, mais qui n'en demeura pas moins ferme dans ses décisions.

Malgré le temps maussade, une toute nombreuse était venue applaudir nos musiciens et nos majorottes qui furent récompensés par la municipalité, les organisateurs

CHARENTE. Notre... « Mai-Juin Musical »

Tout a commencé le 4 mai avec l'arrivée à l'École municipale de musique d'Angoulême, un amable moment présidé par son directeur

et les commerçants, lesquels avaient ouvert un bel éventail de coupes et de palmes. Nous notons que quatre sociétés ont obtenu la plus haute récompense décernée dans un festival, ce qui confirme, une fois de plus, que ces sociétés ont les qualités requises pour participer à un concours.

Aux dirigeants et membres de « l'Eclair Marthonnais », la Fédération adresse ses remerciements et ses félicitations pour la réussite de cette journée.

ooo

De ces manifestations auxquelles nous venons de participer, nous pouvons tirer la conclusion suivante : d'une part, un effort très net de la part des adultes pour enseigner et faire aimer la musique ; d'autre part, un éveil et un intérêt certains de la part des jeunes pour apprendre et pratiquer cet art. C'est ainsi que les dirigeants de la Fédération ont pu découvrir des dévouements et des jeunes talents insoupçonnés, ignorés même tant ils étaient discrets : qu'on en juge : tout d'abord 250 candidats aux examens fédéraux ; pour nous qui n'étions point habitués à un tel nombre, c'est un petit raz-de-marée ; ensuite, la fête organisée par Laroche Foucauld nous apprend qu'il y a dans cette ville une école d'accordéons et une chorale ; puis il nous a fallu venir à Marthon non seulement pour apprendre qu'il y avait également là une école d'accordéons, mais pour entendre une chorale venue de Chalais et dont nous ignorions jusqu'à l'existence. Alors, Messieurs les dirigeants de sociétés, je vous en supplie : lorsqu'une société se crée dans votre secteur d'activité, signalez-la à votre Fédération pour que le secrétariat prenne contact.

Enfin, avant de terminer, je veux rappeler cette parole du président de l'Eclair Marthonnais que je félicitais de son festival : « Ce festival était surtout organisé pour tenter d'éveiller parmi les jeunes de notre petite ville, la pratique et l'amour de la musique, et la présence de tous ces jeunes gens et jeunes filles dans les rangs de ces sociétés venues chez nous aujourd'hui, les inclina peut-être à apprendre et pratiquer ce langage universel ». Puis, Monsieur le Président, votre vœu est exaucé.

NECROLOGIE

Au cours du premier semestre 1975, la Fédération Musicale de la Charente a eu à déplorer le décès de deux zélés animateurs de la musique populaire à laquelle ils étaient entièrement dévoués dans notre département.

A Cognac, le 15 février, notre ami Marcel Lecharles était conduit à sa dernière demeure.

Le défunt, âgé de 76 ans, appartenait à une vieille famille cognacaise et il avait pris la succession de son père dans l'horlogerie familiale. Très connu et estimé de toute la population ; il avait participé depuis le plus jeune âge à une activité musicale intense.

A 8 ans, il entra dans le groupe des tambours de la Batterie des Preux de Saint-Jacques qui était alors une pépinière de jeunes éléments d'une réelle valeur. Cette pépinière allait d'ailleurs alimenter par la suite les différentes sociétés de Cognac.

Quelques années plus tard, nous retrouvons Marcel Lecharles au rang des tambours de la Batterie de « La Cognacaise » et simultanément à la Société des Trompettes

et Symphonie de Saint-Jacques, son quartier, où il tient la caisse claire au côté de son père, lui-même instrumentiste et vice-président de cette société. Lorsque celui-ci eut cessé toute activité, Marcel Lecharles vint fonder la caisse claire à l'Harmonie des écoles de Cognac sous la baguette du regretté Augustin Brunlaud. Dans le même temps, il appartenait au groupe des tambours du Branle-Bas Cognacais. Il y restera tout le reste de sa vie, devenant vice-président actif de la société, poste qu'il occupera jusqu'à son dernier jour.

Homme très simple, affable en toutes circonstances, éminemment sympathique, il ne comptait que des amis tant dans le public que parmi les musiciens du département. Pour tous il restera un modèle de droiture, de ponctualité et d'exactitude.

A Saint-Michel-sur-Charente, le 26 avril, avait lieu les obsèques du vice-président d'honneur de la Fédération Musicale de la Charente, M. James Lambert qui assurait la direction de la société musicale locale.

Agé également de 78 ans, il exploitait de même le commerce familial de marchand de combustibles. Pour lui également la vie musicale débuta de très bonne heure.

Dès son berceau, il fut bercé par les notes, son père étant chef de musique. Très jeune il devint un excellent clarinetiste. Puis il succéda à son père en tant que chef. Il dirigea les harmonies : « Les Echos des Carrières » à St-Même-les-Carrières et « La Lyre de Saint-Michel » à Saint-Michel-sur-Charente jusqu'à son dernier jour. Il a formé de très nombreux élèves qui, en rangs serrés, l'ont accompagné jusqu'au tombeau de famille.

C'est à coup sûr un grand serviteur de la musique qui vient de disparaître. Ne ménageant ni son temps ni sa peine pour mener à bien les différentes fonctions qu'il occupait avec une dignité exemplaire, sachant insuffler son art aux autres, c'est-à-dire aux générations de musiciens qu'il a formées, accueillant toujours avec la sourire ses musiciens et ses élèves, il les considérait tous, et à juste raison, comme ses amis.

MM. Lecharles et Lambert étaient titulaires des différentes récompenses fédérales, confédérales et nationales réservées aux serviteurs de la grande cause de la musique.

La Fédération Musicale de la Charente salue la mémoire de ces chers disparus et renouvelle aux compagnes, aux familles et aux amis des défunts, ses condoléances émues et sa sympathie.

ourné vers le soul de l'expression, laissant déployer les exquises sonorités des solistes (MM. Villette, Lonjaret, Laroche, Roussaux) vers les voutes séculaires de notre belle Eglise Saint-Désiré, dans des œuvres de René Ferreaux et Gaston Bachelard.

L'organiste Christian Bacheley a présenté Bach et Jehan Alain avec sa Maitresse du « Jeu » déjà bien connue.

Egalement connu et très apprécié, Guy Laroche, Hautboïste, s'affirmant comme image d'un artiste dans la sonate de Vivaldi.

Flûte à bec alto, clavecin et violoncello joués réciproquement avec beaucoup de précision et de délicatesse par Michèle Verney, F. Dugenet et Jean-Michel Bely dans une sonate de Locillet.

Deux chansons de M. Ravel, savoureusement colorées en harmonie modale d'une part et avec le magnifique solo de violon par Paul Roux-Fouillet accompagné par l'orchestre avec sourdines.

La Cantate 51 de Bach a terminé ce concert avec éclat. Pièce très difficile, à la mesure de Jacqueline Nicolas, soprano, interprète qui excelle en tous styles et de Daniel Villette, trompettiste, qui, parallèlement au chant, a donné une impression de vivacité et d'enthousiasme qui d'ailleurs a été reconnue du nombreux public emplissant l'église et faisant crépiter les applaudissements qui ont conduit l'orchestre et les solistes à reprendre l'alleluia final.

La formation de l'orchestre de chambre à cordes, est surtout dans une petite ville, très délicate, et la façon dont celui de Lons-le-Saunier évolue, motive les nuances qui apparaissent dans l'interprétation de cette soirée sous la conduite de René Ferreaux, Directeur du Conservatoire Municipal de Musique et de danse.

Nous avons remarqué les présences de Monseigneur l'Evêque de Saint-Claude, M. le Chanoine Bouvet, M. le Curé de l'Eglise Saint-Désiré, Mme Lavaut du Conseil Municipal, M. Lab, Secrétaire de l'A.P.E.C. et Madame, M. le Colonel Di Constanzo et Madame, M. Robert Nicolas, Président de l'Harmonie et Madame, M. Aupol, Vice-Président de l'Harmonie, M. Ploton, Vice-Président et Madame, M. Jacky Samson, directeur de l'Harmonie, M. Eellen, sous-directeur de l'Harmonie et Madame.

Ce concert témoigne de l'action efficace qui se développe avec la participation du public en créant un lien qui constitue le monde de la musique et qui soulignent la place importante de son enseignement.

CHEFS DE MUSIQUE

du « Centre-Ouest » confiez-nous

vos REPARATIONS de TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS TRAVAIL GARANTI

Toutes fournitures d'instruments neufs et occasions aux meilleurs prix — Grand choix

E. DESCHAUX 79-NIORT

40, rue St-Jean Tél. : (48) 24.34-67

REGION BRETAGNE MEME MAISON A RENNES

3, rue de la Visitation — Tél. (99) 30.34.48

Directeur du Cercle Symphonique, et M. Chatry, compositeur.

M. Beaujard, Professeur de chant au conservatoire municipal, présente le programme, qui comprenait en première partie : l'Ouverture de Rosamunde, de Schubert ; l'Air du Veau d'Or, de Faust, interprété avec art par M. Beaujard ; et enfin, véritable gagare, le Concerto en ut mineur No 3 pour piano et orchestre, de Beethoven, interprété par Mme Lebleu, Professeur au Conservatoire, et transcrit pour harmonie par notre Directeur, M. Brouquier. Tous les auditeurs goûteront particulièrement cette œuvre, et une ovation monstre récompensa Mme Lebleu pour son interprétation toute de virtuosité et de nuances, ainsi que notre Directeur et tous les musiciens.

La seconde partie comprenait de la musique de variétés : Bésame Mucho, de Hernandez ; Réve de Vienne, Valse de concert de Chatry ; Fantaisie sur Phi-phi, de Christine ; et pour finir une œuvre dynamique de Giovanini, Brazilian Polka.

C'est sous un tonnerre d'applaudissements que se termina cette belle soirée. Nous remercions tous nos amis mélomanes et souhaitons qu'ils assistent toujours plus nombreux aux concerts donnés par l'Harmonie Municipale.

L. BAZANTE Président

LOURDAN

LA FERTE-ALAIS

Concert des Sociétés Musicales

Les Sociétés Musicales de Lourdan et de la Ferté-Alais ont donné leur concert commun annuel le samedi 12 avril 1975 en soirée, en l'église de La Ferté-Alais, et le dimanche 13 avril en matinée, à la salle des sports de Lourdan. Ces deux concerts très réussis furent exécutés devant une assistance et de La Ferté-Alais, de MM. Les nombreux, qui ne ménagèrent pas ses applaudissements.

Nous avons remarqué la présence de MM. les maires de Lourdan Présidents des Sociétés, et tout particulièrement celle de Mme Thome-Patenôtre, grande amie de la Société Musicale de Lourdan.

Le programme, très éclectique, fut parfaitement exécuté, et fut écouté par un auditoire attentif qui l'apprécia vivement. Il débutait par l'Ouverture d'Egmont, de Beethoven. On put entendre ensuite : soirée près du lac, fantaisie pour hautbois ; suite orientale, de Popy ; des extraits du ballet de Messager Les deux pigeons ; Rhythm Parade, Fantaisie-Jazz de John Darling ; et pour terminer la célèbre Marche indienne, de Sellnick.

Les deux sociétés réunies étaient placées tour à tour sous la direction de M. Roger Chemin, de La Ferté-Alais, et de M. Claude Romens, de Lourdan. Un grand bravo à tous les musiciens, et bravo aussi à cette alliance des deux Sociétés qui leur permet de s'entraider et de faire — ensemble — d'excellente musique.

Le Président

CHARENTON

Concert annuel de l'Orchestre d'Accordéon de Paris

Le 17ème concert annuel de l'Orchestre d'accordéons de Paris devait être donné le 29 janvier dernier en la salle communale de Charenton, après suite des graves Etienne Lorin, cette audition a dû être reportée au 20 avril, et l'honneur de la diriger revint au sous-chef Claude Thomain, Etienne Lorin n'étant pas encore suffisamment rétabli.

Avant toutes choses, ce concert du 20 avril se voulut être une d'amitié à l'égard d'Etienne Lomman, manifestation de sympathie et de reconnaissance. M. Paul Pin, Président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France, présenta-t-il à Etienne Lorin ses vœux personnels de rétablissement et ceux de la Fédération tout entière, en soulignant très justement qu'il avait su incliquer à ses musiciens le goût du travail bien fait et donner à son orchestre une âme.

Présent au balcon, aux côtés de

Gérard Calvi, Grand Prix de Rome, qui avait bien voulu accepter la présidence du concert, notre ami Etienne Lorin a pu juger, tant par la nombreuse assistance que par la qualité des personnalités du monde musical réunies autour de lui, de la grande estime et de l'amitié dont il est entouré. On remarquait en effet parmi la foule : les compositeurs Georges Aubanel, Vincent Gombauz, Arthur Hoérée, le chef d'orchestre Georges Dervaux, le Capitaine Boyer, le chroniqueur Roland Chailion, la fantaisiste La Houppa, les accordéonistes André Astier et Marcel Azzola, et aussi M. Charles Lorin, père, valeureux Directeur de l'Harmonie de Nemours depuis 1919.

Adroïtement présenté par Pierre-Marcel Ondher, Président-Fondateur de l'Association Française « Musique récréative », le concert débuta par la Marche d'Alhalla, de Félix Mendelssohn ; se poursuivait par des deux mouvements de l'Inachevée, de Franz Schubert, dont Claude Thomain sut donner des interprétations fines et nuancées ; et se terminait, en première partie, par l'Inclination Danse du Feu, extraite de l'Amour sorcier, de Manuel de Falla, toutes ces œuvres étant magnifiquement transcrites par Etienne Lorin.

La seconde partie commençait par une éclatante exécution de la Danse du sabre, extraite du ballet Gayaneh, de Khatchaturian ; puis les accordéons chantèrent comme d'un seul cœur l'épouvant Ave Maria de Schubert. Ce fut ensuite la première audition d'une œuvre originale pour ensemble d'accordéons. A l'aube d'un espoir, due à la plume experte de Claude Thomain, qui a déjà écrit plusieurs œuvres pour l'O.A.P. (Divertissement - Jazz, Ballade pour vibra, vingt ans après). A l'audition de cette page inattendue, forte et belle, qui honore son talent, on ne peut qu'applaudir à la maîtrise du jeune chef. Suivaient deux extraits de la première suite d'orchestre de Peer Gynt, de Grieg. La mort d'Asa et La Danse d'Anita, dont Claude Thomain sut mettre en valeur la poésie et le modèle gracieux de la mélodie.

Après quelques paroles dédiées par Marcel Ondher au souvenir des accordéonistes Emile Prudhomme et Gus Viseur, récemment décédés, le concert se terminait par un hommage à Georges Bizet, disparu prématurément à l'âge de 37 ans le 3 juin 1875. Par un curieux hasard, Carmen, le chef-d'œuvre du maître, avait été créé à l'Opéra-Comique exactement trois mois avant la mort du musicien, le 3 mars 1875, ce furent le Prélude et l'Entracte No 3 qu'entendirent les auditeurs de l'OAP tandis que l'endiaïble Farandole de l'Arlesienne servait de feu d'artifice final au concert. Des applaudissements nourris et prolongés associèrent alors Etienne Lorin et Claude Thomain au succès de ce concert hors série.

SAINT-DENIS

L'Harmonie du Chemin de Fer du Nord, au Concours Itinérant de la Fédération.

Le 4 Mai dernier, l'Harmonie du Chemin de Fer du Nord donnait son 50ème concert annuel. Ses dirigeants ont profité de cette occasion — alors que le classement de leur société arrivait à expiration cette année — pour demander à la Fédération de faire subir l'épreuve du concours itinérant à leur formation que dirige Monsieur Daniel Dueroq.

Un jury composé des commandants Gallet et Dautricourt ainsi que de Monsieur Delsart, s'est donc rendu au théâtre Gérard Philippe à Saint-Denis où avait lieu ce concert.

Après avoir écouté : La Vie brève de Manuel de Falla et l'Ouverture de Ramintho de Gabriel Pioré, les membres du jury quittèrent la salle pour délibérer.

Dans le calme, avec objectivité, ils analysèrent leurs impressions et, s'ils décelèrent quelques imperfections dans l'exécution des œuvres jouées, quelques oppositions de nuances non respectées, leur accord fut unanime quant à la justesse et à la sonorité de l'orchestre.

FRANCHE-COMTÉ ET BELFORT

LONS-LE-SAUNIER

Succès d'un concert

Le concert organisé par l'Ensemble Symphonique de Lons-le-Saunier avec la participation d'excellents artistes Lédoniens et Doléens présente un programme varié dans le choix des instruments et des œuvres.

L'homogénéité du quatuor de cuivres du Conservatoire est le résultat d'un travail opiniâtre

ILE-DE-FRANCE

VINCENNES

Le Grand Gala annuel de la Musique Municipale

La musique municipale a donné, le dimanche 16 avril en matinée, dans la salle des fêtes de l'Hôtel-de-Ville, le grand concert gratuit qu'elle offre chaque année à ses membres honoraires. Cette manifestation a revêtu cette année un éclat plus brillant encore que l'an dernier, où nous fêtions cependant le centenaire de la création de la société, l'une des plus anciennes de la ville.

MM. Suter et Bonhème, maires-adjoints, assistés de membres du conseil municipal, présidèrent ce concert. Et c'est devant une assistance très nombreuse, dans laquelle on remarquait d'éminentes personnalités du monde musical et théâtral, que la musique municipale, que dirige Daniel Deray et que dirige André Louton, interpréta des œuvres classiques et modernes de grands compositeurs.

Puis les élèves du Centre chorégraphique de Vincennes, de Mme Odette Bonhème, dansèrent des ballets qui ravirent les spectateurs.

La seconde partie était réservée au théâtre : une troupe de jeunes comédiens de l'Ecole Catharine Brieux offrit deux prestations qui méritèrent de longs applaudissements.

Au cours des allocutions qui suivirent, M. Suter félicita les bénéficiaires de distinctions honorifiques, MM. Louton et Soret.

Il est à souhaiter que, grâce à « leur » Musique, les Vincennais puissent assister souvent à d'aussi belles manifestations culturelles.

Le Président

COLOMBES

Concert de l'Harmonie Municipale

L'Harmonie municipale de Colombes a donné son second concert de la saison mardi dernier 15 avril dans les salons de l'Hôtel-de-Ville. Tous nos amis mélomanes avaient répondu à notre invitation, et l'Harmonie s'est produite devant une salle comble à la grande joie de tous.

La municipalité était représentée par M. Le Guernevé, maire-adjoint chargé des affaires culturelles, M. Cousin, Conseiller Municipal, Président du Comité de gestion du conservatoire municipal, et le conseil général par M. Sutura.

Parmi les auditeurs nous avons remarqué : MM. Richard et Moriel, Président honoraire et Directeur honoraire de l'Harmonie, MM. Lesoinde et Moret, Président



- TROMPETTES
- TROMBONES
- CORNETS
- CORS D'HARMONIE
- CORNETS - TROMPETTES
- CORS ALTO
- BUGLES
- SAXOPHONES
- ALTOS
- BASSES
- CONTREBASSES
- et leurs accessoires

Distributeur des cymbales turques K. ZILDJIAN

Antoine Courtois Paris

instruments de qualité artistique

8 RUE DE NANCY - PARIS 10^e - TÉL. 607.77.85

C'est à Béziers, siège social de la Fédération musicale du Midi, qu'a pu se dérouler le 33ème congrès fédéral grâce à l'appui de Monsieur le Sénateur-Maire et les membres du conseil municipal qui avaient mis à la disposition des organisateurs le Palais des Congrès.

COURBEVOIE

Concert de la Chorale Municipale

Le dimanche 27 avril la Chorale Municipale de Courbevoie donnait à la salle des fêtes du Stade Municipal un très intéressant concert. Parmi la très nombreuse assistance, on remarquait la présence de M. Bourgeois, conseiller municipal, représentant la municipalité, et de M. Pin, président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ile-de-France. Le programme était extrêmement varié et tout-à-fait dans la tradition de la Chorale, qui fêtera l'an prochain son centenaire, et où règne un véritable esprit familial : certains de ses membres ont atteint 40 années de présence ; le Président et son épouse, soprano solo, son fils et sa fille d'anciens choristes.

Nous entendimes d'abord la chorale, dans Catherine se marie, une scène chorale adaptée, présentée et dirigée par le Directeur, M. Roger Baron. Puis ce furent des extraits de Lakmé et de La Bohème, chantés avec beaucoup de charme par Mme Christiane Charpentier. Ensuite une jeune élève du Conservatoire Municipal, Mlle Isabelle Blanc, interpréta une valse de Chopin et la Toccata de Paradis. Puis ce fut le tour de M. J. Vivant, baryton du théâtre National de l'Opéra, qui chanta des airs de Thaïs et de Rigoletto, et Arbes, une mélodie de Rasbach. Et la première partie s'acheva par un chœur de 180 enfants de trois groupes scolaires de la ville, qui, sous la direction de leur professeur, Mlle Liva, interprétèrent Berceuse, de Schubert, La belle aouette, de Camille Saint-Saëns, et Elisabeth de Jean Flanel.

Après l'entracte, la seconde partie débutait avec la chorale, qui interpréta la Barcarole des Contes d'Hoffmann, d'Offenbach, la Sérénade inutile, de Brahms, et la gloire, de Saint-Saëns, avec une importante partie pour les deux solistes.

Prenant alors la parole, M. Pin, Président de la Fédération des sociétés musicales de l'Ile-de-France félicita M. Baron d'avoir fait dans son programme une large place aux enfants. Il remercia Mlle Liva de son dévouement pour initier ses jeunes élèves aux joies du chant choral, et déposa que son prochain départ en retraite ne vienne ruiner, puisqu'elle ne doit pas être remplacée, tout le travail qu'elle a accompli depuis de nombreuses années. Puis il rappela les services rendus à la cause de la Musique de la Chorale de Courbevoie depuis 1921, et par M. Fornet, directeur de l'Ecole de Musique de la S.N.C.F. - Paris depuis sa fondation en 1953. Il insista une fois de plus sur l'importance du solfège, et conclut en souhaitant que les sociétés musicales d'amateurs puissent continuer à vivre et à jouer leur rôle culturel et social.

Pour mettre une pointe de variété dans le programme, André Robert amusa un instant la salle avec ses bonnes histoires et sa verve endiablée. Puis ce fut dans son répertoire l'Ensemble d'Accordéonistes Cadets de l'Ecole de Musique de la S.N.C.F. - Paris, dirigé par M. Fornet. Ces jeunes musiciens interprétèrent successivement : l'Ouverture de Poète et Paysan, de Suppé ; Jom de revue, une ouverture-fantaisie militaire ; la célèbre Marche indienne, de Sienkiewicz ; et pour terminer, Kalinka. Ils furent chaleureusement applaudis.

Ce fut la Chorale qui donna sa conclusion à ce Concert, avec un chœur extrait de Nabucco, de Verdi, et, pour commémorer le centenaire de la mort de Georges Bizet, l'« Ariétiense ». Et cette agréable matinée se termina par le « Choral de l'Adieu », interprété par la Chorale, les enfants des écoles et l'Ensemble d'accordéonistes, 250 personnes sur la scène, sous la direction de M. Roger Baron, à qui nous adressons toutes nos félicitations pour ce beau concert, en souhaitant, avec tous les mélomanes de Courbevoie, qu'il en organise souvent de semblables.

LOIRE ET HAUTE-LOIRE

Ordre National du Mérite

M. Léon Merle fait Chevalier

C'est la Musique qui est honorée au Saint-Chamonnais bien connu en la personne de M. Léon Merle,

pas la vallée. M. Léon Merle vient d'être fait Chevalier dans l'Ordre National du Mérite.

Né à l'Horre en 1915, cinquième enfant d'une famille de sept enfants, M. Léon Merle travaille de 1930 à 1952 aux Aciéries du Nord à l'Horre, gravissant de nombreux échelons, puis de 1952 à 1962 aux Ets Morel Frères à l'Horre, et enfin depuis 1962 il est cadre commercial à la S.A. Boules J.-B. à Saint-Bonnet le Château.

M. Léon Merle s'est illustré dans la Musique depuis le plus jeune âge. A 10 ans il rentrait aux cours de solfège de la Société Musicale de l'Horre où il devenait à 12 ans, 2ème Clarinette puis 1ère Clarinette.

Il accomplissait son service militaire à Colmar en 1936, au 152^e R.I. dans la Musique bien sûr. Rendu à la vie civile, il reprit son activité à la Société Musicale de l'Horre, activité qui ne devait être interrompue que par la guerre de 1939-45. Il ne tardait pas à en devenir le secrétaire général. C'était en 1947, il l'est toujours.

Délégué de la Société Musicale de l'Horre pour assister aux Réunions du Comité Régional Musical de St-Chamond - Rive de Gier, il en fut nommé président en remplacement de M. Jaquier, il assumait cette présidence pendant de nombreuses années.

Par son poste de Président Délégué de droit, auprès de la Fédération Musicale : Loire - Haute-Loire, il fut appelé par M. Rouchon, l'actuel Président au poste de trésorier, poste qu'il occupe toujours depuis 1962.

Interlocuteur affable, mélomane averti, instrumentaliste de talent, M. Léon Merle méritait bien d'obtenir cette distinction.

Eclatant succès du festival de musique de CHANGY (Loire)

A une quinzaine de kilomètres de Roanne et traversé par la RN 7, se situe, accroché à flanc de coteau, le bourg de Changy, où, les 26 et 27 avril 1975, s'est déroulé le Festival de Musique de Roannais, organisé par la Société Locale la « Fanfare de Changy ».

Le comité d'honneur était composé de MM. :

Rouchon, Président de la Fédération Loire et Haute-Loire, Gonzalvo, sous-préfet de l'arrondissement de Roanne.

Terrenoire, député de la Loire, Bertrand, Conseiller Général, Peinard, maire de Changy, Labouret, Président du Comité de Roannais.

Dechelette, Président de la Fanfare de Changy, Bertholier, vice-président d'honneur.

Mouchon, Président Actif. Dès le samedi à 20 h, dans un colosse, commençaient les festivités décorées de guirlandes multicolores, avec un défilé des majorettes du foyer rural, gaillardement emmenées par la Ste Suisse de Gruyères, l'appel du Manoir, en grande tenue rouge et blanche avec

A 21 h, avait lieu un concert tricolore noir, dans la salle trop petite, du foyer rural avec :

La Clique Dyonisienne de Saint-Denis-de-Cabane, La Chorale de l'A.P.E. de l'Arse- nial de Roanne.

L'appel du Manoir de Gruyères (Suisse), L'Amicale des Accordéonistes Roannais de Roanne.

Les Mandolinistes Roannaises de Roanne, Le club Musical Accordéons de Roanne.

Le dimanche matin, dans la salle dufoyer, se tenait le congrès du Comité Musical du Roannais. Après l'allocation de bienvenue du président local M. Mouchon, M. Ch. Labouret, président du Comité ouvrait la séance. Il dit sa joie d'accueillir les congressistes ainsi que tous les membres du Comité. Il excusa MM. Rouchon, président de la Fédération, et Charles, vice-président du Comité, tous deux retenus à Saint-Etienne et Renaison par les cérémonies du souvenir des Déportés, mais qui devaient rejoindre Changy dans l'après-midi.

M. Mottet, secrétaire, fit l'appel des sociétés. Sur 31 inscrites, 25 sont présentes, 6 excusées.

M. Labouret indique alors la date des examens de la Fédération qui auront lieu en 1975 comme suit :

Tambours et clairons, le 13 décembre, à l'ex-caserne Werlé à Roanne.

Solfège et musique, cours élémentaires et moyens, le 14 décembre à l'école de musique de Roanne, à 8 heures.

Cours supérieurs le 15 novembre, à Saint-Etienne.

Les inscriptions devront parvenir impérativement à M. A. Dechelette, 18, rue Branly à Biorges-42300 avant le 1er novembre pour les supérieurs et avant le 15 novembre pour les tambours, clairons, élémentaires et moyens.

M. Franceries demande à nouveau à tous les dirigeants de sociétés d'envoyer leurs élèves des cours préparatoires à ces examens. Dix-huit sociétés s'engagent dès maintenant à en présenter.

Une réunion préliminaire des directeurs aura lieu, vers la mi-octobre pour prendre connaissance des programmes des examens et procéder à leur préparation.

A propos du festival 1976, la « Clique Dyonisienne » de Saint-Denis-de-Cabane a accepté l'organisation en remplacement de St-Germain-Lespinasse, cepe- nant actuellement par manque de place.

M. Ravassard, trésorier, demande aux sociétés de payer en- core :

fait, de lui adresser les noms et adresse de leurs dirigeants. Il indique également que les cotisations au comité sont de 0 F 50 par membre et de 10 F au lieu de 7 F 50 pour la Confédération.

Le président Labouret demande à nouveau de prévoir à son remplacement, désirant dit-il « décrocher » un peu. M. Eug. Gruel, président de l'Harmonie de Roanne, qui avait été contacté, accepte de devenir l'adjoint de M. Labouret et devient ainsi président adjoint du comité, l'assemblée désirant conserver longtemps son président actuel.

A la demande de M. Boutaric, est à nouveau examinée la question au comité, sont de 0 F 50 les festivals. Une réunion des directeurs pour discuter de cette formule est fixée au dimanche 28 septembre à l'école de musique de Roanne.

La réunion du congrès prend fin à 10 h. 35.

A 11 h. 30 après un défilé de la Société de Gruyères et en présence de M. le sous-préfet de Roanne ; MM. Terrenoire, député de la Loire ; Bertrand, conseiller général ; Mme Blettron, représentant M. Peinard, maire de Changy, actuellement hospitalisé, avait lieu au monument aux morts une cérémonie en souvenir du trentième anniversaire de la libération des camps de déportation.

Après une vibrante Marsillaise par l'Appel du Manoir de Gruyères, les congressistes se rendaient dans le parc du château de Changy, obligamment prêt par M. Dechelette, où M. Labouret remerciait les organisateurs pour la parfaite organisation du festival et excusait encore M. Rouchon qui nous rejoindrait dans l'après-midi. Mme Blettron représentant M. Peinard, maire empêché, souhaitait la bienvenue à tous, tandis que M. le sous-préfet de Roanne disait quelques mots sur l'effort qu'a fait le gouvernement pour le développement de la musique en France. Après un apéritif servi sous les frondaisons du parc, les congressistes passait à table pour le banquet officiel.

A 14 h., deux défilés se rejoignaient au château où, sous la bannette de M. Paul Brun, directeur de la Fanfare de Changy, était exécuté le morceau d'ensemble « Le Téméraire ».

M. Rouchon, président de la FMHL remerciait la très nombreuse assistance, et constatait avec joie que la musique populaire se portait bien dans le Roannais.

Ce fut ensuite l'audition des sociétés et les vigoureux applaudissements du public ne manquèrent pas pour encourager les différentes formations.

Pour terminer, vers 19 h., deux coupes furent remises. La coupe de la Caisse d'Epargne de Roanne à l'Avenir Musical de Villers et la coupe du Comité Musical du Roannais en communauté à la Société Musicale de Renaison et à la Fanfare de Coutouvre, le jury n'ayant pu se départager. Toutefois, Coutouvre étant déjà détenteur de cette coupe, la Société de Renaison en prend la charge.

Nous ne manquerons pas de signaler l'excellente présentation des sociétés par Joseph Pasteur et son ami Bertho, de la Télévision Française.

Le secrétaire délégué à la presse, CI. PELOSSE.

CHARLIEU

Cet été l'Harmonie se rend à Eningen et reçoit la Fanfare de Calne

Au fil des ans, les Sociétés locales ont — en nombre croissant — goûté aux joies certaines occasionnées par les contacts avec nos amis d'outre-Manche et d'outre-Rhin.

Sur le plan musical, l'Harmonie de Charlieu et le Comité de jumelage peuvent déjà établir un « historique » assez important de ces échanges.

Chacun se souviendra du Festival de Musique de 1970. Outre les 30 sociétés présentes, outre la prestigieuse musique de la Légion Etrangère, outre Verchuren et Bazin, la Fanfare allemande d'Eningen en grand apparat était invitée en musique d'honneur. Elle participait à l'animation générale de concert place St-Philibert.

En 1972, lors du onzième centenaire de notre cité, les Cors de Chasse d'Eningen résonnaient au pied de la Tour Philippe-Auguste, et le « Calne Silver Band » donnait un admirable programme sous les voûtes de notre abbaye.

L'an passé, pour la première fois, notre Harmonie et les Majorettes de Charlieu dans leur nouvelle tenue franchissaient le « Channel » pour un inoubliable voyage de 5 jours en Angleterre à Calne, notre ville jumelle, via « The city of London ». Les souvenirs de ce voyage resteront évidemment gravés dans chaque mémoire.

En cette présente année 1975, cinquante musiciens, plus les majorettes et les accompagnateurs, soit 90 personnes, se rendront à Eningen du 4 au 7 juillet. Chaque musicien aura bien sûr à cœur de présenter outre-Rhin des exécutions convenables !

Pour clore ce chapitre, l'Harmonie recevra à nouveau le « Calne Silver Band », cette fois-ci pendant les fêtes de septembre. Cette excellente société apportera dans notre ville une présence musicale pendant nos ancestrales fêtes « de la société ».

Nous souhaitons à tous, Anglais, Allemands et musiciens charlieu- dins, bons voyages, et plein accord !

MIDI

NARBONNE

Deuxième concert de Printemps par la Lyre Narbonnaise

C'est dans la belle salle des Synodes du Palais des Archevêques de Narbonne que la Lyre Narbonnaise forte de ses 65 exécutants, a donné ce jeudi 29 mai, son deuxième concert de printemps à ses nombreux auditeurs.

Parmi les personnalités ayant assisté à ce magnifique événement musical, nous avons relevé la présence de M. Mécic, maire adjoint à la Culture ; M. et Mme Rivet, président de la Lyre Narbonnaise ; M. Pédarros, vice-président ; M. Jonca, trésorier général ; Mme Refay, épouse de M. le sous-préfet de Narbonne, pris par d'autres activités ; M. Sarzi, président de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi et Mme ; Mme Emile Espuna, épouse du directeur de la Lyre Narbonnaise.

Nous avons eu la joie d'apercevoir parmi les personnalités présentes et cela mérite d'être signalé, six chefs de musique, tout d'abord Espuna Emile, directeur de la Lyre Narbonnaise ; Sarzi André, directeur honoraire de la Lyre Narbonnaise et de l'Harmonie Républicaine de Coursay ; M. Machu, ex-chef de musique militaire, ancien directeur du Conservatoire de Gap, bugle solo à la Lyre Narbonnaise ; Garrigues Joseph, directeur de l'Harmonie de Sigean, clarinette à la Lyre Narbonnaise ; Léon Collet, directeur de la Lyre Biterroise de Béziers ; Fabre, directeur de l'Harmonie de Cazouls-les-Béziers et Emile Capmann, directeur de l'Union Musicale d'Ouvéillan. Voilà qui ne manque pas de piquant.

Programme exécuté :

- 1) Marche des Bonnets à Polls, Furgeot.
- 2) L'Ariétiense (Prélude), G. Bizet.
- 3) Messidor : Entracte symphonique, A. Bruncau.
- 4) Monsieur Carnaval, fantaisie sur l'opérette de Ch. Aznavour.

Durant l'entracte, la Chorale du Minervois placée sous la direction de M. Larroude, fit la joie de tous les auditeurs enthousiastes, avec des œuvres chantées d'une façon impeccable, modernes et anciennes.

6) Chantoonoga Choo Choo de Harry Warren et Pensylvana 6-500 de Sigman Gray.

7) Les deux Pigeons, extraits, ballet, Messager ; a) Entrée des Tziganes, b) Divertissement, c) Danse hongroise, d) Finale.

8) Los Banderilleros, marche espagnole, Volpatti.

Toutes ces œuvres furent exécutées d'une façon remarquable. Solistes, musiciens, chanteurs, chef et dirigeants sont à féliciter, en souhaitant très bientôt revoir cette belle harmonie et cette belle chorale sur le podium du jardin de la Madeleine, où les touristes pourront apprécier la musique en septembre.

Après le concert un vin d'honneur fut offert par la municipalité, durant lequel M. Mécic et M. Rivet vantèrent les bienfaits de la musique populaire, espérant que la blanquette de Limoux, rafraichissant les gorges séchées par l'ambiance estivale qui a fait de la fête en cette belle soirée toute musicale.

A. S.

BEZIERS

Fanfare l'Espérance

La Fanfare l'Espérance a célébré dimanche à midi en son siège social, le cinquantenaire de sa création autour de l'un des membres de cette belle phalange, M. Noël Jeanjean qui présida longtemps à ses destinées avant de devenir président d'honneur. Autour de celui-ci nous avons eu le plaisir de saluer MM. André Nougaret, premier adjoint, représentant M. Pierre Brousse, sénateur-maire ; M. Fortes René, président de l'Union Musicale Départementale ; M. Dejean, vice-président de la zone B de l'UMD ainsi bien sûr que M. Antoine Ferrer, certainement le plus jeune président de France ; M. Paul Janme, qui en est le chef dévoué et tous les musiciens auxquels s'étaient joints les Majorettes « Rouge et Or ». M. Sarzi, président de la Fédération Musicale du Midi, fut excusé par M. Fortes.

UNE BELLE CARRIERE

Au cours de son allocution de bienvenue, le président Ferrer évoqua l'existence de la Fanfare l'Espérance, vice-doyenne des sociétés musicales de notre ville, née le 25 avril 1925 sous la présidence de M. François Reymondon auquel succéda, en 1932, M. Georges Riols, la Fanfare s'éleva aux premiers rangs de la hiérarchie jusqu'en 1938. Après un long sommeil durant les années sombres de la guerre et de l'occupation, elle retrouva une vie nouvelle et brillante sous la présidence de M. Jeanjean. Pour diversifier son programme, une Harmonie fut créée en 1952 sous la bannette de M. Paul Janme, succédant aux non moins excellents chefs de Fanfare que furent successivement MM. Baccou, Rouquet, Abauzit, Fort.

Aujourd'hui la Fanfare-Harmonie l'Espérance et ses Majorettes

« Rouge et Or » que dirige Mme Fargas, continuent sur le chemin du succès au service de la musique populaire.

DISTINCTIONS

Il appartient ensuite à M. René Fortes d'apporter à la société le témoignage de sympathie et les encouragements de la Fédération Musicale du Midi avant d'épingler sur la poitrine de M. Noël Jeanjean, la médaille de la Confédération Musicale de France : vétéran avec palme.

M. Jeanjean fut chargé également d'épingler sur le drapeau de la Fanfare, la médaille du cinquantenaire. Aux dirigeants et exécutants de la société, M. André Nougaret exprima les félicitations du conseil municipal avant de souligner les mérites et le dévouement dont a fait preuve de longues années durant M. Jeanjean.

Un apéritif d'honneur mit le plus agréable des termes à cette réunion.

ST-LAURENT-DE-CERDANS

Dimanche 25 mai, à Saint-Laurent-de-Cerdans, l'Union départementale des Sociétés Musicales et Chorales a tenu son congrès

Les sociétés musicales et chorales ayant leur siège dans le département des Pyrénées Orientales et affiliées à la Fédération des Sociétés Musicales du Midi, se sont réunies en congrès dans la salle des fêtes à Saint-Laurent-de-Cerdans le dimanche 25 mai 1975.

Dans la salle du congrès étaient représentés l'Harmonie municipale de Perpignan, par son directeur M. Michel Peus, et divers membres ; le Réveil Laurentin, de St-Laurent-de-Cerdans, par son président, M. Jean-Pierre Roigt et MM. Calvet Tixador et Ribes ; l'Estudiantina d'Illes-sur-Têt par son président M. Aujalet, son directeur M. Lafon et M. Catala ; la Clique Harmonie de Saint-Estève, par son président M. Comes et M. Rofes ; l'Orphéon de Rivesaltes, par M. Sibude ; la Lyre Roussillonnaise de Rivesaltes, par son président M. Cadene et M. Riu ; la Clique Fanfare de Port-Vendres, par son président M. Gimenez et MM. Gabet, Barrios et Lopez ; le Réveil Banyulenc de Banyuls-sur-Mer, par M. Darner, son président et M. Barthe, la Clique Fanfare de Cérès, par M. Carig président et M. Jean-Louis Marty ; la Clique Fanfare d'Elne, par MM. Chalvrat et M. Olivères ; les Cantayres Catalans, par leur directeur M. Sinote ; l'Harmonie de Maury, par son président M. Thorant ; le groupe folklorique de St-Laurent-de-Cerdans, par M. Verges, son président ; le Groupe Musical Catalan, par son président M. Colomines.

Le bureau du congrès a été constitué sous la présidence de M. André Sarzi, président de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi et M. Jean-Pierre Roigt, président du Réveil Laurentin, a prononcé une allocution d'accueil.

M. Michel Peus, président de l'Union départementale, a ouvert la séance de travail en remerciant les congressistes d'être venus nombreux à cette réunion qui est la deuxième à se tenir depuis la création de l'Union départementale.

M. André Moureaux, secrétaire de l'Union, a présenté un rapport moral passant en revue le fonctionnement de l'Union départementale et les diverses questions auxquelles les dirigeants des sociétés sont appelés à donner des réponses dans la vie de leurs sociétés.

M. Sinote, trésorier de l'Union, a rendu compte de l'état des finances dont il assume la gestion et s'est félicité d'un premier concours qui a été apporté par le Conseil général au cours de l'année, en souhaitant que cette aide se renouvelle et s'amplifie.

M. Sarzi et M. Peus ont répondu aux diverses questions d'ordre administratif et musical qui ont été posées par les congressistes.

A l'issue de la séance les délégués se sont groupés pour un défilé en musique dans les principales rues de la ville, sous la conduite du Réveil Laurentin et de l'Harmonie municipale de Perpignan, jusqu'au monument aux morts où une gerbe a été déposée par M. Rosé, maire de Saint-Laurent ; M. Albert, conseiller général du canton de Prats de Mollo ; M. Sarzi, président de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi, et M. Peus, président de l'Union départementale, l'Harmonie municipale de Perpignan exécutant la sonnerie aux Morts et la Marsillaise.

Le Réveil Laurentin et l'Harmonie municipale de Perpignan ont donné un agréable apéritif-concert sur la place principale et un vin d'honneur a été offert par la municipalité de Saint-Laurent, dans la salle des fêtes, aux participants au congrès.

M. Roigt, président du Réveil Laurentin ; M. Albert, conseiller général ; M. Peus, président de l'Union départementale ; M. Sarzi, président de la Fédération du Midi et M. Rosé, maire de Saint-Laurent, ont prononcé des allocutions qui leur ont permis de mettre en valeur le rôle des sociétés musicales et chorales populaires dans la vie des villes et villages.

Un repas amical a ensuite réuni les congressistes sous la présidence de M. Rosé, maire de Saint-Laurent, et de M. Sarzi, président

**INSTRUMENTS
DE MUSIQUE A VENT**



ARLOD S.A.

8. PLACE DES VICTOIRES 75002 PARIS
Téléphone 260.00.40 -

**FLUTES
HERNALS**

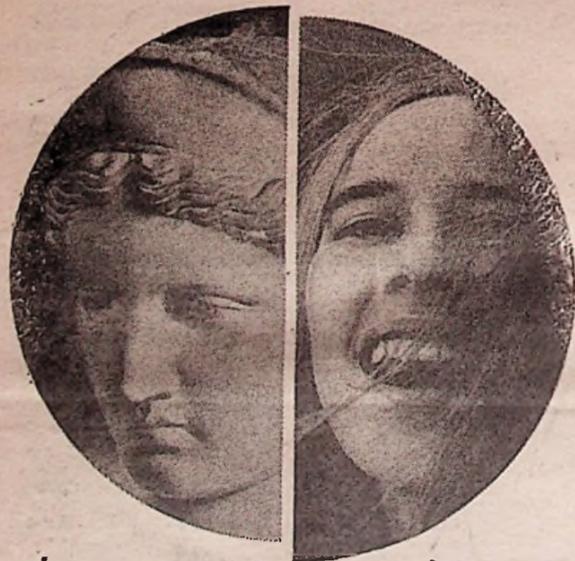
**ET
SANKYO**

TROMPETTES
GETZEN**

ET TOUS INSTRUMENTS
A VENT
"CLASSIQUE ET VARIETES"

**VENTE * RÉPARATION
SERVICE APRÈS VENTE**

**Atelier spécialisé
pour les bois et les cuivres**



classique - moderne



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
Documentation sur demande

HENRI SELMER PARIS



— ASSURANCE C. M. F. —

I - GENERALITES

L'année assurance commence le 1er octobre de chaque année et se termine le 30 septembre de l'année suivante.

Pour être garanti, il suffit de remplir le bulletin d'adhésion et de l'envoyer accompagné du montant de la prime au Secrétariat de la Fédération si possible avant le 10 septembre de chaque année.

Les seuls modes de paiement retenus sont : le chèque bancaire et de préférence le chèque postal (3 volets) établis à l'ordre de : Confédération Musicale de France 121, rue Lafayette, 75010 PARIS.

Pour le chèque postal, indiquer le numéro de compte de la C.M.F. qui est 4638-65 PARIS.

La somme portée sur ces titres sera uniquement celle correspondant au total du bulletin d'adhésion.

Aucune garantie, de quelque nature qu'elle soit, n'est accordée pendant la période qui s'écoule entre le 1er octobre et le jour où est effectué le paiement. La garantie n'est acquise aux sociétés que le lendemain de l'émission du chèque.

Les primes ne sont pas fractionnables, et celles payées en cours d'année ne garantissent les Sociétés que jusqu'au 30 septembre suivant.

Il est recommandé aux sociétés de tenir à jour le registre sur lequel sont inscrits leurs membres assurés (noms, prénoms, âges, profession et domiciles). Ce registre peut être contrôlé par un agent de la Compagnie d'Assurance.

II - ASSURANCE INDIVIDUELLE

Vous pouvez assurer :
— Les membres exécutants de votre société y compris bien sûr, le porte-bannière ;
— Vos Majorettes ;
— Les membres d'un Groupe folklorique, si ce groupe est adossé à votre société ;
— Votre personnel dirigeant : membres du Conseil d'administration, du bureau...
— D'une manière générale, toute personne même non musicienne mais s'occupant réellement de votre société.

LA GARANTIE S'APPLIQUE

— A tous les accidents survenant exclusivement pendant ou à l'occasion des réunions, répétitions, bals, concerts, fêtes, concours ou festivals, préparation de ceux-ci, voyage en camion, automobile, vélomoteur, scooter, motocyclette, voiture, bicyclette avec ou sans moteur ou tous moyens de transport en commun à quelque endroit que ce soit en service commandé par le Directeur ou Président de votre Société.

— A tous les accidents survenant aux membres assurés lorsque ceux-ci se rendent aux lieux de répétition, réunions, services musicaux etc... ou reviennent de ceux-ci, se rendent aux lieux de répétition, réunions, services musicaux, etc... ou reviennent de ceux-ci, organisés par la société, soit à pied, soit en utilisant les moyens de transport ci-dessus.

— A tous les accidents survenant aux membres assurés à l'occasion de sorties dites : « Excursion-Promenades ».

LA GARANTIE NE S'APPLIQUE PAS

— Aux membres honoraires et aux membres de la famille accompagnant les membres assurés au cours des déplacements de la Société qu'il s'agisse d'accidents survenant pendant ou à l'occasion de fêtes, réunions, etc... ou bien de sorties officielles.

ATTENTION !

Lorsque vous préparez une manifestation pour votre Société, vous êtes, bien souvent, dans l'obligation de faire appel à des personnes étrangères qui, bénévolement, viendront vous aider à faire quelques travaux (pose de guirlandes, construction d'un podium, clôture du stade, etc...). Il y a de fortes chances pour que ces personnes ne soient pas garanties en cas d'accident.

Dans ce cas, prenez vos précautions.

COMMENT VOUS ASSURER ?

Les sociétés demeurent libres de choisir l'une des combinaisons de garanties et de primes prévues sous deux tableaux distincts « A » et « B » chacun de ces tableaux comportant six catégories d'assurance. Doivent obligatoirement figurer dans le tableau « A » :

— Les jeunes musiciens et sociétaires, d'âge scolaire.

Les sociétaires continuant leurs études à condition qu'ils ne soient pas assujettis à la Sécurité sociale ;

— Les musiciens retraités.

Si vous voulez garantir une indemnité journalière aux sociétaires (assurés sociaux), vous devez les inscrire dans le tableau « B ». Mais rien ne vous empêche de les inscrire dans le tableau « A ». En ce cas, ils n'auront pas d'indemnité journalière.

Que vous choisissiez « A » ou « B », notez que tous les « assurés sociaux » d'une même société doivent figurer dans le même tableau.

COMMENT ETES-VOUS GARANTIS EN CAS DE MORT

Le capital correspondant à la catégorie choisie et intégralement versé aux ayants droit : conjoint, descendants ou ascendants sur présentation de pièces justificatives de leurs droits. Ce capital n'est pas divisible à l'égard de la compagnie.

EN CAS D'INFIRMITÉ

Versement à la victime de l'indemnité correspondant à la catégorie choisie. Mais cette indemnité varie suivant le degré d'infirmité :

- a) Infirmité du premier degré : Indemnité TOTALE ;
- b) Infirmité du deuxième degré : la MOITIE de l'indemnité ;
- c) Infirmité du troisième degré : le QUART de l'indemnité.

EN CAS D'INCAPACITÉ TEMPORAIRE

Versement de l'indemnité journalière prévue uniquement au tableau « B ». Cette indemnité est versée à partir du onzième jour après l'accident et n'excède jamais 180 jours. Elle est réduite de moitié à compter du 90ème jour.

ATTENTION : Cette indemnité n'est due que si l'accident occasionne une incapacité réelle de travail professionnel.

REMBOURSEMENT

Des frais médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation engagés par la victime d'un accident garanti par le contrat.

Cependant, et dans tous les cas ci-dessus au moment du règlement définitif, le montant des indemnités journalières qui auraient pu être versées, sera déduit du capital ou de la fraction de capital garanti.

Attention : L'assurance ne garantit par les personnes atteintes d'infirmités graves et permanentes.

III RESPONSABILITE CIVILE

Sont garantis :

— Les dommages causés à des tierces personnes, par le fait de membres assurés, au cours ou à l'occasion des réceptions, bals, concerts, fêtes, défilés, concours et festivals, préparation de ceux-ci ;

— Les dommages survenant dans les mêmes circonstances et causés aux membres assurés.

Les membres assurés sont considérés comme des tiers entre eux.

Il n'y a assurance que si au moment de l'accident les membres assurés étaient en service commandé par le Directeur, sous-directeur ou président.

LA GARANTIE S'APPLIQUE

— Au cours des déplacements effectués selon les instructions du résident ou de toute autre personne mandatée par lui ;

— Au cours des trajets tels qu'ils les dites « Excursions - Promenades » ;

— Au cours des trajets tels qu'ils sont définis par l'article L 415 du code de Sécurité sociale et dans la mesure où le parcours n'a pas été interrompu ou détourné pour un motif dicté par l'intérêt personnel ou étranger aux nécessités essentielles de la vie courante ou indépendant de l'emploi.

La responsabilité civile encourue par la C.M.F. en raison des accidents, soit survenus aux membres honoraires ou membres de la famille accompagnant les membres et employés assurés, soit causés par eux à autrui, est formellement exclue de la garantie.

TRANSPORT

Tout membre assuré (ou toute personne dont il est civilement responsable) qui utilise un moyen de transport dont il est propriétaire (véhicule avec ou sans moteur ou tout autre véhicule) pour répondre à un service commandé par le président ou toute autre personne mandatée par lui.

DOIT SAVOIR QUE :

1) L'accident occasionné par son véhicule n'est pas garanti, que sa responsabilité soit engagée ou non.

C'est son assurance personnelle qui doit le garantir. Mais, si le membre assuré est atteint de lésion corporelle ou décédé, c'est la garantie « assurance individuelle qui est appliquée » ;

2) Les dommages d'autres personnes avec lui, ces personnes sont en cas d'accident, garanties par l'assurance individuelle à condition :

a) que le nombre de personnes transportées corresponde aux normes du véhicule utilisé ;

b) que ces personnes transportées soient des membres assurés ;

c) que le transport soit effectué bénévolement.

Le fait, pour un transporteur, de percevoir le remboursement de ses frais, n'est pas considéré comme étant onéreux.

La compagnie renonce à tous recours contre les propriétaires de véhicules transportant à titre gratuit les sociétés musicales dans le cas où leurs propriétaires ne seraient pas assurés contre le risque des voyageurs transportés.

IV - INSTRUMENTS DE MUSIQUE

L'assurance garantit aux membres assurés la moitié des dommages pécuniaires pouvant résulter du bris ou de la destruction de leurs instruments de musique quelles qu'en soient la nature et la marque, consécutifs à un accident survenu aux dits instruments et rentrant dans les prévisions des garanties de la police responsabilité civile. (Vous pouvez demander à votre Fédération la liste des dommages non garantis).

V - INCENDIE

L'assurance est soumise à l'application de la règle proportionnelle. S'il résulte des estimations que la valeur totale des bâtiments et objets assurés excède la garantie demandée par les sociétés assurées, ces dernières sont considérées comme étant leurs propres assureurs pour l'excédent et supporteront leur part de dommages au marc le franc. La règle proportionnelle ne s'applique pas aux risques locatifs recours des locataires et recours des voisins.

Notez que les instruments de musique sont garantis chez les membres assurés qui seraient victimes d'un incendie.

VI - MOUVEMENTS D'EFFECTIFS

Si, pendant l'année assurance :

1) L'effectif de votre Société diminue, rien n'est changé au point de vue prime ;

2) L'effectif de votre Société augmente, il faut faire un avenant à la police pour les sociétaires en plus et les assurer à la même catégorie que ceux déjà inscrits. Cet avenant se fait sans compter la responsabilité civile.

VII - DISPOSITIONS DIVERSES

Ne sont en aucun cas garantis :

— Les dommages causés aux uniformes ;

— Les dommages causés aux vêtements personnels des membres assurés ;

— La fourniture, l'entretien et le renouvellement des appareils de prothèse y compris ceux de prothèse dentaire sauf en métal non précieux.

QUE FAIRE EN CAS... D'ACCIDENT

Adresser directement à la CMF 121, rue Lafayette, 75010 Paris, et dans les huit jours sous peine de déchéance :

— La déclaration d'accident mentionnant : les nom, prénom, profession, numéro d'immatriculation à la Sécurité Sociale, adresse du blessé et le nom de la Société à laquelle il appartient.

— Indiquer sur cette déclaration, les lieu, date, heure et circonstances de l'accident.

— Joindre : certificat médical, note d'honoraires du médecin et du pharmacien, certificat d'arrêt de travail, photocopie du récépissé de paiement de la prime.

Important. — Dans le cas où la guérison ne serait pas acquise dans les délais prescrits par le médecin traitant, le blessé devra se faire délivrer un certificat de prolongation : faute de quoi, la guérison sera considérée comme acquise à l'expiration de la durée prévue au certificat initial. Aucune réclamation ne sera admise en cas d'inobservation.

DE DOMMAGES AUX INSTRUMENTS

Adresser directement à la CMF et dans les huit jours, une déclaration signée de deux témoins et dans laquelle le bénéficiaire devra indiquer ses nom, prénom et domicile ainsi que la date et les circonstances détaillées du sinistre. Il indiquera également le nom de la société à laquelle il appartient.

PALMARÈS DU CONCOURS D'EXCELLENCE

NOMS, PRENOMS	FEDERATIONS	SOCIETES	INSTRUMENTS		SOLFEGE		
			Notes	Prix	Notes	Prix	
CHANT							
Mme PRADO Manuela	BRETAGNE - ANJOU	« Accord Parfait Lorientais »	18	1er	20	1er	
PIANO							
M. MURARO Roger	DAUPHINOISE	Société Musicale de GENAS	16	2ème	Dispensé	3ème	
Mlle RENARD Christiane	ILE-DE-FRANCE	« Art par la joie » de SEVRAN			10		
VIOLON							
Mlle LAPORTE Evelyne	SARTHE et MAYENNE	Société Musicale du MANS	18	1er	16	2ème	
VIOLONCELLE							
M. THIRAUT Marc-Didier	AISNE	Orchestre Harmono-Symphonique de LAON	19	1er	10,25	3ème	
ACCORDEON							
Mlle BENEY Marie-Christine	CENTRE	« Les Espoirs de l'Accordéon » de FOURCHAMBAULT	17,5	1er	12	3ème	
M. FERRAN Jean-Michel	HAUTES-PYRENEES	A.S.C.A. d'AUREILHAN	17	1er	14,25	2ème	
M. GEBARSKI Bruno	ORLEANAIS-BERRY	Ecole de Musique Populaire d'ORLEANS	12	3ème	8,25		
M. MENARD François	ILE-DE-FRANCE	Orchestre d'Accordéon de PARIS	9		11,25	3ème	
Mlle PONCIN Marie-Claude	NORD et PAS-DE-CALAIS	Harmonie Municipale Ouvrière d'AVION	9		11,50	3ème	
Mlle REMONDY Christine	ORLEANAIS-BERRY	Association des Accordéonistes de BOURGES	11	3ème	8,25		
Mlle VERNOIS Marie-Pierre	ORLEANAIS-BERRY	Ecole de Musique Populaire d'ORLEANS	5				
FLUTE							
M. ANDRE Michel	FRANCHE-COMTE - TERR.	Harmonie du Personnel des Automobiles Peugeot, à SOCHAUX	10	3ème	12	3ème	
M. BAUDIN Gérard	BELFORT	Ecole de Musique de CHALONS-sur-Saône	13	2ème	9		
Mlle CANTIN Béatrice	SAONE-ET-LOIRE	Harmonie Municipale de CALONNE-RI-COUART	19,50	1er	19,50	1er	
M. DUFAY Philippe	NORD et PAS-DE-CALAIS	Harmonie de LA TESTE	17	1er	12,50	3ème	
M. GORAI Michel	SUD-OUEST	Harmonie de TREVOUX	19,50	1er	15,50	2ème	
CLARINETTE							
M. ANDRE Patrick	FRANCHE-COMTE - TERR.	Harmonie du Personnel des Automobiles Peugeot de SOCHAUX	19	1er	11,50	3ème	
M. FAILLENOT Pascal	BELFORT	Harmonie Municipale TROYES	15	2ème	9		
M. MOUSSY Patrick	AUBE et HAUTE-MARNE	Harmonie Municipale de PANTIN	11	3ème	11	3ème	
SAXOPHONE-ALTO							
M. BEAUDREY Michel	FRANCHE-COMTE - TERR.	Harmonie du Personnel des Automobiles Peugeot, de SOCHAUX	17	1er	17	1er	
M. BOUCHER François	BELFORT	Ecole de Musique de CHAUNY	10	3ème	7,5		
M. CANALE Jean-Pierre	AISNE	Harmonie des Cheminots de MARSEILLE	9		17,5	1er	
M. FLEURY Bernard	BOUCHES-DU-RHONE	Ecole de Musique d'APPOIGNY	18	1er	15	2ème	
M. FOURMEAU Jean-Yves	YONNE	Musique Municipale de CROIX	19,5	1er	17	1er	
M. LABIAUSSE Philippe	NORD et PAS-DE-CALAIS	Harmonie Municipale de HIRSON	10	3ème	14,5	2ème	
Mlle MANZAGOL Annie	AISNE	Lyre Belfortaine de BELFORT	14	2ème	8,75		
Mlle SENSEY Monique	FRANCHE-COMTE - TERR.	Harmonie St-Michel de GUJAN-MESTRAS	11	3ème	7,50		
M. TOULOUSE Jean-Claude	BELFORT	Philharmonique de TRIE-sur-Baïse	9		8,25	2ème	
M. VERDIER Bruno-Georges	SUD-OUEST	Harmonie de FLERS, de BOURG-VILLE-NEUVE D'ASQ	17	1er	15		
SAXOPHONE-SOPRANO							
M. TISSIER Claude	SAONE-ET-LOIRE	« Réveil Social des Travailleurs », de SANVIGNES	11	3ème	9,25		
COR							
M. DELEPLANQUE Jacques	NORD et PAS-DE-CALAIS	Harmonie Municipale de SAINT-POL-sur-Ternoise	13	2ème	11,50	3ème	
M. DURAND Bruno	DAUPHINOISE	Société Musicale de LA MURE	13	2ème	10	3ème	
M. MELLERET Jean-Noël	CENTRE	Harmonie Municipale de VICHY	18	1er	15,75	2ème	
TROMPETTE							
M. BLANC Roger	BOUCHES-DU-RHONE	Musique d'AIX-EN-PROVENCE	17	1er	13,50	2ème	
M. BODET Jean-Luc	OUEST	Harmonie de LOUDUN	11	3ème	4,50		
M. BOUGARD Dominique	NORMANDIE	Harmonie « La Fraternelle » de CAEN	18	1er	13	2ème	
M. CRESSON Jean-Michel	OUEST	Harmonie de LOUDUN	10	3ème	3,75		
M. DUCOURNEAU Patrick	SUD-OUEST	Harmonie de LA TESTE	17,75	1er	11	3ème	
M. LANOE Jacques	SARTHE ET MAYENNE	Société Musicale de COULIE	12	3ème	10,50	3ème	
M. LAZZARI Marc	ALPES-MARITIMES	Fanfare « L'Echo de la Chaumière »	16,5	2ème	11	3ème	
M. MALOTCHKINE Alexis	AISNE	Orchestre Harmono-Symphonique de LAON	13,5	2ème	13,50	2ème	
M. WARDEGA Alain	NORD et PAS-DE-CALAIS	Harmonie Municipale d'AUBY-les-Douai	13,5	2ème	13,5	2ème	
TROMBONE							
M. BOLLAND Serge	AUBE et HAUTE-MARNE	Société Musicale de FONTAINE-les-Grés	14,5	2ème	12	3ème	
M. SALMON Marc	CENTRE	Harmonie Municipale de VICHY	18	1er	Dispensé		
M. VAN DOSSELAERE	AUBE et HAUTE-MARNE	Fanfare de SAVIERES	12,5	3ème	10,5	3ème	
TUBA et BASSE Si b							
M. BERGER Patrick	SAONE-ET-LOIRE	« Réveil Social » de SANVIGNES-les-Mines	17,5	1er	11,5	3ème	
M. DUBREUIL James	NORD et PAS-DE-CALAIS	Harmonie Municipale d'AULNOYE-Aymeries	16,5	2ème	12	3ème	
M. GARDETTE Gilles	SAONE-ET-LOIRE	« Les Amis Réunis » MONTCEAU-les-Mines	14	2ème	10	3ème	
M. GILBERT André	INDRE-ET-LOIRE	Sociétés Musicales de LIMERAY et de BLERE	18,5	1er	16,25	2ème	
M. SALMON Alain	CENTRE	Harmonie Municipale de VICHY	18	1er	9,5		
M. TREOL Patrick	NORMANDIE	Musique Municipale de VIRE	18,75	1er	18,25	1er	
CLAIRON							
M. AUBAILLY Jean-Marie	INDRE	« Le Réveil d'Issoudun » (Sté Musicale)	} ont obtenu le diplôme d'aide-moniteur clairon.				
M. TEINTURIER Dominique	INDRE	« Le Réveil d'Issoudun » (Sté Musicale)					
TAMBOUR							
M. MINSOULET Bernard	SUD-OUEST	Batterie-Fanfare « La Cauderanaise »	} ont obtenu le diplôme d'aide-moniteur tambour.				
M. ZEMAN Jean-Marie	AUBE et HAUTE-MARNE	Société Musicale de JOINVILLE					
SOLFEGE SEUL							
(Ne figurent dans cette liste que les candidats ayant obtenu la moyenne)							
Mlle BRAM Marie-Agnès	FRANCHE-COMTE - TERR.	Harmonie du Personnel des Automobiles Peugeot de SOCHAUX			14	2ème	
Mlle GOUVERNEUR Caroline	BELFORT	Société Musicale de VILLERS-Bretonneux			12,75	2ème	
Mlle GOUVERNEUR M.-Pierre	PICARDIE	Société Musicale de VILLERS-Bretonneux			11,75	3ème	
M. MABROUK Chérifa	PICARDIE	Accordina de BETHONCOURT			13,5	2ème	
Mlle MOUTAUD Christine	FRANCHE-COMTE - TERR.	Association des Accordéonistes de BOURGES			16,5	2ème	
	BELFORT						
	ORLEANAIS-BERRY						

PRIX SPECIAUX

Mlle CANTIN Béatrice	Chant	NORD et PAS-DE-CALAIS	1 Prix de 100 F du Secrétariat d'Etat à la Culture
Mme PRADO Manuela	Basse si b	BRETAGNE-ANJOU	1 Partition
M. TREOL Patrick	Saxophone-Alto	NORMANDIE	1 Clarinette offerte par la C.M.F.
M. FOURMEAU Jean-Yves	Flûte	NORD et PAS-DE-CALAIS	1 Clarinette offerte par la Maison LEBLANC
M. GORAI Michel	Saxophone-Alto	SUD-EST	1 Clarinette offerte par la Maison SELMER
M. BAUDRY Michel		FRANCHE-COMTE - TERR.	1 Trompette offerte par la C.M.F.
M. GILBERT André	Tuba	BELFORT	1 Trompette offerte par COUESNON
Mlle LAPORTE Evelyne	Violon	INDRE-ET-LOIRE	1 Prix de 100 F du Secrétariat d'Etat à la Culture
M. MURARO Roger	Piano	SARTHE-ET-MAYENNE	1 Livre offert par la C.M.F.
M. MELLERET Jean-Noël	Cor	DAUPHINOISE	1 Livre offert par la C.M.F.
		CENTRE	

**Trompettes
Clarinettes
Flûtes, etc...
Saxophones**

Dalmat

66, rte de Houdan, T. 477.03.31
78 - MANTES-LA-JOLIE
la Grande Marque Française

catalogue franco sur demande

fédéral, en présence de M. Albert, conseiller général.

L'après-midi a été marqué par un grand défilé dans les rues de la ville des sociétés qui avaient répondu à l'appel des organisateurs du congrès, suivi d'un rassemblement des musiciens qui ont tour à tour fait applaudir par des auditeurs nombreux et enthousiastes d'excellentes manifestations de leurs talents.

C'est ainsi que se présentèrent tour à tour :

Le Réveil Laurentin Clique et Majorettes, le Groupe folklorique de Saint-Laurent-de-Cerdans, l'Union Musicale de Maury accompagnée de l'Harmonie de Saint-Estève, la Clique Fanfare de Céret, la Clique Fanfare d'Elne et l'Harmonie municipale de Perpignan.

Un point final a été donné à la manifestation par l'exécution de la Marche du 85ème par tous les musiciens groupés sous la direction de M. Michel Peus, président de l'Union départementale, et par une Marsillaise dirigée par M. André Sarzi, président fédéral.

Les congressistes se sont séparés avec la satisfaction d'avoir donné une belle preuve de l'activité des sociétés musicales, chorales et folkloriques dans ce département et en se promettant de faire mieux encore à l'avenir.

POUSSAN Deuil

Vendredi 6 Juin, ont eu lieu à Poussan (Hérault), les obsèques de Mlle Chantal Fabre, fille de M. Fabre, Procureur de la République à Béziers et petite-fille de M. Maurice Fabre, président adjoint de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi.

Mlle Fabre, à peine âgée de 24 ans, était étudiante à la Faculté de Montpellier. Une longue et pénible maladie a mis un terme à sa vie qui s'ouvrait devant elle, pleine de bonheur. Le cercueil contenant sa dépouille mortelle était couvert de fleurs naturelles apportées par une foule d'amis. A l'église une messe à laquelle assistaient beaucoup de personnalités, fut célébrée par M. le curé de Poussan.

M. André Sarzi, président fédéral et Mme : M. Portes, secrétaire général ; M. Michamp, trésorier général ; M. Audran, vice-président pour le département de l'Hérault, représentèrent la Fédération du Midi.

En cette pénible circonstance, nous présentons à M. Fabre Maurice, à Mme Fabre et à tous les membres de sa famille, nos sincères et amicales condoléances.

BEUCAIRE

Activité de la Lyre Beaucairoise

Notre Société Musicale a organisé un brillant concert pour la fête des mères le 24 mai, un public nombreux a assisté à ce concert dirigé par M. Mourret ; les auditeurs ont eu le plaisir d'entendre les jeunes élèves de l'école de musique Beaucairoise, ce fut un régal d'entendre ces jeunes dans les morceaux suivants : El Silence joué à la trompette par M. Gaspard, ensuite un duo saxo-clarinette Toi et moi interprété par Mmes Paul et Béraud, elles furent très applaudies ; puis l'ensemble de l'école jouèrent l'air de Chérubin de la Flûte Enchantée de Mozart ainsi qu'un Choral de Méhul ; Mmes Béraud, Toussaint Paule, clarinettes ; MM. Razaud, Roumieux, Toussaint, Albiol, clarinettes ; Gaspard, trompette ; de nombreux applaudissements leur furent prodigués, une récom-

pense personnelle ponctuera cette interprétation.

La Lyre interpréta la Marche des Gladiateurs, l'Ouverture de Cavalerie Légère, une fantaisie sur la Veuve Joyeuse, une autre sur le Pays du Sourire, la Marche des Esclaves de Nabu de Verdi et, pour terminer, un pasodoble magnifique du compositeur Gardois M. Naro Faquir.

Le concert terminé tous les musiciens et amis assistèrent à un lunch et ce n'est que fort tard que tout le monde se sépara enchanté de cette magnifique soirée. Mardi 3 juin les musiciens de la Lyre ainsi que les jeunes élèves, participèrent à un concert à Graveson organisé par Mme Herrera, professeur de musique au Lycée de Tarascon ainsi qu'à Châteaurnaud, Mailance, Graveson, Noves, etc ; un public très nombreux assista à ce concert et se retira enchanté.

Dimanche 29 juin, la Lyre et les jeunes élèves assisteront à un concert organisé à l'église Sainte-Marthe à Tarascon pour l'ordination d'un jeune prêtre, elle jouera la Marche de Urbini, le Largo d'Handel et la Cantate de J.-S. Bach ; Oh ! Jésus que ma joie demeure.

Tout ceci pour démontrer que la Lyre Beaucairoise est très active, que son école de musique dirigée par M. Mourret permet à cette Harmonie populaire de vivre malgré les difficultés de l'heure présente et qui, quoiqu'on en dise, la musique populaire a encore de la vitalité et que les jeunes aiment la musique, ce qui réconforte les vieux musiciens car ils voient que tout n'est pas perdu. J. M.

58ème CONGRES

COMPTE RENDU FINANCIER

Le Président Fédéral demande au Docteur Favier de lire le compte rendu de la commission de contrôle des finances. Ce dernier est approuvé par l'assemblée. Le président donne la parole au trésorier général M. L. Michamp qui après avoir donné quelques explications sur la situation financière de la Fédération, remercie les membres de la Commission de contrôle.

ASSURANCES

Monsieur Moureaux responsable de ce service donne quelques renseignements sur le fonctionnement des assurances. Cette année il a enregistré 67 adhésions. Il insiste auprès de tous les présidents de sociétés pour les mettre en garde s'ils ne sont pas assurés.

JOURNAL CONFEDERAL

Le Président Fédéral insiste sur la valeur du journal qui est le lien entre toutes les sociétés qui appartiennent à la Confédération. Ce journal n'est pas assez lu et pourtant des articles très intéressants paraissent et il serait souhaitable que beaucoup de nos musiciens puissent en prendre connaissance. Le Président Fédéral lance un appel afin que le nombre des abonnés augmente.

RECOMPENSES

Le Secrétaire Général chargé de ce service insiste afin que les demandes qui lui sont adressées soit remplies correctement et en tenant compte des dispositions prises soit par la confédération ou la Fédération. Il indique que toutes les demandes sont faites sous la responsabilité du Président de la Société. En ce qui concerne les barrettes, le secrétaire général ne peut fournir que des barrettes venant de la Confédération. Les demandes pour la Sainte-Cécile et le 14 juillet sont sans changement.

STAGES

Le Président Fédéral demande à M. Maurel, vice-président de l'Ariège, de bien vouloir développer les conditions dans lesquelles il a pu organiser dans son Département les stages de jeunes musiciens. Monsieur Maurel dont on connaît l'amour pour la musique populaire et est très applaudi par l'assemblée et reçoit les félicitations du Président Fédéral.

Le Président Fédéral indique qu'il existe aussi des stages de formation à Toucy et qu'il tient à la disposition des congressistes des renseignements très utiles, cite en exemple M. Peus, vice-président des Pyrénées-Orientales qui a suivi avec beaucoup d'intérêt le stage de Pâques à Toucy.

EXAMENS D'ELEVES

C'est une question qui revient tous les ans car le Président Fédéral est très attaché à cette question. Certes le nombre augmente tous les ans. Cette année 1263 élèves ont été présentés ; cela n'est pas suffisant vu le nombre de sociétés, 148 et le nombre de musiciens près de 6.000. Le Président Fédéral voudrait que les batteries-fanfanes forment des élèves à l'exemple de la société les Etoiles du Rall de Béziers.

Le Président Fédéral demande aux Présidents de Sociétés de s'adresser aux Vice-Présidents des Départements qui peuvent leur fournir tous les renseignements utiles.

Monsieur H. Dejean demande au Président Fédéral de reprendre la question de l'attribution des points aux examens. Il faudrait que l'on puisse attribuer des points dès les premières notions. Le Président prend acte et posera la question auprès de Paris.

LES DROITS D'AUTEURS

Le Président donne la parole à M. Mourret chargé de ce service. Depuis les derniers accords avec la SACEM, il semble qu'il y ait plus de compréhension. Malgré tout M. Mourret met en garde les Sociétés qui organisent des parties de lotos. Il demande aux organisateurs de bien se renseigner afin que par la suite il n'y ait pas de surprises. Pour cela il se tient à la disposition de tous les Présidents de Sociétés.

CONGRES 1976

Le président Fédéral informe les congressistes que le prochain congrès fédéral aura lieu à Foix à l'occasion du Festival Départemental de l'Union musicale de l'Ariège.

MUSIQUES MILITAIRES

Le Président Fédéral s'occupe personnellement de cette question et a des contacts avec les chefs de musique de la région. Afin de lui faciliter sa tâche les Présidents dont les membres désirent faire leur service doivent dès qu'ils reçoivent l'avis des trois jours en aviser le Président Fédéral en indiquant l'endroit, Tarascon ou Auch. Ils doivent indiquer le nom et prénoms, l'adresse de leur domicile et l'instrument qu'ils jouent.

DECLARATION DES DIRECTEURS

Le Président Fédéral donne la parole à M. Rivet, Président de la Lyre Narbonnaise dont la société vient d'être pénalisée par l'URSAFF. M. Rivet fait un exposé très net et clair sur cette nouvelle situation. Plusieurs Présidents présents au congrès interviennent afin de donner des solutions. Le Président Fédéral ayant félicité M. Rivet de son exposé posera la question à Paris afin de voir s'il n'y a pas une solution qui pourrait être utile à tout le monde.

QUESTIONS DIVERSES

Le Président Fédéral donne une communication aux congressistes qui concerne une demande qui va être adressée à tout les membres du Conseil Régional. Cette demande consiste surtout à obtenir des instruments pour toutes les disciplines en comportant la Fédération. Déjà la lettre officielle a été adressée à Monsieur le Préfet de Région. Dans quelque temps le Président Fédéral accompagné du Secrétaire Général et du Trésorier général vont demander une audience au Président du Conseil Régional afin de lui remettre une copie de la lettre et de l'état des instruments. Toutes les Sociétés seront tenues au courant de la suite qui sera donnée à cette importante affaire.

Avant de procéder au renouvellement des membres du bureau, le Président Fédéral passe la parole à M. Balmigère qui en compagnie de M. Bousquet étaient arrivés pour assister à une grande partie du congrès. M. Balmigère remercie le Président de l'avoir invité à ce congrès ainsi que le Président d'assister en tant que musicien. Il promet dans la mesure de ses responsabilités d'intervenir afin que certaines questions comme la TVA, les subventions et diverses questions qui ont été évoquées à ce congrès, et principalement la musique à l'école.

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU BUREAU

Le Président Fédéral annonce la démission de M. C. Collet, vice-président de l'Aude. Il propose au congrès la désignation de M. Miquel, de Carcassonne, et qui était membre du Comité de Direction et adjoint à M. Collet. Avant de procéder à l'élection, le Président demande s'il n'y a pas de candidature. Personne ne se présente, le président fédéral déclare la réélection des membres

du bureau pour l'année 1975-1976.

Avant de lever la séance, le président fédéral remercie les congressistes de leur participation effective aux débats du congrès, et lève la séance à 12 h 30.

Le Secrétaire Général
R. PORTES

BEZIERS

53ème Congrès Fédéral à Béziers, le 10 et 11 mai 1975

A l'occasion du 53ème congrès de la Fédération Musicale du Midi et sur l'appel du Comité d'organisation les Sociétés Musicales de Béziers et des environs avaient accepté de participer à un concert.

Dès 20 h 30 malgré la pluie, un défilé avait lieu sur les grandes artères de la ville par l'Espérance sous la direction de M. Jammes et les Majorettes Sang et Or. Egalement l'Echo et les Majorettes de Montbazin sous la direction de M. H. Baylé se dirigeaient vers le Palais des Congrès où la salle déjà comble attendait l'heure d'ouverture.

A 21 h dans une tenue impeccable le concert par un morceau brillamment enlevé.

C'est à Jacques Domino, Président de la Compagnie du Languedoc qui appartenait de présenter le programme de la soirée. Il l'a fait avec son goût habituel. Successivement nous avons entendu :

L'Harmonie musicale de Cazouls-Béziers qui, sous la direction de M. Fabre, exécuta la Marche Triomphale d'Aida, de Verdi. Le directeur présente pour la première fois la chorale de l'école de musique de Cazouls qui interpréta d'une façon originale en chantant les notes l'air connu de « Nabucco » de Verdi.

Ensuite Jacques Domino interpréta une comédie fantaisie dont il est auteur.

L'Estudiantina, qui était à l'honneur puisqu'elle devait recevoir le fanion fédéral, interpréta sous la Direction de M. H. Dejean : La caravane de Guetry, Menuet XIème Symphonie de Haydn Fantaisie sur les Aïrs Languedociens de M. Peleud.

Jacques Domino présentait un groupe de sa compagnie en lui faisant interpréter « La colère de Bacchus » qui avait obtenu la médaille de Vermeil de poésie Française en 1969 ; nous avons applaudi l'urbanisme avec J.-C. Maubon, la vigne avec Mony Cat ; Béziers avec Agnès Ana ; La Garigue avec Patricia, Paul Riquet avec Robert Toda. Cette comédie fut très applaudie par les spectateurs.

Il appartenait à la doyenne des Sociétés musicales de Béziers, la Lyre Biterroise de terminer ce magnifique concert, sous la direction de son chef M. Le Collet, elle joue une œuvre de Gabriel Pierné « Ratumtcho » et Tanhauser de Wagner.

Ce concert très applaudi par les nombreux assistants prouve à quel point nos Sociétés Musicales sont estimées du public biterrois. Que tous les musiciens et leurs Directeurs en soient remerciés.

REMISE DU FANION FEDERAL

Avec l'accord du président fédéral, le comité d'organisation avait décidé que la remise du fanion fédéral aurait lieu au cours du concert. C'est en présence de M. Dion, secrétaire général de la Sous-Préfecture, représentant M. le Sous-Préfet ; M. Racionero représentant M. le Sénateur-Maire ; Mme et M. Roomen, président du Tribunal ; M. Lignon, maire de Cazouls-Béziers ; du Dr Favier, président de l'Union Musicale de Cazouls, et de l'ensemble des membres du bureau.

Il appartenait à M. Dejean, président de l'Harmonie de Millau, de lire l'historique de l'Estudiantina de Béziers, et à M. Bernard, celui de l'Harmonie de Millau. C'est Monsieur A. Sarzi, président fédéral, qui, après avoir remercié les autorités présentes et félicité toutes les Sociétés qui avaient participé au concert, remit le fanion fédéral à M. Ambrigt, président de l'Estudiantina qui en aura la garde jusqu'au prochain congrès, qui doit avoir lieu à Foix en 1976.

Le Secrétaire Général,
R. PORTES.

SAVERDUN (Ariège)

Triomphant succès du Festival Départemental

Ce 13ème festival départemental de l'Ariège était éblouissant. Tout était lumière, tout était harmonieux. Les musiciens ariégeois célébraient à leur manière la fête du 1er mai, la fête du renouveau, la fête de la musique, qui était aussi, dans l'antiquité, la fête de l'amour...

Ainsi, les musiciens de l'Ariège lançaient le plus beau message de paix à leur département, comme un hymne à la joie.

Ce treizième festival départemental fut une magnifique fête, qui connut un très grand succès. Le public était venu nombreux, un soleil printanier rehaussait l'éclat de cette manifestation populaire.

Tout était parfait et l'on ne saurait dissocier dans les mêmes louanges les exécutants, leurs dirigeants et leurs chefs, sans exception.

M. le Maire de Saverdun, également conseiller général et ses collaborateurs, avaient remarquablement préparé la salle de concert et organisé l'accueil des sociétés. Après un brillant défilé, dans les principales artères de la ville, le concert débutait à 15 h, précises, dans une salle comble. De nombreuses personnalités et autorités ont exprimé, par leur présence, le soutien qu'elles apportent aux musiciens qui continuent à aimer leurs sociétés et qui cultivent avec passion et modestie un art si difficile dans la conjoncture actuelle.

Autour de M. le Maire, conseiller général de Saverdun, se trouvaient rassemblés : M. le docteur Saint-Paul, député et président du Conseil général de l'Ariège ; M. le Trésorier-Payeur général ; M. Viala, président de la Commission départementale ; M. Carol, conseiller général et maire de Foix ; M. le Maire-adjoint de Pamiers ; M. Domien, directeur de la Jeunesse et des Sports ; M. Balagna, délégué du Ministère des Affaires culturelles de la région Midi-Pyrénées ; M. Sarzi, président de la Fédération des Sociétés musicales du Midi ; M. Verdier, président de la Fédération des Sociétés musicales de la Haute-Garonne et membre du Conseil d'administration de la C.M.F. Il y avait à Saverdun un grand absent, M. Robert Vincent qui, frappé par un terrible accident de la circulation en la personne de sa mère, était resté à son chevet. M. Henri Maurel, vice-président de la Fédération du Midi, président de l'Union Départementale des Sociétés musicales de l'Ariège, qui fut comme toujours la cheville ouvrière de ce festival départemental.

Ce festival témoigne en profondeur ce que les directeurs réalisent dans leurs sociétés, il permet aussi d'envisager l'avenir avec optimisme, car il est réconfortant de constater avec quelle joie et quelle maîtrise nos jeunes musiciens assurent leurs concerts. Le public, charmé par les mélodies, applaudissait chaleureusement.

Voici le programme de ce festival : « Les Dragons de Noailles », de J. Semler-Coillery, par l'ensemble (Dir. Sagassan) ; « Le Grenadier du Caucase », de Meister, par la batterie-fanfane de Lézat (Dir. Boutonnet) ; « Hymne à la Nuit », de Rameau, par la chorale de Lézat ; « Je vois de glissantes eaux », de Costelet et Noël Bressan ; « Gentilhomme », par l'Ensemble vocal Ariège-Pyrénées (Dir. C. Armand) ; « Hymne à la Nature », de Beethoven ; « Air et Rondeau », de Purcell, par l'Ecole de Musique du Pays-d'Olmès (Dir. Alabert) ; « La Caravane », ouverture de Gretry, et « Andante », de Mozart, par l'Estudiantina de Saint-Giron (Dir. L. Sagassan) ; « La Féria », suite de Lacôme, par le Groupement musical Ariège-Pyrénées ; « Oh ! Jésus que ma joie demeure », de J.-S. Bach, par la Société Philharmonique et Chœurs de l'Ecole de Musique de Pamiers (Dir. J.-R. Gutermann) ; « Carrousel » avec Sydney Bechet, par l'Harmonie départementale « Juniors » ; « Chœur des Esclaves de Nabucco » (Dir. J. Chalet) ; « Brass Band Boogie », de Siebert, par l'Harmonie départementale « Juniors » (Dir. J.-R. Gutermann) ; 130 exécutants de moins de 20 ans ; chorosor, de Verdi, par les Chorales de Lézat et Ariège-Pyrénées accompagnées par l'Harmonie départementale (Dir. C. Armand) ; Harmonie Départementale « Seniors » ; « Ballet de Sylvia », de L. Delibes (Dir. L. Sagassan) ; « Les Trois Valses », de O. Strauss ; « Danses villageoises », de Gretry (Dir. J. Chalet) ; « Gai Souper chez Suppe », de Salabert (Dir. J.-R. Gutermann).

A l'issue de ce concert, Monsieur le Maire de Saverdun recevait les personnalités, les présidents et directeurs de Sociétés. Au cours de ce vin d'honneur, MM. le Maire, le député Saint-Paul, Maurel et Sarzi prirent tour à tour la parole pour remercier et féliciter tous ceux qui, de près comme M. Maurel, et de loin, participèrent à ce grand événement musical.

Qu'il nous soit permis, amis musiciens, en votre nom de dire ce 13ème festival départemental de musique. Ils le méritent grandement, les uns et les autres, pour leur talent, leur dévouement, leur passion ; M. Maurel et ses proches collaborateurs ont voté leur vie à la musique.

**DRAPEAUX
A. S. ROBERT**

26 600 TAIN-L'HERMITAGE
Drôme. Tel: 08.24.87

POUR SOCIÉTÉS
BANNIÈRES
PAVOISEMENT
et Tous Articles
de Fêtes

Catalogue sur demande

NORMANDIE

CALVADOS

Concert de l'Orchestre Symphonique et de la Chorale Saint-Pierre de Lisieux

Orchestre symphonique et chorale Saint-Pierre à l'affiche, c'est l'assurance d'un concert de belle qualité. Les amateurs lexoviens le savent, qui sont venus nombreux, jeudi soir, à la Crypte de la Basilique : Riche palette de sons sous les voûtes de mosaïque.

André Petit dirige d'abord les deux formations dans le « Gloria » de Vivaldi. Les diverses phrases du texte religieux permettent d'apprécier la cohésion de l'ensemble vocal et instrumental. En soliste, Dominique Guillemin, 18 ans, élève au Conservatoire Supérieur de Paris, fit entendre le joli timbre que l'on connaît déjà, mais révéla d'étonnantes progrès en puissance et maîtrise vocales.

Avec la 4ème Symphonie de Tchaikowsky, Louis Muckenstumpf a maîtrisé une impressionnante masse sonore. Il sut faire éclater puissamment les cuivres et percussions de l'andante initial et de l'allégo final, chanter la chaleur des cordes sur les thèmes romantiques de l'andantino et détacher avec netteté et rapidité, les difficiles pizzicati de l'imaginatif scherzo.

Il ne pouvait couper au bis réclamé par un auditoire enthousiaste : il eut le bon goût, après ce monument sonore de donner la célèbre Aria de la troisième suite de J.-S. Bach ; cette paix seréne de l'âme profonde que chercha vainement Tchaikowsky.

SEINE-MARITIME

ELBEUF

Concert de l'Orchestre Symphonique : Equilibrage et Maîtrise

C'est toujours avec beaucoup de plaisir que l'on assiste à un concert de l'Orchestre Symphonique d'Elbeuf, car d'avance on est certain que son directeur, Jean Letellier, aura monté un programme parfaitement équilibré.

Celui de vendredi dernier était une preuve de plus de ce bon goût, deux auteurs seulement et pas des moindres ayant été mis au programme : Mozart et Beethoven.

Devant une assistance attentive et très fournie, cette formation de quatre allait nous enchanter durant deux bonnes heures. Le grand salon de l'Hôtel de Ville d'Elbeuf était plein, et les échos d'une telle soirée ne pourront que donner des regrets à ceux qui n'ont pu se dérouter.

L'équilibre du programme se trouvait concrétisé par la scission en deux parties. La première était réservée à Mozart avec deux œuvres se situant entre 1782 et 1791 : « La Flûte enchantée » avec sa célèbre ouverture et « La Traviata », dite « Symphonie Haffner ». Dans les quatre mouvements traditionnels de cette époque, l'auteur va de l'allégo au spirituel qui comporte l'un des développements les plus beaux qu'il ait conçus pour terminer dans son presto final d'une joie débordante, juvénile... presque violente.

La seconde partie allait faire vibrer les spectateurs avec deux œuvres de Beethoven : « L'Ouverture de Coriolan » qui scelle rude et tumultueuse pour finir dans le reflet d'une tendresse anxieuse et infinie.

Mais le charme devait grandir avec la « 5ème Symphonie », dite du Destin. C'est la pensée intime de Beethoven. Il va y développer ses douleurs secrètes, ses colères concentrées, ses rêveries pleines d'un accablement si triste, ses visions nocturnes, ses élans d'enthousiasme. Il mit huit années pour écrire cette symphonie en ut mineur.

Quarante-cinq minutes qui ne furent que quelques instants pour le public. Mais combien de travail pour cette phalange de musiciens sous la baguette du maître d'œuvre qui devait enlever son orchestre, le diriger au cours d'une partition de plus de 100 pages à tourner lentement. Mais trop vite pour ceux qui, vendredi soir, étaient charmés. La salle exulta sous les applaudissements. Alors à chacun de dire à son voisin : que cette musique est belle, que l'interprétation est majestueuse, car il ne faut pas oublier que cette équipe de qualité ne comprend que des amateurs.

Merci encore aux musiciens de la joie qu'ils ont donnée à tous ceux qui sont venus les entendre et les écouter.

La baguette de Jean Letellier unie aux instruments de ses amis : un cœur qui sait faire vibrer celui des autres !

NORD ET PAS-DE-CALAIS

Grand succès pour le concert de l'Harmonie des Houillères du groupe d'Hénin-Liétard à BILLY-MONTIGNY (Pas-de-Calais)

C'est devant une assistance nombreuse et enthousiaste que l'Har-

monie des Houillères et sa Batterie-Fanfare ont donné leur concert du 15 mai 1975.

Après la brillante prestation de la Batterie-Fanfare, conduite par son chef dynamique M. Alex Flament, les 100 musiciens de la Batterie et de l'Harmonie réunis exécutèrent ensemble la Marche du 15ème puis Sambre et Meuse et furent chaleureusement applaudis.

Il revenait l'Harmonie, dirigée par Maître Robert Lannoy, grand prix de Rome, de satisfaire les mélomanes en leur offrant une interprétation impeccable d'œuvres de Saint-Saëns, Fachelbel, Gounod et Darling, dont la difficulté n'a pas échappé aux connaisseurs.

En intermède, M. Roger Pillon, professeur, dirigea, avec beaucoup de succès, une formation composée d'élèves des écoles de musique d'Hénin-Liétard ; ces jeunes talents furent très appréciés.

Le programme était présenté avec des commentaires fort intéressants par M. Henri Payen, secrétaire général de l'Harmonie.

M. Bigo, président, remercia l'assistance et particulièrement M. Cottens, maire adjoint, représentant M. le maire de la ville de Billy-Montigny, ainsi que M. Delvigne, président de la Délégation régionale de la Fédération des Sociétés Musicales de France, pour les encouragements apportés par leur présence aux musiciens dont il souligna le mérite et le dévouement.

Le concert de gala de l'Harmonie - Batterie Municipale de DUNKERQUE-ROSENDAL : une belle réussite des musiciens locaux et une éblouissante prestation de l'Orchestre d'Anches de Paris

Mardi 13 mai 1975, l'Harmonie-Batterie municipale de Dunkerque-Rosendael donnait son premier concert de gala au théâtre de Dunkerque, gala qui se situait dans le cadre des cérémonies marquant le trentième anniversaire de la Libération de la ville et était placé sous la présidence d'honneur de M. Claude Frouvoveur, maire de Dunkerque, qui accompagnait plusieurs membres du Conseil municipal et M. Charles Antoine, responsable des Affaires Culturelles.

Les 85 exécutants rosendaéliens apparaissaient en scène dans une tenue et un ordre impeccables et proposaient à un public, hélas peu nombreux, un répertoire dont la variété de bon aloi en faisait un divertissement de qualité.

Ce qui frappe d'emblée chez les musiciens que dirige Léonce Rose, c'est un sens aigu de la discipline librement consentie qui leur permet de répondre de façon précise aux moindres indications de leur chef dont la direction est sobre, efficace et très nuancée.

Ce qui impressionne et permet d'espérer beaucoup de cette formation, c'est le jeune âge des exécutants dont seulement une vingtaine sont adultes.

Ce qui étonne, c'est la finesse de jeu et la musicalité des tambours et clairons, parfaitement intégrés à l'harmonie qu'ils ne couvrent jamais.

Ce qui séduit, c'est l'éclectisme du programme où, à côté de pas redoublés bien enlevés, comme « Rosendael-Festival » composé par Léonce Rose, figurent d'agréables arrangements appartenant au répertoire de la musique légère, comme la pittoresque « Manhattan Square Dance » ou l'humoristique « American Patrol », mais aussi — et la chose devient très rare dans les programmes que proposent habituellement les harmonies — des transcriptions d'œuvres classiques.

Léonce Rose et ses musiciens ont prouvé mardi soir, et c'est sans doute là que réside leur plus belle réussite, qu'il est encore possible en 1975 qu'une harmonie joue Mozart, Beethoven ou Rachmaninoff, en séduisant son auditoire. Cela suppose évidemment d'avoir conservé la foi dans la valeur inaltérable de ce répertoire classique qui, pour ne pas être à la mode, ne saurait se démoder !

Cela suppose aussi de longs mois de travail minutieux pour arriver, avec une majorité de jeunes ou très jeunes exécutants, à l'indispensable « fini » de l'exécution.

Les musiciens rosendaéliens possèdent les qualités requises pour réussir une telle entreprise car le public, qui pour être peu nombreux, était constitué d'une majorité d'amateurs, n'a pas manqué d'apprécier à leur juste valeur l'impeccable mise en place de « L'Ouverture des Noces de Figaro » de Mozart, l'interprétation mesurée et toute en nuances du « Mouvement lent de la 1ère Symphonie » de Beethoven, et celle, poignante et contrastée, du « Prélude » de Rachmaninoff.

C'était là, vraiment, du beau travail ! Heureusement d'ailleurs, car allait suivre la plus merveilleuse et fantastique démonstration de technique et d'expression musicales collectives qu'il nous ait été donné d'entendre au théâtre de Dunkerque.

L'Orchestre d'Anches de Paris, seule formation française et sans doute mondiale de son espèce, est constituée de treize clarinettes (de la plus petite à la plus grande), auxquelles est adjoint un quatuor de saxophones, le tout soutenu discrètement par une contrebasse à cordes et une batterie. Tous les instrumentistes ont un premier prix du Conservatoire de Paris, presque tous sont solistes ou membres de la Garde Républicaine, directeurs ou professeurs de Conservatoire. Et pour diriger

cet ensemble prestigieux, le chef Robert Trullard joint à ses qualités de clarinettiste celles de professeur d'harmonie.

C'est ce qui lui a permis de réaliser, à côté de compositions originales, un ensemble absolument unique de transcriptions et d'arrangements qui ne trahissent jamais les grands compositeurs, ou les moins grands, aux catalogues desquels il puise, tout en constituant des chefs-d'œuvre de goût, de raffinement d'écriture des sortes de re-créations qui nous font découvrir, par les associations nouvelles des timbres, les aspects inconnus de morceaux musicaux que nous pensions bien connaître, et nous captivent, nous émeuvent, nous envoûtent ou nous laissent pantouffler, sans jamais nous faire violence. Le principal dessein de Robert Trullard est de nous proposer un extraordinaire divertissement qui refuse toute concession à la facilité.

Et évidemment une telle chose n'est possible que grâce aux exceptionnelles qualités techniques et expressives de chaque instrumentiste, qualités qui, mises en commun et magistralement exploitées, laissent à l'auditeur l'impression d'une mécanique musicale infaillible, mais d'une mécanique pourvue d'une âme raffinée et délicieusement sensible.

Que dire des œuvres exécutées ? Il faudrait parler en détail de chacune des treize pièces inscrites au programme ainsi que des deux « bis » que l'enthousiasme du public obtint de l'orchestre qui venait de réaliser des prouesses inouïes sans le moindre signe apparent de fatigue.

Le public a applaudi, encore plus chaleureusement peut-être, l'étonnant arrangement de « Summer-time » de Georges Gershwin, qui donna à André Beun, saint-polois d'origine, l'occasion de faire apprécier le volutout tout particulier de sa sonorité, le raffinement de son phrasé et la rare distinction de ses qualités expressives, lesquels font de lui l'un des plus grands saxophonistes français et même mondiaux du moment.

Le public a aussi particulièrement apprécié le « Mouvement perpétuel » de Paganini, « Paganini-variations » de Robert Trullard ; « Le Vol du Bourdon » de Rimsky-Korsakov, pièce d'une extrême virtuosité, au cours desquelles, pour pouvoir respirer, les instrumentistes sont obligés de se relayer à des vitesses incroyables, et tout cela sans une bavure, sans un accroc, sans même donner l'impression de la difficulté et des risques encourus.

Ainsi, aux moments les plus émouvants ou les plus tourbillonnants, l'auditeur ressentait l'impression enivrante de percevoir la beauté musicale à l'état pur, aérienne, impalpable, libérée de toute contingence matérielle.

Comme il est dommage que beaucoup de musiciens et de mélomanes de la région dunkerquoise aient ignoré ou boudé un tel concert, alors que, parmi les auditeurs trop peu nombreux, se trouvaient des personnes ayant fait le déplacement de la région hollaise, d'Arras ou de la Belgique !

Pourtant de telles occasions ne se produisent pas si souvent dans une vie !

Puisse l'Harmonie-Batterie municipale de Dunkerque-Rosendael oublier bien vite sa déception et oser nous proposer à nouveau l'an prochain un concert d'une telle qualité !

Albert CRETON.

BILLY-MONTIGNY (Pas-de-Calais)

Le Secrétaire-Trésorier de l'Harmonie et de la Batterie-Fanfare des Houillères à l'honneur

Une sympathique réception s'est déroulée à l'Hôtel de Ville à l'issue du magnifique concert gratuit donné par l'Harmonie et la Batterie Fanfare des Houillères le mercredi 18 juin 1975, à 20 h. 30, sous les auspices de la municipalité.

C'est M. Léopold Loir, maire adjoint, qui proposa les paroles de bienvenue à la nombreuse assistance avant de féliciter maître Robert Lannoy et M. Alex Flament et leurs musiciens pour leur belle prestation.

M. Georges Bigo, président de l'Harmonie des Houillères, dit tout le plaisir d'être reçu avec beaucoup d'égards par la municipalité et assurément qu'il était, ainsi que ses musiciens, très sensible à l'accueil réservé par ses représentants à qui il adressa ses plus vifs remerciements.

Il demanda ensuite la permission de profiter de cette réception dans le cadre solennel de l'Hôtel de Ville pour procéder à la remise d'une récompense à un fidèle serviteur de la cause musicale bien connu de tous puisqu'il s'agit de M. Henri Payen, secrétaire-trésorier de l'Harmonie des Houillères.

L'Union des Fanfares de France vient en effet d'attribuer à M. Payen la plus haute distinction : « La Médaille de la Reconnaissance », pour les éminents services qu'il a rendus à la Batterie - Fanfare des Houillères.

Secrétaire-trésorier de l'Harmonie et de la Batterie-Fanfare depuis 1944, Henri Payen a participé à la remise en route de la société qui avait dû cesser toute activité sous l'occupation allemande.

Son impulsion dynamique de son chef, Alex Flament, dit tout le plaisir d'être reçu avec beaucoup d'égards par la municipalité et assurément qu'il était, ainsi que ses musiciens, très sensible à l'accueil réservé par ses représentants à qui il adressa ses plus vifs remerciements.

Méticuleux dans sa comptabilité, clairvoyant dans sa gestion, organisateur prévoyant, Henri Payen a rempli et remplira encore pendant de longues années, nous l'espérons, cette tâche ingrate de secrétaire, hélas exposé plus souvent aux critiques qu'aux éloges.

Henri Payen qui est de surcroît un excellent clarinettiste, assure également la bonne marche de l'école de musique des Houillères et, dans ce domaine, son activité consiste aussi bien à administrer l'école qu'à assurer les cours en cas de besoin.

Un si grand mérite valait d'être reconnu.

Henri Payen est déjà titulaire de l'étoile fédérale et de la médaille d'honneur de la Confédération Musicale de France pour 30 années de secrétariat dans la musique des Houillères.

C'est M. Léopold Loir, maire adjoint, qui lui remit la médaille de la Reconnaissance de l'Union des Fanfares de France.

Un vin d'honneur clôtura cette belle réception.

Harmonie et Batterie-Fanfare des Houillères

La salle d'œuvres sociales était le rendez-vous des mélomanes à l'occasion du concert gratuit annuel donné le mercredi 18 juin 1975, à 20 h. 30, par l'Harmonie et la Batterie-Fanfare des Houillères, sous les auspices de la ville de Billy-Montigny.

En 1ère partie, la Batterie-Fanfare sous la direction de M. Alex Flament, son chef dynamique et dévoué, interpréta : Mister Boum de Devo ; Prélude et Boléro, de Debussy ; Mini-Show, de L. Debevoise ; et les Echos de l'Eygues de Fayeulle, puis, avec l'Harmonie, la Marche du 15ème RI de Lotte et Sambre et Meuse, pas redoublé de Rauski.

M. Léopold Loir, maire adjoint, félicita M. Alex Flament et sa formation pour leur excellente prestation et lui offrit une gerbe de fleurs.

En seconde partie, l'Harmonie, sous la direction du Maître Robert Lannoy, grand prix de Rome, charma l'auditoire avec des œuvres choisies : Occident et Orient, de Saint-Saëns ; Bourrées et Danses Limousines, de Francis Casadesu ; Chanson de Printemps, de Mendelssohn ; Maia, suite d'orchestre de Leoncavallo.

M. Georges Bigo, président de l'Harmonie, remercia la municipalité de mettre chaque année la salle d'œuvres sociales à la disposition de la phalange des Houillères, permettant ainsi aux nombreux mélomanes de la région de goûter et d'apprécier la belle musique interprétée par tous ces artistes amateurs.

L'Harmonie termina le concert par l'Or et l'Argent, valse de F. Lehár, et Un Etranger à New York, fantasia-jazz de John Darling.

A l'issue de ce magnifique concert ovationné comme il se doit, M. Loir, maire adjoint, dit tout le plaisir que la municipalité avait de posséder et de pouvoir entendre une si prestigieuse formation à Billy-Montigny et souhaita avoir la possibilité de pouvoir en profiter pendant de nombreuses années.

Il remit également une gerbe de fleurs au Maître Robert Lannoy, en le remerciant et le félicitant ainsi que tous les musiciens.

Il les invita ensuite à la réception donnée en leur honneur à l'Hôtel de Ville.

Parmi les personnalités nous avons noté la présence de MM L. Loir, Bertin, Cochez, adjoints au maire ; Bossu, Dendal, Lucas, Vermeuse, conseillers municipaux ; Desmazères, secrétaire général de la mairie ; Desvignes, Bigo, Vasseur, Graffiaux, Manouvrier, Kosciski, Cosme, Duquesnoy, Lighter, Caron, Carpentier, Trouble, et de nombreuses personnalités des sociétés musicales environnantes, etc.

QUEST

Chronique des Unions départementales

CHARENTE-MARITIME

Activités 1974

Cette année, l'activité musicale a été intense en Charente-Maritime : 13 festivals, un concours national. Que les organisateurs en soient félicités puisque toutes ces manifestations ont connu un franc succès. Huit de nos sociétés ont affronté des jurys de différents concours : 4 ont obtenu un premier prix ascendant, 2 un premier prix à l'unanimité et les 2 autres un premier prix. Ceci démontre, s'il en était besoin, que le travail payé et que les résultats sont au bout de l'effort.

M. Dhumeau, notre président fédéral, m'a chargé de vous transmettre sa plus vive satisfaction, ce dont je m'acquitte avec plaisir.

Pour les examens fédéraux, je relève que la note moyenne générale augmente régulièrement et ceci se traduit par un plus grand nombre de premières mentions avec félicitations (plus du double) : 143 contre 65 l'an passé. En souhaitant que vous poursuiviez dans cette voie, remerciez en mon nom tous vos professeurs.

1974 a été une année bénéfique. Que 1975 voit la réalisation de tous vos projets !

René LABBE,
Président de l'U.D.

Chaque société recevra un circulaire concernant les inscriptions pour le repas, ainsi que pour demander d'éventuelles candidatures à la C.A.

Il est précisé que, sur décision du traiteur, aucune nouvelle inscription au repas ne sera faite le matin de l'assemblée générale. Il nous faut communiquer 15 jours à l'avance le nombre de convives.

Un festival organisé par l'U.D. aura lieu à Tallevbourg le dimanche 15 juin. Il est fait appel à toutes les sociétés pour que le plus grand nombre participe à cette manifestation, afin de lui donner un succès inégalé à ce jour.

DEUX-SEVRES

L'Assemblée générale de l'U. D.

L'Union départementale des Sociétés musicales de Deux-Sèvres a tenu son assemblée générale le dimanche 20 octobre 1974, à Bressuire, à l'Ecole municipale de Musique.

27 sociétés étaient présentes ou représentées ; 12 étaient absentes.

Le président, après avoir déclaré la séance ouverte, remercia M. Pavest, directeur de l'Ecole municipale de Musique, d'avoir si cordialement organisé l'accueil des Sociétés deux-séviennes.

Il remercia également les délégués d'être venus nombreux et les engage à militer énergiquement pour assurer la survie des sociétés. Il les exhorta à lutter sans cesse contre l'incompréhension et l'indifférence, contre le découragement et l'apathe. Il faut, dit le président, promouvoir des mesures efficaces afin que la Musique populaire demeure présente et vivante. Il faut aider les petites sociétés qui, dans l'ensemble, manquent de « cadres », d'amateurs suffisamment expérimentés. La meilleure solution serait certainement la création de conseils pédagogiques visitant ces modestes formations, et les aidant de leurs conseils pédagogiques, techniques et artistiques. Il ne devrait pas être impossible de trouver auprès du Conseil Général suffisamment de compréhension pour accepter de prendre en charge la rétribution de l'un de ces Conseillers pédagogiques.

Sur l'invitation du président, le secrétaire Lagueux donne lecture du P.V. de la réunion du 13 octobre 1973 qui est approuvé à l'unanimité.

Suite la communication du bilan financier qui, mis aux voix, est également adopté à l'unanimité.

Sur l'intervention de M. Godreau, on aborde ensuite la question des « pouvoirs ». Après échanges de vue et intervention des secrétaires Lagueux et Godreau, il est décidé qu'à l'avenir, les pouvoirs verbaux ne seront plus solérés. Seuls, les pouvoirs écrits portant le nom de la personne mandatée seront admis. Cette décision est sanctionnée par un vote à l'unanimité.

La discussion s'engage ensuite sur le projet de nouveau règlement des concours. Ce projet concerne principalement les batteries-fanfars et fanfares de marche, le président et le vice-président Tartre ont répondu aux demandes d'éclaircissements formulées par les délégués de ces catégories de sociétés et lecture est donnée par le président du détail de la composition de ces formations.

Parlant des « Majorettes », le président dit qu'il ne faut pas sous-estimer ces formations dont le succès est de plus en plus grandissant. Quelques-unes de ces troupes collaborent avec certaines de nos sociétés. D'autres désirent garder leur indépendance, mais ayant besoin d'un accompagnement musical, préviennent des musiciens individuellement au sein de nos formations populaires, lesquelles n'ont vraiment pas besoin de cela ! C'est pourquoi le président pense qu'il faudrait inviter les directeurs des fédérations de « majorettes » à nous rencontrer afin d'éviter des inconvénients sérieux dans l'avenir. Bien entendu, il faudrait en faire de même avec les « groupes folkloriques ».

Le président propose que le vice-président Tartre prenne la tation, proposition approuvée par contacts nécessaires à cette concertation.

Au sujet des concours et festivals ayant lieu dans le département des Deux-Sèvres, le président estime qu'il est utile de conseiller les organisateurs de ces manifestations, afin de les aider à en assurer la réussite dans l'esprit et le respect des règlements de la C.M.F.

Un délégué demande des précisions au sujet de la désignation des jurys des concours. Le président lui répond : « Nous proposons aux organisateurs de concours un certain nombre de personnalités musicales du département et des trois autres départements de la F.S.M.O. (ce nous excusant par avance de celles que nous pourrions involontairement oublier). Les organisateurs d'un concours peuvent ainsi former leur jury. En ce qui nous concerne, nous n'avons pas à intervenir dans ce choix. »

Le président regrette qu'à la suite de certaines confusions, l'attribution de notre subvention annuelle ait été retardée. Heureusement cela devait s'arranger au mieux et cette subvention, qui s'élevait à 1.500 F en 1973, était portée à 3.000 F pour l'année 1974. Nous en remercions bien vivement M. le Préfet des Deux-Sèvres, M. le Président et MM. les membres du Conseil général, dont le geste généreux devrait inciter les sociétés formant des élèves à présenter ceux-ci en grand nombre aux examens fédéraux.

Quelques délégués font des réserves au sujet de la dictée musicale. Le président répond : « Dans une éducation musicale rationnelle et efficace, la reconnaissance des différentes hauteurs de sons, l'appréciation des intervalles et des durées, l'identification des rythmes doivent être primordiales. D'où la pratique indispensable, avant toute chose, de la dictée musicale.

La théorie, par contre, devrait rompre avec l'intolérable psittacisme qui fait que l'élève est gavé de formules dont le sens pratique lui échappe à peu près totalement. L'étude de la théorie ne devrait donc intervenir qu'à l'appui de faits musicaux bien précis rencontrés dans les textes étudiés. Ceci, tout au moins, pendant la période d'initiation que devrait toujours précéder le solfège traditionnel. Il est conseillé durant cette période la pratique de la flûte à bec. Ce qui aide efficacement l'élève pour ses débuts et le prépare à la technique des instruments à vent usuels. Les examens fédéraux comportent d'ailleurs des épreuves imposées pour flûtes à bec.

M. Thomas intervient : devant l'inquiétude de certains responsables de sociétés pour organiser et diriger les cours de musique et d'instruments et également pour diriger la société elle-même, il propose à tous le concours éclairé et désintéressé de M. Sauzéde et de lui-même.

Nous pourrions ainsi, sur leur demande, aider les sociétés à résoudre les difficultés pédagogiques et techniques qu'elles rencontrent. Cette question pédagogique est en effet primordiale et nous connaissons de très bons musiciens qui ne sont pas pédagogues. Le président confirme et approuve ce que vient de dire M. Thomas et rappelle l'expérience faite à Melle dans ce sens avec succès. Il y a quelques années.

Le président met l'assemblée au courant de l'heureuse initiative de M. Tartaut dans sa région. Il s'agit du regroupement des Sociétés de Cerizay, Moncoutant, La Forêt-sur-Sèvre et Courlay.

Nous conseillons vivement aux Sociétés de notre département de suivre cet exemple. Il faut faire abstraction d'un particularisme dépassé pour se rassembler à l'échelon cantonal ou intercantonal, afin d'offrir au public des formations étoffées et spectaculaires suscitant un intérêt nouveau pour la musique populaire. Ce regroupement est également valable pour l'instruction en commun des élèves. Notons que ce genre d'association respecte totalement l'indépendance et l'autonomie de chacune des sociétés regroupées.

Après les interventions de M. Godreau sur les assurances et sur les décorations ministérielles, la séance est levée à 12 h. 15.

M. Claude Boutet, adjoint au maire de Bressuire, chargé des affaires culturelles, qui avait assisté à la fin des débats, invite le bureau de l'U.D. et tous les délégués à se rendre à la mairie pour le vin d'honneur de l'amitié.

M. Sauzéde remercie M. Boutet pour l'accueil si amical et si chaleureux qu'il a réservé aux représentants des sociétés musicales des Deux-Sèvres et le félicite d'avoir redonné vie à l'Ecole de Musique et à la Musique municipale de Bressuire.

M. Boutet, à son tour, remercie l'U.D. d'avoir choisi sa ville pour ses assises annuelles et a souhaité longue vie et prospérité pour toutes nos sociétés de Musique populaire.

A. SAUZÉDE.

Commémoration du Cinquantième de la mort de Gabriel Fauré (1845-1924) à Thouars, le 4 décembre 1974 par la Société des Concerts

Il eût été surprenant que l'hommage dû à Gabriel Fauré à l'occasion du cinquantième de sa mort soit oublié. Ici, où tout ce qui touche à la Musique est considéré avec un profond respect, voire avec ferveur. C'eût été d'autant plus étonnant si l'on considère qu'André Sauzéde était élève au Conservatoire de Paris précisément au moment où le compositeur en était directeur. De plus, André Sauzéde eut le rare privilège d'approcher très fréquemment le Maître durant cette période. En 1923, au Théâtre d'Aix-les-Bains, alors qu'André Sauzéde était chef des chœurs et qu'il faisait répéter « Caligula », Gabriel Fauré vint lui faire une visite et entendre l'interprétation de son œuvre. Quelques semaines plus tard disparaissait l'une des plus belles figures de la Musique française.

Mais revenons au concert. L'orchestre mit dans l'interprétation de « Shylock » (musique de scène pour « Le Marchand de Venise ») la beauté profonde et la sérénité de l'heure exquise surtout dans le « nocturne » qui chante en sour-

dine Venise dans sa splendeur et sa douceur. De même à travers « La Sicilienne » et « La Frileuse ». André Sauzéde et ses musiciens se sont efforcés de situer « Pelléas et Mélisande » dans le lieu idéal où se concentre l'émotion qui se dégage du poème de Maeterlinck. Mais le sommet de cette partie orchestrale fut, incontestablement l'« Elégie », cette page d'une beauté toute héliénique que Jacques Fremondeau, violoncelle solo, parcourut avec une pleuse modestie, sans jamais s'évader de l'ambiance que réclame ce titre.

Quant à la chorale des « Balaïns de la Trémolle » de Francis Vatel, ils obtinrent un très beau succès en chantant accompagnés par l'orchestre, avec une émouvante sincérité, ces purs joyaux que sont la « Favane » et le « Madrigal ».

Enfin nous arrivons à l'hommage du piano confié au talent de Chantal Perrot, jeune et gracieuse élève de Jean Doyen. Que ce soit dans « Thème et Variations » ou dans la célèbre « Ballade », Chantal Perrot démontra qu'elle était bien l'une des valeurs sûres de sa génération. (Extraits d'un compte rendu de Maurice Tournade).

« Nouvelle République ».

Nouvelles musicales

« La Galeté Oironnaise » a dignement fêté Sainte-Cécile. A la messe d'abord avec un programme de choix. Parmi les morceaux exécutés, notons : « Marche » de Schubert et « Bourrée » d'Haendel. Ensuite défilé dans la localité et concert à l'hospice.

La Sainte-Cécile a été également célébrée par les musiciens réunis de Cerizay, Moncoutant, La Forêt-sur-Sèvre. Il y eut défilé, messe en musique et apéritif-concert. La direction musicale était assurée par MM. Merlet et Pavasi (de Bressuire).

Pour Sainte-Cécile encore, la Batterie-Fanfare municipale de Celles-sur-Belle, récemment reconstituée, a brillamment défilé avec le concours des Majorettes du « Val-de-Sèvre » (de Chaunay, St-Gelais, Echiré).

En novembre (1974), au cours de la semaine d'information sur Bressuire diffusée par le poste régional O.R.T.F. de Poitiers, la Musique municipale de Bressuire dirigée par M. Pavasi, a été enregistrée et filmée. En décembre (1974), la « Chorale des Cheminots » de Thouars, dirigée par M. Urbain, a donné au Théâtre municipal un excellent concert, avec un programme particulièrement choisi et varié.

Le 13 décembre, l'« Union Musicale » de Niort a donné un très beau concert.

Le 29 janvier (1975) l'ensemble instrumental de l'Ecole municipale de Musique de Niort a donné, sous la direction de M. Thomas, un concert de qualité.

M. Martinat, chargé d'animation au Ministère des Affaires culturelles, a été élu président de l'Association des Concerts symphoniques de Niort, en remplacement de Mme Ménard, démissionnaire, présidente depuis 1963.

L'Orchestre de chambre de Bressuire donnera son premier concert public le 18 mars prochain. La « Société des Concerts » de Thouars donnera son prochain concert le 20 mars.

Deux concours et un festival sont annoncés dans les Deux-Sèvres : 11 mai, Brioux-sur-Boutonne : correspondance à M. Heurtaud, secrétaire. 8 juin, Moncoutant : correspondance à M. Gaury, président. 15 juin, Oiron : correspondance à M. Chansault, président. 92 concurrents ont été présentés le 7 février à Parthenay aux éliminatoires du Royaume de la Musique. Le jury était composé de Mme Sylvie Raymond-Zurfluh, présidente ; de M. Sauzéde, de Thouars, et de M. Drouet, délégué départemental (de Parthenay). Vient de paraître aux Editions

J.-M. Fuzeau de Courlay (Deux-Sèvres) (l'un de nos annonceurs) : 10 petites pièces pour la guitare, par André Sauzéde.

NIORT

Un beau concert de l'Union Musicale

Du journal « La Nouvelle République du Centre-Ouest », nous extrayons :

Le 13 décembre fut marqué d'une pierre blanche à l'Union Musicale, car cette soirée fut des plus brillantes, au point de vue artistique.

Certes, le défilé nocturne des 75 musiciens avec clairons, trompettes et trompes de chasse, surprit agréablement les citadins, mais la manifestation à l'Hôtel de Ville laissera le meilleur souvenir : régal des oreilles et des yeux, dans une magnifique salle remplie à souhait.

L'Union Musicale ébaucha le spectacle avec l'ouverture de La Princesse Jaune, de Saint-Saëns, œuvre difficile, où quatorze clarinettes furent mises à une rude épreuve sous la baguette du maître André Englebert, qui dirigea magistralement tout le concert par cœur avec un talent de grand chef.

Il conduisit, ensuite La Danse d'Anitra et Dans le hall du Roi de la Montagne de Peer Gynt, très bien suivi par ses musiciens.

Puis, le maître prit son violon et, dans un style éblouissant, enleva le premier mouvement du Concerto de Mendelssohn, accompagné par Mlle Enlizan, au piano gracieusement prêté par la Maison Galliard.

L'auditoire bissa, rappela cette merveille d'expression.

L'Union Musicale a un professeur de chant : Mme Lina de Surmont, premier prix de Conservatoire de Paris, qui présenta l'un de ses élèves, René Planchet, qui interpréta Paysage, de Raynaldo Hahn, et Les Olseaux dans le soir, de Louis Hennevé, chaleureusement applaudis.

Puis, en seconde partie, la Musique recommença par un trio pour clarinette, hautbois et piano du compositeur Englebert, lui-même au piano, accompagnant MM. Izambard et Géant.

L'Union Musicale enchaîna avec la Farandole de l'Arlesienne de Bizet, qui assura le vrai triomphe de cette soirée.

Mais ce n'était pas tout la batterie-fanfare dirigée par le tambour-major Henri Aubert, passionné à l'assistance. Les vingt élèves exécutèrent Salut à l'assistance, Austerlitz et Marche des escopés, et ces tout-petits firent l'admiration des grands.

La soirée se termina par un morceau d'ensemble dans une salle frémissante du timbre des instruments et des vivats.

Nous souhaitons vivement une prochaine manifestation aussi parfaite de l'Union Musicale.

L'Ecole de Musique de Brioux-sur-Boutonne se porte bien

Copie du communiqué de presse La Nouvelle République du 26 décembre 1974. — Nous avons assisté le 14 décembre à une soirée fort agréable et pleine d'intérêt à Brioux L'Ecole de Musique est dirigée par un musicien professionnel, M. Robert Lalégue, 1er prix d'harmonie au Conservatoire national de Bordeaux et ancien soliste de l'Orchestre du Grand-Théâtre de cette ville. Grâce à la compétence et au dévouement de ce professeur, mais aussi au dévouement du Comité des parents d'élèves présidé par Mme Bencteau, nous avons passé deux heures d'un agréable spectacle extrêmement animé par les élèves de l'Ecole de Musique.

Tout ce qui concerne

L'HABILLEMENT

Adressez-vous à un SPECIALISTE

UNIFORMES COIFFURES CHEMISES

MAJORETTES

Rayon Musique : 28, rue de la Chapelle, PARIS 18^e Tél. : 205.85.39.
Rayon Majorettes : 30, rue de Lisbonne, PARIS 6^e Tél. : 522.34.00.

S. A. DENIAU-PIQUET

Plus de 50 enfants ont parfaitement bien chanté un chœur extrait du Petit Duc et l'Ensemble des Juniors, composé des 15 meilleurs élèves de tous instruments, ont exécuté des morceaux que la salle a fait bisser. Je soulignerai simplement l'intervention des jeunes élèves d'instruments — dont certains n'ont que dix mois d'étude — qui, dans des duos, ou des trios, ou des quatuors, nous ont fait comprendre que l'enseignement reçu est bon et que cette école est destinée à un brillant avenir. Il y a aussi les plus grands de 13 à 15 ans qui se sont produits individuellement avec brio. Nous avons remarqué Evelyne Berthomme à la flûte, Jean-Luc Bencteau au hautbois, Jean-Michel Dif et Bernard Proust au saxophone-alto, ainsi que la brillante et jeune pianiste, Mlle Brigitte Berthomme à qui incombe l'accompagnement des solistes, mais aussi la parfaite et romantique exécution d'une étude de Chopin.

L'originalité de cette soirée était la présentation. En effet, tous les enfants se sont présentés habillés en costume de l'époque en rapport avec le morceau de musique qu'ils exécutaient, dans un décor de scène, lequel complétait saynètes et costumes.

Dans une allocution précédant la distribution des diplômes gagnés par les élèves aux examens de la Confédération Musicale de France, M. Lalégue, s'adressant à M. le maire Favreau, à M. le Président du Conseil général Treille et les parents d'élèves, disait que le but de l'école n'était pas de créer des artistes. Nous voulons surtout que ces jeunes filles, ces jeunes gens s'imprègnent d'un mode de loisirs sains, honnêtes, pour se retrouver en groupe amical, fraternel et apporter quelques distractions vivantes à leurs concitoyens.

Ce but, M. Lalégue l'a atteint en cette soirée du 14 décembre et nous le félicitons, comme nous félicitons le Comité des parents d'élèves qui, s'il a su trouver un professeur compétent, sait l'épauler dans sa lourde tâche. Nous n'oublions pas les enfants qui se sont montrés à la hauteur de la situation et qui ont été applaudis par un public très nombreux et enthousiaste. Quant aux Enfants de la Boutonne, ils ont bien de la chance d'avoir cette pépinière de futurs exécutants.

VENDEE

LA ROCHE-sur-YON

Un très beau concert

Du journal Le Nouveau Messager du 24 janvier 1975, nous extrayons de nombreux passages de la chronique musicale de Julien Bertalet à propos du concert donné, le 19 janvier dernier au Théâtre municipal de La Roche-sur-Yon par la Société Philharmonique, l'Orchestre Symphonique et la Batterie-Fanfare.

Nous citons :

« Il est beaucoup plus délicat pour un chef de diriger un orchestre formé en majeure partie d'amateurs (au sens noble du mot) encadrés de quelques musiciens professionnels expérimentés, que d'avoir affaire à des exécutants consacrant tout leur temps et leur talent à la musique. La critique est facile, l'art est difficile. Aussi, tout en excusant quelques défaillances inévitables, je ne saurais trop féliciter M. Bertrand, l'Orchestre Symphonique et la Société Philharmonique nous ont présenté un programme fort intéressant, très varié et semé d'embûches assez redoutables ».

L'ouverture de La Chasse du Jeune Henry fut enlevée dans un style très alerte sans aucune bavure. Mais c'est dans la suite d'orchestre Jeux d'enfants de Bizet que l'Orchestre Symphonique parut au mieux de sa forme. M. Bertrand peut, à juste titre, être fier de l'excellent résultat obtenu, grâce au talent, à l'assiduité aux répétitions de tous les exécutants et aussi à la patience, la compétence et la fermeté du chef. Une mention toute particulière aux solistes : Mme Micolne, violon ; Mme Rallo, violoncelle, sans oublier MM. Bernard et Rigolage, fort délicats trompettistes.

La deuxième partie du concert était réservée à la Société Philharmonique. Elle débuta par le célèbre Prélude du Déluge de Saint-Saëns. Le Prélude a été transcrit pour orchestre d'harmonie par Gabriel Parés. C'est Yannick Prioul qui, dans la transcription de Parés, remplaça, à la clarinette, le violon solo. Il le fit avec infiniment de goût et une sonorité très expressive. Puis l'entracte symphonique de Mendelssohn d'Alfred Bruckner, brilla d'un vif éclat. Tous ces exécutants, ainsi que leur chef, ont droit à de très vifs éloges pour avoir parfaitement mis au point cette œuvre qui, visiblement, leur plaisait autant qu'à l'auditoire qui les applaudit chaleureusement. Dans la suite d'orchestre de La Korrigane de Ch.-M. Widor (Prélude, Alla Marcia, Tempo di Mazurka, Valse lente et Final), il convient de citer une très bonne interprétation en particulier des solistes : Jean Robert (flûte), G. Laccarieu (hautbois), Y. Prioul (clarinette), J.-Cl. Moreau (cor) et M. Micolne, timbalier d'une grande virtuosité.

Le concert se termina par le Défilé de la Garde Républicaine exécuté par la Philhar et la Batterie-Fanfare.

M. Jean Bertrand, directeur du Conservatoire, parfait musicien et remarquable pianiste, est un chef d'orchestre attentif, précis, et d'une compétence reconnue. Il a obtenu, le 19 janvier, le succès mérité devant l'assistance de 350 personnes environ au premier rang desquelles il faut citer : M.M. Caillaud, député-maire ; P. F. adjoint ; Pérot, archiviste, secrétaire de la Commission culturelle du Conseil général.

Julien BERTALET.

LES SABLES-D'OLONNE

L'Harmonie Municipale

L'Harmonie Municipale s'est produite plusieurs fois dans le courant de la « saison hivernale » 74-75.

Qu'on en juge :

La Sainte-Cécile en « deux temps » en décembre :

L'audition des élèves et le concours de l'Harmonie en janvier.

A. — La Sainte-Cécile. La tradition veut que sa célébration se fasse en deux étapes. Après le brillant concert au Casino municipal du dimanche 24 novembre, le relais était pris le dimanche 1er décembre par un défilé matinal en ville, du Centre culturel à l'église Notre-Dame où était célébrée la messe.

Nous citerons la presse locale qui nous dit : « La Chorale de Nourra et l'Harmonie ont fait leur entrée musicale le 24 novembre en donnant leur traditionnel concert gratuit. La salle était comble, comme de coutume, des fauteuils d'orchestre à ceux du deuxième balcon. Un programme très esthétique a consacré cette rentrée ».

Et ce programme était le suivant :

La Chorale, sous la direction de Mlle Chantal Gauducheau, interprétait des œuvres de Renaissance et du Folklore contemporain et l'Harmonie Municipale, Marche de Radetzki de Strauss, Suite de musique de chambre (A. Arend), La Féria, suite espagnole de Lacombe, New-Baroque (Huggens) et Show-Boat de J. Kern, sous la baguette de M. Pietot.

A la messe, le 1er décembre, l'audition fut parfaite.

LEBLANC

LA MARQUE DES ARTISTES

75020 - 403, Rue des Pyrénées

Les réjouissances suivirent par un banquet traditionnel précédé de la remise des récompenses décernées à sept membres de l'Harmonie: MM. Girardeau Michel, Pinson Henri-Marc, Ferrand Lucien (médaillon de bronze CMF), Cloutier Bernard, Biron Robert, Hordinet Alain, Kiril Dominique (médaillon d'honneur FSMO).

B. — L'audition des élèves du Conservatoire avait lieu le dimanche 26 janvier. Nous citons à nouveau la presse: «L'événement était important pour les élèves, mais également pour M. Piélot qui évoqua ce tournant important de l'année d'études: «Une audition publique est toujours une aventure, mais il est nécessaire de la tenter afin de donner l'occasion aux enfants de s'affirmer et de prendre peu à peu leurs responsabilités en public. Je suis certain que l'accueil que vous allez leur réserver les mettra en confiance».

M. Piélot poursuivit en rendant hommage au maire des Sables et à son conseil municipal dont les efforts permettent de donner, dans notre cité, un enseignement musical très sérieux.

A la direction du Conservatoire

M. José Piélot à remplacé

M. Raymond Chartier

Dans la rubrique locale du dernier numéro de notre Bulletin, nous avons relaté le départ à la retraite de M. Raymond Chartier. Pour compléter notre information, il nous est agréable de vous faire connaître aujourd'hui celui qui a pris, depuis le 15 septembre 1974, la direction du Conservatoire des Sables-d'Olonne.

M. José Piélot, dont l'âge mûr certes, mais qui permet tous les espoirs d'une longue... jeunesse (il est né en 1926) est d'origine ardennaise, d'une très solide famille de musiciens. Son père dirigeait la société de Mouzon et lui enseigna les bases d'une formation musicale élevée.

La guerre de 1939 survint et il s'engage en 1945 à la Musique du 57ème RI. Il est promu rapidement sous-officier et dirige Outre-Mer la Fanfare du 23ème RIC. Après un retour en France et un second séjour en Extrême-Orient, il prépare le concours de sous-chef de musique de l'Armée qu'il remporte brillamment en 1956 avec le numéro 1.

Dès lors, il subit les incertitudes des affectations d'Outre-Mer alternant avec des séjours dans la métropole. Nous notons dans sa carrière sa désignation aux côtés de M. J. Avignon, chef de musique capitaine, bien connu de nos amis sablais.

Et c'est en juin 1968 qu'il vient aux Sables-d'Olonne, appelé par M. Chartier à collaborer avec lui pour le plus grand bien de l'Harmonie Municipale et du Conservatoire.

Assurer la relève... c'était le but à atteindre. M. Chartier et la municipalité y avaient pensé, comme le bureau de l'Harmonie. C'est chose faite! Que dire de M. Piélot, sinon que sa compétence et son affabilité, sont le gage d'une réussite dans la tâche qui l'attend, mais qui ne l'a pas surpris aux Sables-d'Olonne où il est déjà bien connu et justement apprécié depuis bientôt cinq ans!

LUÇON

Concerts de la Sainte-Cécile 1974

La Société Philharmonique de Luçon, qui s'apprete à célébrer cette année son centenaire, a donné à l'occasion de la Sainte-Cécile et sous la direction de son chef M. Louis Porcher, plusieurs concerts fort réussis dans les salles municipales de Grues le 24 novembre. Saint-Michel-en-l'Hermin le 1er décembre et Luçon le 3 décembre où le programme suivant fut interprété par cette belle phalange et divers ensembles.

1) La classe d'ensemble de l'Ecole de Musique se produisit dans 5 pièces de Face-Féat, Friml, Schumann, Lull et Renaud.

2) La Société Philharmonique dans: Poète et Paysan (Suppé), Dans les steppes de l'Asie Centrale (Borodine), Le Chemineau (Leroux), Le Beau Danube Bleu (J. Strauss).

3) Le Quatuor de Saxophones joua Tannhauser (Wagner), Le menuet de Boccherini, Bagatelle de Beethoven et Air de chasse de Schumann.

4) La Société et ses élèves obtinrent ce brillant concert par Apothéose de Berlioz et Marching Thro Georgia de Miller.

Nous aurons l'occasion de parler à nouveau de Luçon plusieurs fois dans le courant de cette année 1975:

- Rassemblement des jeunes musiciens de Vendée;
- Manifestations diverses du Centenaire;
- Congrès de la FSMO.

VIENNE

U. D. de la Vienne
25-26 janvier 1975, à Boivre
150 musiciens rassemblés pour un week-end de travail et un concert public

C'est maintenant presque une tradition qui s'inscrit dans le programme d'activité de l'UD. Pour

la quatrième fois en quatre ans, le Centre régional d'Education Populaire et Sportive (CREPS) de Poitiers-Boivre nous permettait d'accueillir les représentants de quatorze sociétés parmi les plus actives du département.

Ce stage était animé par Robert Dhumeau, président de l'UD et de la FSMO; Marcel Héline, président adjoint, responsable à la formation des jeunes; Pierre Sabourin, secrétaire général, et les membres du bureau: P. Videau, G. Brögler, Villaret. La partie plus technique de direction était confiée à Charles De Cook (Clvray), André Delage (Mirebeau), Robert Delebecque (Châtelleraut), Pierre Sabourin (Buxerolles), Rémi Violéau (Loudun), Henri Wagner (Chauvigny).

Etaient invités plus spécialement le samedi les Juniors qui allaient pouvoir travailler tout l'après-midi et au cours de la veillée après un dîner en commun. La plupart restaient d'ailleurs coucher grâce aux confortables installations du CREPS. Ils étaient quatre-vingt-deux.

Après les précédentes expériences, le programme de travail devait se dérouler avec beaucoup plus de précision et d'efficacité. Les partitions avaient été envoyées courant décembre aux sociétés inscrites, ce qui avait permis aux participants de faire au préalable le travail de détail.

Le programme comprenait: Infanteria Ligera, de Combelle. Marche du Tannhauser, de Wagner.

Rêve sur le Rhin, valse, de Henri Wagner (Chauvigny). Buglers Holiday, de Anderson. Dansorama, de Darling. Czardas Hongroise, de Henri Wagner.

Marche d'Aïda, de Verdi. Conformément à des vœux formulés en conclusion de stages précédents, la veillée du samedi soir fut consacrée davantage aux formations réduites, trios, duos, quatuors (à quatre, à huit, à douze), ce qui permettait en même temps un certain divertissement et une «ouverture» vers des variantes possibles à inscrire dans un programme de concert: expérience intéressante qu'il faudra poursuivre et préciser.

D'autres musiciens, jeunes ou anciens, arrivent en renfort le dimanche matin car nous voulions réaliser un autre vœu maintes fois exprimé: donner un concert public en conclusion de ce week-end de travail. Il était donc nécessaire de renforcer les rangs, en particulier dans les pupitres de base: l'éternel problème.

Après le déjeuner en commun (certs soixante convives), la répétition générale avait donc lieu dans la salle des fêtes de Buxerolles (Poitiers) où l'installation avait été magnifiquement préparée par les responsables locaux sous l'impulsion du président M. Couton.

De 17 à 18 heures, plusieurs centaines de personnes assistaient au concert: chaque morceau était présenté par Marcel Héline qui, par un mot sur le chef qui dirigeait, sur l'auteur et sur le caractère de son œuvre, offrait au public la possibilité de mieux suivre et de porter un plus grand intérêt à l'audition.

La télévision régionale était présente mais a «oublié» de passer des extraits de ce qu'elle avait pourtant longuement filmé.

Que dire en conclusion: deux jours en musique (douze heures bien pleines) dans une atmosphère d'amitié très intense, de camaraderie sans nuage autour de ce qui faisait l'union de tous, la musique pratiquée en commun: la joie de la rencontre et de la participation à l'œuvre réalisée. Anciens et nouveaux jeunes gens ou jeunes filles, amateurs ou exécutants, tous ont contribué à créer l'ambiance. C'est déjà une satisfaction.

Deuxième point positif: le concert public en présence du directeur départemental de la Jeunesse et des Sports a permis de faire connaître l'UD, de montrer le rôle culturel qu'elle joue dans le département avec ses mille chefs, ses élèves présentés aux examens dans vingt et un centres différents. Les musiciens venaient de Bonnes, Buxerolles, Chauvigny, Cherves, Couhé, Châtelleraut, Loudun, Mirebeau, Neuville, Naintré, Pleumartin, Saint-Gervais-les-Trois-Clochers, Saint-Julien-l'Arç.

Au moment où allait se voter le budget du Conseil général, ce stage et ce concert ne sont peut-être pas étrangers au fait que la subvention à l'Union départementale est passée à un million d'anciens francs.

La formule va-t-elle déboucher sur la formation d'un orchestre départemental? Peut-être: reste à trouver les «moments» les plus favorables pour rassembler régulièrement les musiciens: c'est difficile mais d'autres y sont parvenus dans des départements voisins et amis de la Fédération. D'autres objectifs ne sont pas atteints: former des jeunes et des nouveaux à la direction d'orchestre, rassembler professeurs et chefs pour des journées de formation et de perfectionnement. Tout cela vient-à espérer-le; l'essentiel est d'avancer d'expérience en expérience: être, le bonheur des hommes.

Composition de l'ensemble du stage: flûtes, 15; clarinettes, 52; saxos, 27; petits cuivres, 35; trombones, 7; basses, barytons, cors, 14; batteries, 4.

Harmonie municipale de Loudun

Le 24 novembre l'Harmonie Municipale Loudunaise a fêté selon la tradition et en toute simplicité la Sainte-Cécile. Elle a participé à une messe en musique où sous la direction de son chef Rémy Violéau elle a exécuté quatre morceaux. Pour l'entrée elle interpréta la Marche Triomphale de Jean-Baptiste Lully où la prédominance est donnée tour à tour à chaque voix de l'orchestre. Comme second morceau elle joua une pièce du XVIIIème siècle toute de nuances et d'accords et dont l'arrangement était dû au chef R. Violéau. Suivent deux extraits du Messie et du Water Music de Georg-Friedrich Haendel. A savoir le Largo et le Final, que les jeunes musiciens surent interpréter avec brio et virtuosité, et il faut pour cela féliciter le chef Violéau dont le travail se montre très efficace pour le plus grand plaisir des exécutants, de l'assistance et des responsables de l'Harmonie.

A. G.

PICARDIE

Dans quelques semaines, en concordance avec les vacances scolaires et les congés payés du monde industriel, la Fédération des Sociétés musicales de Picardie, qui groupe 84 formations, va ralentir grandement son activité. Cette pause marquera la fin d'une année musicale qui a été bien remplie et que l'on peut qualifier sans hésitation de très fructueuse. Sous l'éminente autorité de son président, le Maître Ch. Jay, Grand Prix de Rome et directeur du Conservatoire d'Amiens, la Fédération a, comme les années précédentes, favorisé le fonctionnement ou la création des écoles de musique, lesquelles, au nombre d'une trentaine, dispensent dans toute la région un enseignement de plus en plus apprécié des populations et des pouvoirs publics. Les effectifs des sociétés sont ainsi progressivement renouvelés et même complétés par la base, et c'est plus de 2.000 candidats que les jurys ont eu à examiner au cours de ces dernières semaines. L'organisation de ces examens a été principalement l'œuvre de M. Brisse, vice-président de la Fédération. Tous les conseillers fédéraux ont eu leur place dans les jurys. Leur nombre était insuffisant; mais il fut complété par des examinateurs bénévoles parmi lesquels on comptait des professeurs du Conservatoire d'Amiens. Il faut noter avec satisfaction l'accueil très bienveillant des municipalités et du personnel enseignant, les examens se déroulant dans les locaux scolaires.

Soucieuse de la formation ou du perfectionnement des chefs de musique, la Fédération a créé des cours que professe avec une incontestable compétence M. Bourdon, vice-président.

Tout au long de l'année musicale, les sociétés offrent à leurs auditeurs habitués des concerts qu'elles ont soigneusement préparés. De plus, elles sont sollicitées fréquemment pour participer à des fêtes populaires et à des manifestations artistiques. Toutes les fois que cela leur est possible, le Maître Ch. Jay et les conseillers fédéraux apportent, par leur présence, un encouragement aux sociétés et un témoignage de la solidarité qui règne dans le monde musical. Notons que la Fédération n'est pas indifférente aux manifestations musicales qui ne la concernent pas directement et qu'elle appuie moralement toutes celles qui sont susceptibles de satisfaire les mélomanes ou de développer l'art musical dans la région. C'est ainsi que, dans cet esprit, elle porte intérêt aux formations de plus en plus nombreuses de majorités souvent associées à des sociétés de musique.

La Fédération décerne des prix, alloue des primes, des subventions. Ses dépenses administratives sont assez élevées. La trésorerie, remarquablement gérée par M. Pouchelle, est alimentée par les cotisations des sociétés, lesquelles seraient très insuffisantes si le Conseil Général ne les complétait pas une importante subvention. La Caisse de Secours reçoit des dons de sociétés et de particuliers. Elle les emploie à aider des sociétés en difficulté pour cause de maladie ou d'accident.

A M. Trigaux revient le soin de préparer les dossiers des demandes de diplômes, de médailles, et de veiller à leur parfait acheminement. C'est à M. Lepagnez, secrétaire, qu'incombe la rédaction commune, la diffusion du journal fédéral «Le Musicien Picard». Quant à M. Courtis, on a recours à son dynamisme et à son expérience pour l'organisation et le déroulement correct des manifestations fédérales. Chacune de ces personnalités est assistée d'une commission et les propositions de ces commissions sont soumises à l'approbation du Conseil Fédéral.

Conformément au désir du président, le Maître Ch. Jay, les 18 conseillers fédéraux collaborent à la bonne marche de la Fédération, les tâches étant réparties entre eux. C'est ce que ne manque jamais de signaler M. Caullier, secrétaire général, dans le rapport moral qu'il présente à l'assemblée générale au début de l'année musicale. Il lui est agréable de souligner la solide combativité qui règne parmi les conseillers et les excellents résultats de leur activité dévouée et désintéressée.

La fête fédérale annuelle, avec son concours de sociétés et son grand festival, a eu lieu à Péronne le 22 juin. Elle témoignait une fois de plus de la vitalité de la Fédération musicale de Picardie qui s'enorgueillit d'avoir pour président d'honneur le Commandant Semler-Colleury dont les attaches amiénoises sont bien connues de tous.

SAONE-ET-LOIRE

SAONE-et-LOIRE

L'Harmonie du Creusot au Concours de Chartres

Le 31 mai, à 6 h., les musiciens de l'Harmonie et leurs invités (160 personnes au total) prenèrent la route de Chartres, via Orléans, sous une pluie battante mais avec beaucoup de joie au cœur. Après un voyage sans histoire, tout le monde se retrouvait au Novotel d'Orléans pour le repas du midi. L'après-midi, alors que le beau temps était revenu, sous la conduite de M. Bennet, directeur de l'Harmonie d'Olivet et de sa charmante épouse, nos musiciens et leurs invités allaient découvrir le magnifique parc floral d'Olivet puis le calme champêtre des bords du Loiret et enfin Orléans et sa cathédrale. Journée bien remplie et tout le monde se retrouvait au Novotel pour apprécier la bonne table et le luxe ainsi que le confort et la tranquillité des chambres.

C'est donc une Harmonie en pleine possession de ses moyens qui débarquait à Chartres le 1er juin à 8 h. 30. A 10 h., c'était l'instant tant attendu par tous: les épreuves du concours. Notre chef, M. Jean-Claude Genevois, se présentait aux membres du jury présidé par M. Ameller, directeur du Conservatoire de Dijon. Puis c'était l'exécution du morceau imposé: «Ouverture pour musique d'Harmonie» de Mendelssohn. Bien que contractés, tous les musiciens donnaient le meilleur d'eux-mêmes et l'interprétation était parfaite. Suivait alors l'exécution du morceau de choix: «Ouverture pour un festival» de Dondayne. Les membres du jury étaient impressionnés par la difficulté technique de cette œuvre. Il ne restait plus qu'à attendre les résultats qui ne devaient être connus que le soir vers 19 h. 30. Avant l'annonce des résultats, le speaker G. service faisait remarquer combien il avait été difficile au jury de départager les 3 Harmonies de la division honneur. Puis il annonçait: «Harmonie du Creusot, 1er prix à l'unanimité et félicitations au directeur». C'était la joie dans les rangs de l'Harmonie où tous les musiciens venaient féliciter leur chef J.-C. Genevois. Bravo donc à tous pour cette brillante réussite et compliments à J.-C. Genevois. Bravo donc à tous pour cette brillante réussite et compliments à J.-C. Genevois qui a su prouver d'une manière éclatante qu'il est digne de la confiance que tous ses musiciens lui témoignent.

H. C.

SUD-EST

ALBERTVILLE

Brillante promotion de l'Harmonie Municipale au concours national d'Olivet

Albertville peut être fière de son harmonie, cet ensemble de classe qui rehausse son prestige et qui contribue à faire mentir le vieil adage qui veut que les Français ne soient pas musiciens.

Musiciens, oui, les Français le sont. Les formations présentes au concours d'Olivet en ont apporté une preuve indéniable.

La prestation de notre ensemble est au-dessus de tout éloge. L'exécution des morceaux du concours a séduit un jury inflexible et lui a valu d'obtenir la note de 14,5 sur 15 au morceau imposé et la même note (14,5 sur 15) au morceau de choix. Pour ce dernier, le usage au sort avait fait sortir l'ouverture de la Dame Blanche de Boieldieu. Le total des points ainsi obtenus — vingt neuf sur trente — a permis au jury de désigner à notre phalange municipale le premier prix ascendant.

Ce dernier la classera désormais en première division première section. Le jury a également attribué de «très vives félicitations et hommages» au directeur, M. César.

Des aspirations pour l'avenir, certes, car nos musiciens sont animés d'un idéal: celui de la perfection.

Verrons-nous dans quelques années notre harmonie classée en division supérieure? Cela est probable et si la valeur continue de s'affirmer ainsi, cela est certain.

M. César, éminent chef, assure un standing et un niveau de valeur à son ensemble. Les résultats obtenus sont le fruit d'un travail assidu.

Souignons l'aide matérielle et morale de la municipalité et de la population d'Albertville.

Il est réconfortant de constater que la jeunesse est actuellement l'élément prépondérant de l'effectif comprenant 65 musiciens auxquels s'ajouteront les élèves en cours de formation.

Notre chef a réussi à obtenir la justesse, l'équilibre sonore, la musicalité, qualités appréciables qui viennent d'être sanctionnées par un jury national.

Absorbés par un travail intensif, nos braves instrumentistes ont eu droit à quelques moments de détente au cours de ces journées mémorables. Entre autres, au trajet aller, une réception chaleureuse de la population d'Arnay-le-Duc, à l'issue d'un concert-apéritif fort apprécié par l'auditoire, permit de goûter à l'ambrosie d'Arnay, un nectar, suprême délectation, un élixir, une copieuse mise en forme pour ce concert tant redouté.

A l'issue de ce dernier, un spectacle son et lumière comblait évocateur au château de Chambord. Une visite des hauts lieux d'Orléans, visite du château de Gien... agréablement le programme...

Aussi, malgré la longueur du trajet et la fatigue accumulée, le retour, après une étape à Bourges pour le repas de midi, s'est déroulé dans une ambiance très chaleureuse où la bonne humeur était animée par le plaisir du travail bien accompli et par les liens d'amitié resserrés par trois jours de vie commune...

A BRULOT

SAVOIE

MOUTIERS

Immense succès à Moutiers pour le Festival des Sociétés Musicales de la Savoie

Au cours du week-end du 31 mai et 1er juin dernier, la vieille capitale sarine a vibré aux accords de 37 sociétés musicales du département.

Tout au long de ces deux journées, le public malgré le temps incertain, n'a pas ménagé ses encouragements aux musiciens qui, E. faut le dire, ont donné le meilleur d'eux-mêmes. En effet, à l'occasion de cette manifestation, était organisée pour la première fois en Savoie une épreuve de classement. Quinze sociétés ont été jugées par un jury composé de hautes personnalités musicales de la région et présidé par Monsieur Albert Ehrmann qui devait déclarer qu'un tel classement doit avoir pour but d'encourager les sociétés à participer à un concours musical.

Le samedi après-midi, après les épreuves de classement et un concert des sociétés d'accordéons ont défilé en ville. En soirée, après la retraite aux flambeaux animée par la Fanfare «La Lyre Grégorienne» de Jarrige, «L'Echo de la Blezzaz» d'Albugnanche, des Majorités d'Albugnanche et de Moutiers, un concert du plus haut niveau a enchanté tous les mélomanes de la région qui avaient difficilement trouvé une place à l'intérieur de la cathédrale archicomble.

Tout d'abord l'Harmonie de Chambéry, sous la direction de M. Serge Herlin interpréta le «Carnaval Romain» de Berlioz, œuvre qui demande une grande habileté de la part des instrumentistes: «La Fête polonaise», de Chabrier, et «Le Ballet des Heures», de Ponchielli, qui permettent à cette brillante phalange d'accéder à la division excellence, section «B».

La Maîtrise de Chambéry, sous la direction du Père Duvillaret, nous fit entendre «L'ave Maria», de Mouton; le choral de la «Cantate 147» de Jean-Sébastien Bach; le chœur final du «Messie», de Haendel, et le cantique pour l'Avent «Solci Levant», de Pierre Auclert. Cet ensemble de grande classe a été très apprécié et chaleureusement applaudi.

Les Harmonies de Chambéry et de Moutiers s'unirent alors dans l'ouverture d'Egmont, de Beethoven, dirigé avec brio par Serge Herlin, et la «Marche de Tannhauser», de Wagner, dirigé par M. Adam.

Enfin le concert se termina en apothéose avec l'exécution par le grand orchestre (260 exécutants) composé des Harmonies de Chambéry et de Moutiers, des Chorales «A Cœur Jolé» de Chambéry et Moutiers, de la Maîtrise de Chambéry et de l'Ensemble Choral de Modane. Tout d'abord, «Chœur des Esclaves de Nabuccos» et ensuite «Marche Triomphale de Aïda» (Verdi), morceaux bisés par un auditoire enthousiasmé. La dernière partie de ce concert a été dirigée d'une façon magistrale par M. Maurice Adam.

La soirée se termina tard dans la nuit par un lunch amical à la cité scolaire.

Le lendemain dimanche, dès huit heures du matin, les épreuves de classement se déroulaient sans problème, chaque musicien donnant le maximum de lui-même, avant l'apéritif d'honneur à la mairie.

L'après-midi, la ville fut inondée de musique, les sociétés défilant ou donnant des concerts fort appréciés dans les différents quartiers.

Puis ce fut le gigantesque défilé qui s'étira sur plus d'un kilomètre, avant que les 1.500 musiciens ne se regroupent pour écouter la

lecture du palmarès et interpréter « Savole-Festival », marche d'Edmond César, directeur de l'Harmonie d'Albertville, et les « Allobroges », sous la direction de M. Maurice Adam, directeur de l'Harmonie de Moutiers.

De nombreuses personnalités ont tenu à honorer de leur présence ces deux journées musicales, se sont : M. Jean Amet, préfet de la Savoie ; M. Jean-Claude Tresens, sous-préfet d'Albertville ; M. Jean Blanc, sénateur de la Savoie ; M. Louis Maure, sénateur de la Savoie ; M. Maurice Blanc, député de la Savoie ; M. Joseph Fontanet, ancien ministre, président du Conseil Général ; M. Jacques Hochard, conseiller général, président de l'Association pour la Diffusion et l'Initiation musicales en Savoie ; M. Jean Chat, maire de Moutiers ; M. Bontemps, archevêque du diocèse de Savoie ; M. François Bonnal, directeur du Conservatoire de Chambéry ; M. J. Cornut, directeur départemental des Sports, de la Jeunesse et des Loisirs ; M. Albert Ehrmann, président de la Confédération Inter-nationale des Sociétés de Musique ; M. Gabriel Rolando, président de la Fédération musicale du Sud-Est ; MM. Georges Crescens, Charles Reyveron et Serge Herlin, vice-présidents de l'Union Départementale de la Savoie ; M. Georges Bolson, secrétaire général de l'U.D. ; M. Marcel Rault, trésorier, et tout le comité de l'Union Départementale.

Gaston BLANC.

SUD-OUEST

MERIGNAC

Comme chaque année, le festival des batteries-fanfars, organisé par la Batterie-Fanfara Quand-Même, a connu un grand succès populaire.

Il a eu pour cadre le stade Robert-Brettes, prêt par la municipalité, qui apprécie à sa juste valeur le travail réalisé par cette sympathique batterie — fondée en 1928 — en faveur de la musique populaire.

Batteries-Fanfars et Majorettes — toutes plus délicieuses les unes que les autres avec leurs tuniques rouges, jaunes, écarlate... — se sont donc rassemblées en ce premier dimanche de juin. Elles n'étaient animées d'aucun esprit compétitif, elles étaient venues simplement pour le plaisir de jouer, et ce durant une journée qui, cette année, fut ensolignée, le fait mérite d'être souligné.

Participaient à ce festival : l'Amicale Tournaise, En-Avant Gradignan, La Cadénaise, Les Amis de Pomerol, le Far-West Lormontais (une batterie-tort-originaire), les Bleuet de Saint-Pierre-d'Eyraud (venus de Dordogne), l'Indépendante de Latresne, la batterie communale de Saint-Estèphe, le Patronage Démocratique de la Jeunesse de Cantenac, l'Espérance de Lalande-de-Pomerol (un très bon cru pour la musique populaire), les Cadets de Cadillac-Bégué, les Enfants de Cardoze et bien entendu, la prestigieuse Batterie-Fanfara Quand-Même, dont le siège se trouve à Pichey, chez le dévoué M. Guy Mathieu, son trésorier.

Toutes ces formations présentèrent deux morceaux de leur répertoire devant un jury composé de MM. Gaston Lefay, vice-président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest ; Elie Fernand, de la Musique Municipale et du Grand-Théâtre de Bordeaux ; A. Bigoux, vice-président de la Fédération ; C. Chenu, de la Commission technique de l'Union des Batteries-Fanfars, et Claude Marbouty, également membre de la Commission technique.

L'exécution fut parfaite et chaque morceau fut salué par des applaudissements nourris et prolongés d'un public connaisseur.

La Batterie-Fanfara Quand-Même dirigée par M. Tempier, se fit particulièrement remarquer en interprétant, sous la direction de M. Lefay, « La Valse de l'Empereur ».

Pour terminer ce festival, toutes les formations, avec leurs majorettes, se rassemblèrent sur la pelouse du stade municipal pour jouer, toujours sous la direction de M. Lefay, le mouvement d'ensemble « Artigala ».

Ayant à ses côtés M. Guy Fudal, président de la société ; M. Cabiran, adjoint représentant M. Michel Sainte-Marie, député-maire, remit à chaque président et à chaque capitaine de majorettes, une coupe offerte par le conseil municipal et des récompenses.

M. Fudal remercia les personnalités présentes, la municipalité pour son aide et les sociétés participantes. M. Cabiran félicita tous les musiciens pour le magnifique concert auquel il venait d'assister. « Vous êtes des pionniers de la culture populaire et nous sommes heureux de vous rendre hommage ».

M. Lefay, au nom de la Fédération des Sociétés Musicales, souligna le travail en profondeur réalisé par les formations et leur, maintenant porte ses fruits. Il a constaté avec plaisir les progrès de Cantenac et de Saint-Estèphe, dont l'existence était en péril il y a quelques temps.

Au vin d'honneur, on notait la présence de MM. Brocas, adjoint ; Cassandre, Vaysse, conseillers municipaux.

Signalons que Mme Sainte-Marie était venue, dans l'après-midi, féliciter les organisateurs de cette fête populaire.

GUITRES

Dimanche 25 mai, notre petite ville était en fête. En effet, à l'occasion du centenaire de l'Union musicale Sainte-Cécile, avait lieu un grand festival de musique du groupement des Libournais, auquel sont venus se joindre des sociétés de Charente, Charente-Maritime et Dordogne.

LES PERSONNALITES

On notait la présence de M. Le Naire, sous-préfet de Libourne ; MM. Berret, Jambou, Bonnemaison, conseillers généraux ; Duhamel, conseiller général honoraire ; Ciran, président, et Davier, vice-président des Sociétés Musicales du Sud-Ouest ; Obissier, président du groupement des sociétés musicales du Libournais, et M. Point, vice-président ; Mme Gonon, maire de Guitres, et son conseil municipal ; M. Beaupertuis, président de l'Union musicale Sainte-Cécile de Guitres ; M. Clément, président du Syndicat d'Initiative de Guitres ; M. Duret, président de l'École de musique de Coutras ; les maires du canton de Guitres ou leurs représentants, etc.

Le matin, messe en musique, animée par l'Harmonie de Vayres. Puis un défilé jusqu'à l'Hôtel de Ville, défilé ouvert par le Nord Libournais. Après une allocution de Mme Gonon, maire, une gerbe était déposée par MM. Ciran, Obissier et Beaupertuis. Une vibrante « Marsillaise » terminait la manifestation à l'Hôtel de Ville. Puis l'Accordéon-Club Périgourdin cher à M. Jean Blanchard, ouvrait la voie à un autre défilé qui emmenait les invités et les sociétés participantes place du Port, où un apéritif monstre était offert.

M. Ciran, président des Sociétés musicales du Sud-Ouest, s'attacha à féliciter la société organisatrice de ce festival, l'Union Sainte-Cécile de Guitres, retraçant le chemin parcouru depuis que cette dernière jouait, en 1876, au château de Lagrave, en l'honneur du maréchal de Mac-Mahon, président de la République. Puis M. Ciran ne cacha pas sa satisfaction de constater que la musique populaire n'était pas morte et qu'elle était parfaitement bien défendue dans nos campagnes. Il exprima le souhait que cela continue ainsi pour la plus grande satisfaction des instrumentistes et de tous ceux qui aiment la musique.

M. Ciran remettait ensuite au drapeau, tenu par M. Courau, la médaille du centenaire, tandis que M. le Sous-Préfet remettait le diplôme au président Beaupertuis.

Après un repas, pris au restaurant scolaire, ce fut l'heure du festival sur le stade municipal. Neuf cents musiciens ouvrirent les festivités en jouant un morceau d'ensemble dirigé parfaitement par M. Max Duhamel. Puis ce fut un concert ininterrompu jusqu'à 18 h. 30, pendant lequel les sociétés participantes exécutèrent leurs meilleurs morceaux, certains accompagnés des majorettes. Médailles et diplômes devaient récompenser les sociétés, les jeunes musiciens et les majorettes à l'issue d'une belle journée de musique populaire.

Qu'il nous soit permis de remercier ici Mme le maire, son conseil municipal, la Société Omnisports, les commerçants et tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réussite de ce festival.

Remarquable Concert en l'Eglise de Carcans

Dernièrement, en l'église de Carcans, avait lieu un excellent concert de musique populaire organisé par l'Harmonie l'Avenir de Carcans, sous l'égide de l'Union des Sociétés musicales du Médoc.

Quatre-vingts musiciens, les meilleurs, venus des sociétés musicales et harmonies du Médoc, de l'Arcachonnais et de Bordeaux, s'étaient donné ainsi rendez-vous, sous la baguette de leur chef, M. Gilbert Layens, un enfant du pays, pour donner un concert exceptionnel.

Les quelque deux cent cinquante personnes qui avaient pris place dans l'église purent et surent apprécier les morceaux de musique composés ou arrangés par Gilbert Layens et interprétés avec grand talent par nos musiciens du soir.

Ce concert fut des plus remarquables par la qualité des partitions et leur interprétation. Aussi, les salves d'applaudissements furent-elles nombreuses fort nourries à la fin de chaque morceau.

A ce concert, on remarquait au premier rang des spectateurs, MM. Antoine, député du Médoc et Mme P. Vignani, maire de Carcans et Mme Alain Lavall, inspecteur départemental de Jeunesse et Sports et Mme le capitaine de vaisseau Araud, commandant la CFM Hourtin et Mme M. Ciran, président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest ; Barraud, président de l'Union des Sociétés Musicales du Médoc ; Mme le maire de Versac, M. R. François, adjoint au maire de Lagau-Médoc et Mme Fabbe Négre, cure de la paroisse ; M. Verrier, président de la section UNCAFN, etc.

Avant le spectacle proprement dit, plusieurs allocutions furent prononcées par Fabbe Négre, qui devait dire sa joie que son village serve de cadre à une manifestation d'aussi haute qualité et attirer qu'il ne voyait aucun inconvénient à recevoir ces manifestations culturelles dignes d'intérêt.

M. Barraud, au nom de l'Harmonie l'Avenir de Carcans, expliqua l'intérêt de ce concert et mit l'accent sur son caractère exceptionnel.

M. Ciran, quant à lui, présenta au public Gilbert Layens et les chevilles ouvrières de cette soirée. Il félicita M. Antoine, le député-maire d'Eysines pour son action en faveur de la musique au sein du conseil régional.

Après le succès remporté par cette soirée musicale, on peut souhaiter que pareille expérience soit renouvelée dans diverses communes du Médoc.

Complète réussite du VIème Festival de l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne

Le 6ème Festival de musique et de majorettes de l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne avait lieu les 14 et 15 juin à Terrasson en Périgord. Il était organisé par le Concorde de Terrasson.

Ce festival a débuté le samedi 14 juin en l'église Saint-Sour La Harmonie la Concorde, sous la direction de Roger Delort, exécuta les meilleurs morceaux de son répertoire devant une assistance record.

Présenté par Jean Blanchard, président de l'Union Dordogne, ce concert débuta par l'Ouverture de Poète et Paysan de Suppé. Puis on eut le plaisir d'entendre la Symphonie Inachevée de Schubert ; la Symphonie No 5 de Beethoven (le 2ème mouvement Andante) et enfin pour terminer le Rêve Passé, marche de concert.

Dès 9 h. ce dimanche 15 juin le festival débuta par l'arrivée des sociétés. Chacune était dirigée dans un quartier de la ville afin d'animer au mieux place, rues, HLM, etc. C'est l'Harmonie de Sarlat sous la direction de M. Rouby, qui se fit entendre à la messe.

Ensuite amené par les Joyeux Thibériens de Thiviers un cortège se forma, emmenant les personnalités au monument aux morts. Parmi ces personnalités M. le préfet de la Dordogne ; MM. Rouby, maire, vice-président du Conseil général ; Lucien Dutard, député ; Maître Ducros, représentant Alain Bonnet, député ; Lhomond, président de la Concorde ; Ciran, président de la FSMSO et vice-président de la CME ; Davier, vice-président de la FSMSO ; Roger Delort, directeur, chef de la Concorde ; Fagnoux, Lhomme et Delbonnel, membres du jury, etc. Une gerbe était déposée par deux jeunes musiciens de la Concorde, une minute de silence était observée en la mémoire des musiciens morts pour la France. Puis une vibrante Marsillaise était exécutée par Les Joyeux Thibériens sous la direction de son jeune chef G. Meynard. Ensuite le cortège se reformait, emmené par les majorettes de Thiviers et Les Joyeux pour se rendre à la mairie où un vin d'honneur était offert par M. Rouby, maire et son conseil municipal. L'honneur la parole Jean Blanchard, Jean Rouby, Henri Ciran et M. le Préfet.

Après le repas, dès 14 heures, toutes les sociétés se retrouvaient sur la place de la Vergne où devait se dérouler ce 6ème Festival. Tout d'abord sous la direction de Roger Delort ce fut le morceau d'ensemble Bab El Oued, puis la remise de la Bannière de l'Union par M. Conge, président de la Société Sainte-Cécile d'Excideuil ; à M. Lhomond, président de la Concorde qui en aura la garde pour un an.

Enfin toutes les sociétés de musique et de majorettes s'exprimèrent au mieux puisqu'il leur a été possible à chacune de pouvoir exécuter deux morceaux. Successivement on entendit :

L'Avenir du Haut Quercy de Vayrac (Lot) ; l'Avenir de Douzenac (Corrèze) ; la Batterie Toulonnaise de Périgueux (Dordogne) ; les Joyeux Thibériens de Thiviers (Dordogne) ; l'Accordéon-Club Périgourdin de Périgueux (Dordogne) ; l'Harmonie du Nord Libournais et les Majorettes de Ville-souge (Gironde) ; l'Accordéon-Club de Belves (Dordogne) ; la Saint-Roch de Saint-Genès (Dordogne) ; les Majorettes de Thiviers (Dordogne) ; les Majorettes de Cervelas (Dordogne) ; l'Harmonie Sainte-Cécile d'Excideuil (Dordogne) ; l'Union Musicale de Melinhan-sur-Garonne (Lot-et-Garonne) ; l'Harmonie de Saint-Junien (Haute-Vienne) ; les Majorettes de l'Accordéon-Club de Périgueux ; la Batterie-Fanfara de Ribérac et ses Majorettes ; l'Espérance et les Majorettes de Verget (Dordogne).

Ce fut un complet succès, au jury nous avons retrouvé les personnalités du matin c'est-à-dire MM. Henri Ciran, Robert Davier, Roger Delort, Maurice Fagnoux, René Lhomme et André Delbonnel.

Ce festival était présenté et animé par le président de la Dordogne des Sociétés Musicales de la Dordogne notre ami Jean Blanchard. Malgré quelques gouttes de pluie ce fut un complet succès et il nous faut remercier les organisateurs c'est-à-dire tous les musiciens de la Concorde de Terrasson et son président Pierre Lhomond. Rendez-vous est pris pour le 7ème festival en 1976 à Belves en Dordogne.

L'Harmonie de La Teste en deuil LA TESTE

Mireille Nicet n'est plus ! enlevée en deux mois à l'affection de sa famille et de ses amis, après une cruelle maladie.

Petite fille, elle reçoit ses premières notions musicales, puis pianistiques de Mlle Roumegeoux... puis devient élève de Mlle Suzann Hourtic (d'ailleurs cousine de M. Montell) ; elle rentre à 17 ans au Conservatoire de Bordeaux, élève de Mme Berger pour le solfège et de Mme Maurice Coulomb pour le chant... et auquel elle avait voué la plus respectueuse vénération. Titulaire d'un 1er prix de solfège, elle participe à de nombreux concours de chant : Toncins, Paris, Vichy, Pau. Elle obtient dans cette dernière ville un 1er Grand Prix catégorie soprano lyrique. Ses activités s'étendaient également aux

questions commerciales. Entrée très jeune à la Maison Boyssou, où elle était devenue bras droit. Cela ne l'empêchait pas de servir l'art qu'elle adorait. Elle a chanté sur la plupart des scènes provinciales et pendant de nombreuses années, pour les amis du Grand Théâtre de Bordeaux.

Vous l'avez tous applaudie, Testons de mon âge. Rappelez-vous ! Les Chêches de Corneville, La Cardo de Mimi Platon, pièces montées par M. Marcel Echinard, et Veronique ! Les Noces de Janinet... et j'en passe.

Elle a tenu « les orgues de notre église Saint-Vincent » pendant 32 ans. Depuis de longues années elle apportait son précieux concours à l'école de musique, accompagnant au piano les élèves au cours des auditions annuelles, à La Teste, mais aussi à Gujan-Mestras et au Teich, assurant des cours de dictées musicales et de solfège chanté. Elle devint professeur de solfège au titre à l'école de musique municipale, et y créa la classe de piano.

Toujours gaie, toujours souriante, toujours disponible, mais aussi toujours difficile et toujours rigoureuse envers elle, comme envers ses élèves, quant à la qualité du travail à effectuer.

J'ai gardé pour la fin l'œuvre lyrique dans laquelle elle était la plus épanouie. Ceux qui lui ont vu tenir le rôle de Mirelle, dans l'œuvre de Gounod ne me démentiront pas. Cette scène de la Crau, j'ai vu ses propres partenaires les années aux yeux sur la scène. C'était vraiment une grande artiste.

Au revoir, chère Mireille, car c'est bien en au revoir que nous vous disons tous, vos amis et tous ceux qui vous ont connue...

Faisent ses quelques lignes apporter à M et Mme Jean Nicet, ses parents et toute sa famille, l'assurance de la profonde sympathie de toute la population testonnaise, et même des communes voisines.

P. MONTEIL,
de l'École de Musique
Municipale de La Teste.

L'Harmonie de La Teste, réunie des Gujanais et Teichois qui font partie de notre société habituellement, ayant participé au concours d'Orchestre le 18 mai dernier, a obtenu un 1er prix ascendant en division supérieure section A avec 29 points sur 30. Elle a remporté, entre autres prix, un splendide vase de Sèvres. Résultats très encourageants pour les musiciens et leur chef, M. Pierre Montell, qui a vraiment mérité la mention spéciale pour le travail qu'il a fourni afin de mener à bien l'exécution des œuvres que notre société interprète lors du concours.

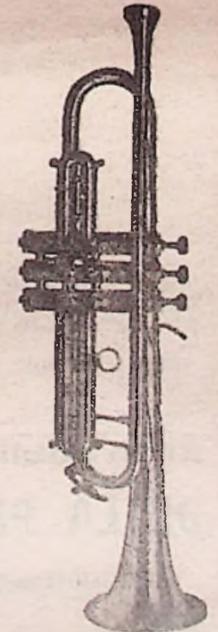
Jugée par de hautes personnalités musicales, notre société exécuta le Scherzo Romantique du commandant Semler-Collery, président du jury. Ce dernier félicita chaleureusement M. Montell. Puis, notre Harmonie, forte de ses soixante-douze musiciens, interpréta avec art et précision le morceau que le sort avait désigné.

CHEFS DE MUSIQUE !

EXCEPTIONNELS
des prix avec GARANTIE

INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »

	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, ut et si b	425	575
CORNET, si b	495	640
BUGLE, si b	585	765
ALTO, mi b	795	995
BARYTON, si b	990	1210
BASSE, si b à 4 pistons	1475	1750
SOUBASSOPHONE, si b pavillon orientable et démontable	4490	5370
TROMBONE à coulisse	600	815
TROMBONE à pistons	950	1175



LAQUES OR
CLES CHROMEES

SAXO SOPRANO, si b	1190
SAXO ALTO, mi b	1250
SAXO TENOR, si b	1550
SAXO BARYTON, mi b	2750
CLARINETTE, si b, super ébène	660
GRANDE FLUTE argentée, plateaux pleins	695

Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD - BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28.44.22 - 27.12.98

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE. CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE

VANDOREN

MANUFACTURE d'Anches et Becs

pour instruments
de musique.

56, rue Lepic, PARIS-18^e
Anches et becs pour artistes

Tel. : 255.90.02 - 255.90.20

Chambre des Enfants d'A. Thiry. Les Tardifs participèrent également après le défilé, au festival ou ils devaient jouer, en hommage et reconnaissance au commandant Semler-Collery, président de la Confédération Musicale de France, son Scerzo Romantique, exécution qui fut menée avec autant de finesse et de brio que le matin.

Nos musiciens ont bien mérité l'honneur qui leur avait été fait de leur offrir la garde du drapeau fédéral, qu'ils ramèneront glorieux du concours.

Revenus d'Olivet pleins de fougue, nos musiciens organisèrent le festival de l'Union des Sociétés Musicales du Bassin d'Arcachon. Cette manifestation a eu lieu le 1er juin à la salle des fêtes de La Teste.

C'est une salle archi-comble qui accueillit les 250 musiciens. Les Harmonies de Salles, Facture, Gujahn, Le Teich, La Teste, Ares, Ste-Hélène, Arcachon, Le Porge, Arcachon et les jeunes de l'Accordéon du Bassin d'Arcachon devaient donner à cette matinée, des aînés de renommée, la fête de la musique d'amateurs.

Bonnes interprétations, mettant en évidence les baguettes de MM. André Igurugure, Pierre Montell, Jean Doyon, René Douci, Jean Jambon, André Blouin, Martin-Roger Gorry et Daniel Berque.

Avant l'interprétation de l'Harmonie de La Teste, qui devait jouer pour son public testerin, les œuvres jouées à Olivet, les mu-

siens et le public observèrent une minute de silence à la mémoire de Mlle Nicot, professeur de l'école municipale de musique décédée récemment.

Après le festival, M. Moga, président de l'Harmonie de La Teste et adjoint au maire, recevait, à l'Hôtel de Ville, les personnalités locales, les chefs de musique et présidents, ainsi que les musiciens, à un vin d'honneur qui devait clore cette manifestation musicale vraiment réussie, où le public ne ménagea pas ses applaudissements.

Parmi les personnalités, nous notons la présence de MM. Moga, président de l'Harmonie de La Teste et adjoint au maire ; Luymand, maire du Teich ; l'administrateur en chef Coutarel et Mme ; Cazauville, président de l'Union des Sociétés Musicales du Bassin d'Arcachon ; Hernandez, secrétaire de cette union ; Gérard Montell, représentant la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest ; Pons, président de l'Harmonie d'Andornes.

Union des Sociétés Musicales du Lot

Une réunion a eu lieu le 12 mai dans les salons du café de Bordeaux. Elle était présidée par M. Ciran, président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest et vice-président national.

Notre président, M. Barrière, débordé par les nombreuses charges qui lui incombent, a exprimé la ferme volonté d'abandonner la présidence. Nous regrettons sa décision, mais nous savons qu'il restera parmi nous et aidera de ses conseils et de son appui auprès des autorités.

A la suite de ce changement un nouveau bureau a été constitué comme suit :

Président M. Savy Louis ; vice-président, M. Paul Etienne ; Secrétaire, M. Broquerie ; Trésorier, M. Bertholin.

Une nouvelle réunion aura lieu à l'automne lorsque nos sociétés auront retrouvé le repos après la rude saison estivale. Le président fédéral reviendra à cette occasion et même avant si nous l'en sollicitons.

La nouvelle direction va se mettre en rapport avec les adhérents de l'Union. Elle rappelle que toutes les sociétés : citiques, fanfares, batteries-fanfars, harmonies, symphonies, écoles de musique, chorales, jazz, sociétés de danse et majorettes peuvent s'inscrire.

L'Union est créée pour aider, soutenir, conseiller ses membres et

obtenir les moyens nécessaires à leur survie. Les dispositions prises par le gouvernement peuvent faciliter cette action.

Nous interviendrons avec d'autant plus d'efficacité, que nous serons plus nombreux.

Pour tous renseignements ou suggestions, pour transmettre vos vœux, adressez-voilà à M. Savy, Vire-sur-Lot, 46700-Fur-Évêque, qui vous répondra ou transmettra.

TARN

MAZAMET Festival de Musique de Mazamet

Pour fêter le cinquantième de sa fondation, l'Alerte Mazamétaine a organisé un brillant festival de musique, les 10 et 11 mai 1975.

Un excellent programme avait été mis sur pied, mais le temps vint quelque peu contrarier son déroulement, sans toutefois causer l'annulation des manifestations prévues.

Le samedi 10 mai, à 21 h., entre deux averses, la retraite aux flambeaux parcourut les principales artères de la ville entraînant derrière elle, jusqu'au jardin public illuminé et fort bien décoré de guirlandes multicolores, une foule de Mazamétains venus apporter leur sympathie aux musiciens de l'Alerte et à leurs collègues de l'Harmonie.

Malheureusement, calmée pendant quelques instants, la pluie retomba de plus belle, empêchant le déroulement du concert en plein air prévu sur notre kiosque à musique qui semble avoir inspiré un illustre humoriste dans ses dessins empreints de poésie. En hâte, les musiciens emportèrent pupitres et instruments à la salle des congrès toute proche pour pouvoir donner une audition attendue par plus de 8 à 900 personnes. Ce concert débuta par l'excellent pas redoublé « Rondevaux », interprété par l'Alerte et l'Harmonie sous la direction de M. Noël Grand. Immédiatement après, le public avait le plaisir de revoir au pupitre de direction M. Montagut, directeur de l'Alerte dans l'interprétation d'un pas redoublé pour clarinettes qu'il avait lui-même, en son temps, appris aux musiciens, puis l'Harmonie prenait le relais avec « Serenade espagnole », un morceau toujours très prisé de l'auditoire. Des autres interprétations de cette soirée musicale de haute tenue, retenons par

l'Alerte « Retour du concours », un hommage au chef Trémoulet ; « La Traviata », de Verdi (prélude du premier acte) joué par l'Harmonie ; « La Garde du Roi », par l'Alerte et un pas redoublé fort enlevé « Louis XIV », interprété par l'Alerte et l'Harmonie, ainsi que « Joyeux trompette », pour terminer le programme. M. Grand, directeur de l'Harmonie, avait eu la gentillesse de faire jouer par ses musiciens le chant de l'Alerte Mazamétaine créé en 1936 par M. Marcel Py ; hymne triomphal repris en chœur par les membres de l'Alerte et quelques spectateurs, ce qui devait faire dire à M. Georges Marsoul, l'actif secrétaire : « Nous avons des supporters ! ».

Le dimanche matin, un ciel aussi gris et un peu de pluie aussi sur Mazamet pour accueillir les quelque quarante sociétés venues participer au grand défilé et au concert-concours de l'après-midi qui, toujours par suite du temps, dut se dérouler dans la salle des congrès.

Le matin, à 10 h., le « Réveil Lacanais » prêtait son aimable concours à la cérémonie à la stèle de Jeanne d'Arc où une magnifique gerbe était déposée par la municipalité de Mazamet. Peu après, les diverses sociétés participantes interprétaient quelques morceaux sur le quai Charles-Cazenave. A 11 h. 30, les dirigeants des sociétés étaient invités à un vin d'honneur à l'Hôtel de Ville. Prés de M. Pierre Barrallé, maire, qui devait prononcer une courte allocution d'accueil pour remercier toutes les sociétés venues en cette journée à Mazamet et plus particulièrement les plus éloignées comme « Le Réveil Camarguais » et le « Réveil Paulhanais », un notat M. Maurice Raymond, Michel Alquier et Henri Carayol, adjoints, ainsi que M. Pierre Sagnes, conseiller général.

C'est M. René Bonnet, président, qui, au nom de la Fédération des Musiciens du Tarn, remerciait la municipalité pour son accueil.

A 14 h. 30, malgré la pluie, la population de Mazamet est, dans les rues, massée tout au long du parcours que doit emprunter le défilé des onze sociétés musicales invitées et les trois groupes de jeunes et ravissantes majorettes. On tient le parapluie, mais l'on parvient tout de même à applaudir. La foule emboîte le pas aux musiciens et c'est ainsi que plus de 2.000 personnes prennent place dans l'immense salle des congrès pour assister, pendant 2 heures et demie au concert-concours. Aux premiers rangs réservés aux personnalités, on note autour de M. Pierre Barrallé, maire, MM. Henri Carayol, Michel Alquier, adjoints ; plusieurs membres du conseil municipal ; MM. Pierre Sagnes et J.-E. Cabané, conseillers généraux ; M. le docteur Donnadieu, député sortant ; Mme Gauthier, présidente du festival Bach de Mazamet. Derrière eux, le jury chargé de juger les exécutions, a pris place : M. Gilbert Rixaud, directeur de l'Harmonie de St-Jurjy ; M. Montagut, chef honoraire de l'Alerte ; M. Delgado, professeur des élèves de l'Alerte ; M. Noël Grand, directeur de l'Harmonie de Mazamet ; M. Basoul, secrétaire de la Fédération du Tarn ; Prés d'aux, M. Marcel, secrétaire de l'Alerte et M. Bonnet, président fédéral.

Chaque société présente deux morceaux, sauf le « Clarion Réalmontais » et le « Réveil Lacanais » qui exécutent une œuvre supplémentaire justifiée par leur demande de classement à la Fédération Musicale. Disons que les onze sociétés recueillirent des flots d'applaudissements et qu'un véritable triomphe salua à la fin de ses interprétations « Le Réveil Camarguais » (Ariès) à qui il fut demandé par le jury, et ce hors-concours, l'exécution d'un nouveau morceau. Succès aussi particulier pour la « Claque M. Montagut » de Gauthier, avec ses merveilleux tambours, ainsi que pour le tambour-soliste du « Réveil Lacanais », le jeune Cambon.

Le jury, après avoir longuement délibéré, car toutes les sociétés s'étaient produites avec un brio exceptionnel, attribua ainsi les récompenses : « Réveil Camarguais », 1er prix division supérieure avec félicitations spéciales au chef et aux solistes, coupe de la ville de Mazamet ; « Batterie-Fanfane de Carmaux », 1er prix première division, premières section, avec félicitations spéciales au directeur, coupe de la Fédération ; « Claque Municipale de Gauthier », 1er prix première division, première section, avec félicitations spéciales au directeur et aux tambours, coupe de M. le député ; « Rallye Castrais », 1er prix 2ème division, 1ère section, avec félicitations, coupe des Assureurs ; « Fanfare de Puy-laurans », 1er prix 2ème division, 1ère section avec félicitations, coupe des Commerçants CAP 81 ; « Sans-Soucis de Lubessonnié », 1er prix 2ème division, 2ème section, avec félicitations, coupe de M. le Conseiller général ; « Réveil Lacanais », 1er prix 3ème division, 3ème section, avec félicitations spéciales au tambour, coupe du Conseil général du Tarn ; « Avenir Saint-Sulpicien », 1er prix 3ème division, 2ème section, avec félicitations spéciales, coupe de « Client-roi » ; « Réveil Paulhanais », 1er prix 3ème division, 2ème section, avec félicitations, coupe du Syndicat d'Initiative ; « Cocorico Gallinac », 1er prix 3ème division, 2ème section, avec félicitations, coupe des Hôteliers ; « Clarion Réalmontais », 1er prix 3ème division, 3ème section, avec félicitations, coupe de la BNP.

Fait unique en France, l'Alerte Mazamétaine avait organisé un prix du défilé et confié au public le soin de voter grâce à des bulletins remis à la population. Le verdict pour les trois premiers : 1. Carmaux, 2. Castres, 3. St-Sulpice ; des coupes furent également offertes aux majorettes de Carmaux, Castres et Albi pour les féliciter de leurs prestations impeccables.

Le soir, au foyer de la salle des congrès, personnalités et membres de l'Alerte se retrouvaient autour du banquet du cinquantième de la société, préparé par le restaurant des Comtes d'Hauteville. Les allocutions furent prononcées successivement par MM. G. Farvac, G. Marcou, Bonnet, Cabané, Sagnes, Massip, président de la Casse d'Épargne ; Pierre Balfet, maire adjoint d'Aussillon ; enfin, M. Pierre Barrallé, maire de Mazamet.

L'Alerte avait eu la gentillesse de faire graver et d'offrir à ses invités une très belle médaille marquant cette journée du cinquantième de sa fondation. Elle recevait pour sa part, de la Confédération Musicale de France, une magnifique plaquette-médaille et la coupe du cinquantième qui viendra rejoindre les nombreux trophées remportés par cette société depuis 1925.

Le temps des récompenses était aussi celui des membres de l'Alerte, récompensés par la Confédération Musicale de France, par des médailles de bronze, d'argent ou d'or. Pour sa part, M. Pierre Gloriet recevait la médaille d'or des vétérans pour 50 ans d'activité. La médaille d'or a été attribuée à MM. Albert Rainségurier (45 ans) et Maurice Rouanet (45 ans). La médaille d'argent à MM. Emile Eugène (30 ans), Gaston Furest (38 ans), Georges Marcou (35 ans), André Maury (30 ans), André Ona (30 ans), Antoine Sanchez (30 ans). La médaille de bronze à MM. René Cano (21 ans), Henri Carayol (21 ans), Jean Cros (27 ans), Jean-Pierre Hervé (20 ans) et Camille Lasserand (20 ans). A tous, nous leur présentons nos sincères félicitations.

La fête du Cinquantième de l'Alerte Mazamétaine a marqué la belle vitalité de cette société, mais aussi, par ce festival-concours, celle de la musique populaire dans notre département du Tarn.

VAUCLUSE

SORGUES-SUR-LOUVEZE Les 80 ans de Monsieur Marius IMBERT, fêtés par la Municipalité - Le Réveil Fanfare et la Maison des Jeunes.

Quatre-vingts ans ! C'est assurément un bel âge, surtout lorsque l'intérêt se montre aussi enthousiaste qu'il l'était à vingt et qu'il le fut tout au long de sa longue carrière. Et lorsque l'on saura qu'il s'agit de M. Marius Imbert, chef de fanfare du Réveil-Sorguais et directeur de l'école municipale de Musique, personne ne s'étonnera de notre propos.

En tout cas, ceux qui le côtoient régulièrement savent combien il reste attaché à la cause musicale qu'il a servi pendant 65 ans et sert encore avec un amour de jeune homme !

65 ans de présence au sein de sociétés musicales, 55 ans de direction, cet homme, qui fut un compositeur pour les sociétés de musique populaire, méritait bien un tel honneur et c'est avec beaucoup d'émotion que tous les musiciens de notre département et le bureau de la Fédération, sans oublier son président, lui disent « Longue vie, cher ami Imbert ».

CHEVAL-BLANC Brillant succès du 7ème Festival de Musique et de Majorettes.

Dimanche 13 juillet après-midi, sous les frs ombres de la place de l'Église, s'est tenu le 7ème Festival de Musique et de Majorettes organisé par la « Sirène Chevalblanaise ».

Plus de 200 musiciens groupés derrière leurs drapeaux, rehaussés par le charme, la beauté de leurs bataillons de majorettes.

Remercions comme il convient la « Sirène Chevalblanaise », organisatrice de ce festival, qui, comme les autres années, obtient un très grand succès.

ASSUREZ VOS SOCIETES A LA C.M.F.

ACHETEZ UN MACARON C.M.F. POUR TOUCY

Imprim. « La Vigie de Dieppe »
Le gérant : J. SEMLER-COLLERY

NOS GRANDES METHODES

METHODE PROGRESSIVE de Julien PORRET pour trompette, cor, bugle et tous instruments à trois pistons notés en clé de sol — En un volume 46,00 F

GRANDE METHODE de J.-S. ARBAN entièrement remaniée et révisée par Julien PORRET pour cor, trompette et tous instruments à trois pistons notés en clé de sol — En trois volumes :

1er volume 40,00 F
2ème volume 40,00 F
3ème volume 25,00 F
Les 1er et 2ème volumes pris ensemble 75,00 F
Les 3 volumes pris ensemble 95,00 F

METHODE PROGRESSIVE de Julien PORRET et Pierre GUIGOU pour basse, contrebasse et trombone à pistons — En un volume 56,00 F

METHODE NOUVELLE ET PROGRESSIVE POUR LA CLARINETTE de Laurent DELBECO et Roger GILET — En un volume 46,00 F

METHODE NOUVELLE POUR TOUS LES SAXOPONES de Robert LETELLIER — En un volume 62,00 F

METHODE PROGRESSIVE POUR LA FLUTE de Claudius PARIAT — En deux volumes :

1er volume 56,00 F
2ème volume 45,00 F
Les 2 volumes pris ensemble 90,00 F

LA MUSIQUE PAR LA FLUTE A BEC, nouvelle méthode de flûte à bec de Robert LETELLIER, membre du jury du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris. Cette méthode très complète présente de nombreux avantages sur les ouvrages déjà publiés qui sont, soit trop enfantins, soit, au contraire, trop ardu. Elle est remarquable par sa simplicité et sa progressivité ; elle contient de nombreuses pièces intéressantes à l'unisson, en duos et trios et elle rendra les plus grands services aux professeurs chargés de l'enseignement de la musique du 1er et du second degrés. Un volume de 76 pages, luxueusement édité 25,00 F

Ces méthodes peuvent être envoyées en communication sur demande à MM. les Professeurs et Chefs de Musique. (Veuillez indiquer exactement quel instrument vous enseignez et éventuellement quelle société vous dirigez).

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE GENERAL

Et n'oubliez pas que

DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

Les instruments de toutes marques se trouvent aux

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée - 71009 Charnay-lès-Mâcon (Saône-et-Loire)

Téléphone relié à Mâcon (85) 38.11.58 (3 lignes groupées)
STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISONS RAPIDES